



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2018

Rapport aux actionnaires • Trois mois et six mois clos le 30 avril 2018

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,54 \$, par rapport à 1,31 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,62 \$, par rapport à 1,34 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 916 millions de dollars, comparativement à 2 503 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 062 millions de dollars, comparativement à 2 561 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2018 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,78 \$, par rapport à 2,63 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 3,18 \$, par rapport à 2,67 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 5 269 millions de dollars, comparativement à 5 036 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 6 008 millions de dollars, comparativement à 5 119 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 86 millions de dollars (73 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action), comparativement à 78 millions de dollars (58 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges liées à la transaction de Scottrade de 77 millions de dollars (73 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action).

TORONTO, le 24 mai 2018 – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2018. Le résultat comme présenté du deuxième trimestre a atteint 2,9 milliards de dollars, en hausse de 17 %, et le résultat rajusté a atteint 3,1 milliards de dollars, en hausse de 20 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«Nous avons connu des résultats exceptionnels à l'échelle de la Banque au cours du deuxième trimestre en continuant à attirer les clients et en renforçant nos relations avec eux, a déclaré Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction. À l'issue du premier semestre, nous sommes très contents de la progression des résultats dans l'ensemble de nos secteurs d'exploitation au Canada et aux États-Unis.»

Services de détail au Canada

Le résultat net des Services de détail au Canada s'est établi à 1 833 millions de dollars, soit une augmentation de 17 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce rendement témoigne d'une augmentation des marges, d'une bonne croissance des volumes et d'un solide rendement au chapitre du crédit, ainsi que d'une augmentation des volumes d'opérations et des actifs gérés de nos activités de gestion de patrimoine. Nous avons continué de transformer l'expérience client au cours du trimestre considéré en lançant un nouvel outil de préapprobation hypothécaire en ligne qui, combiné à nos outils de calcul d'accessibilité hypothécaire et de préqualification, aide les clients qui songent à acheter une maison à être plus confiants dans leurs décisions et leur offre une expérience plus fluide et personnalisée dans tous nos canaux.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net comme présenté des Services de détail aux États-Unis s'est établi à 979 millions de dollars (770 millions de dollars US) et le résultat net rajusté, à 1 052 millions de dollars (827 millions de dollars US), en hausse de 16 % (21 % en dollars US) comme présenté et de 24 % (30 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, ont dégagé un résultat net comme présenté de 845 millions de dollars (663 millions de dollars US) et un résultat net rajusté de 857 millions de dollars (673 millions de dollars US), soit une hausse de 15 % (20 % en dollars US) comme présenté et de 16 % (21 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les résultats reflètent la croissance enviable des volumes de prêts et de dépôts, l'augmentation des marges et une réduction du taux d'imposition des sociétés. Nous continuons de miser sur la prestation d'un service à la clientèle légendaire et, dans le cadre de l'enquête 2018 sur la satisfaction des clients à l'égard des services bancaires de détail aux États-Unis de J.D. Power¹, nous sommes arrivés en tête du classement en Floride pour ce qui est de la satisfaction de la clientèle.

La contribution de TD Ameritrade au résultat comme présenté du secteur s'est élevée à 134 millions de dollars (107 millions de dollars US) et au résultat rajusté, à 195 millions de dollars (154 millions de dollars US).

Services bancaires de gros

Le résultat net des Services bancaires de gros a atteint 267 millions de dollars, soit une hausse de 8 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent qui s'explique par une hausse des produits, contrebalancée en partie par une augmentation de la provision pour pertes sur créances et des investissements continus appuyant dans son ensemble le déploiement de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis.

¹ TD Bank, America's Most Convenient Bank^{MC} a obtenu la plus haute note en Floride dans le cadre de l'enquête effectuée par J.D. Power en 2018 aux États-Unis sur la satisfaction des clients à l'égard des services bancaires de détail. Visitez le site www.jdpower.com/awards.

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III de la TD a été de 11,8 %.

Innovation

«La TD figure parmi les chefs de file des services financiers numériques, avec 12 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Le nombre grandissant de dépôts de brevets technologiques et l'acquisition récente de Layer 6 démontrent bien comment nous innovons pour atteindre nos buts et bâtir la banque de l'avenir, a observé M. Masrani. Nous sommes fiers d'offrir des expériences personnalisées, connectées et innovantes qui permettent à nos clients d'interagir avec nous de manière totalement inédite, quand ils le veulent et de la manière qu'ils préfèrent.»

Conclusion

«Nous continuons d'investir en vue de la croissance future et sommes très heureux de nos résultats, a confié M. Masrani. Au cours du trimestre considéré, la TD a fièrement lancé La promesse Prêts à agir, programme visant à aider les gens et les collectivités à prospérer dans un monde en constante évolution et ouvrant les portes à un avenir plus inclusif. En ce début du second semestre de l'exercice de la TD, nous demeurons déterminés à tirer parti de notre envergure et à répondre aux attentes de nos clients et de nos collègues.»

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 4.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document Information financière supplémentaire (IFS) ou le document Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires (ISFPR) du deuxième trimestre de 2018. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD, dans tout document IFS ou document ISFPR ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2018. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2017 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T2 2018	IFS du T2 2018	ISFPR du T2 2018	Rapport annuel 2017
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				72-77, 82, 88-91, 101-103
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				67-71
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	32, 47			62-63, 95-96
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				73-76
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				72-73
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				61, 72, 77-103
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	37			58, 76, 84, 101
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	31-32, 92		1-2, 4	56-58, 63
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-2, 5	56
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			3	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				57-59, 101
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		4-7		59, 61
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF	37		6	78-84, 98, 198-199
	15	Sous forme de tableau, présenter le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			11-22	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque	33-34			59-60
	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			25-26	80, 84, 89-90
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	40-42, 44-45			91-93
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	43			94, 190
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	47-49			98-100
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	43-44, 46-47			97-98
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de transaction et le portefeuille lié aux activités autres que de transaction et le bilan	35-36			82
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de transaction et aux activités autres que de transaction	35-39			82, 84-87
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	37-38			83-87, 89-90
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	37			83-87
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	26-30, 75-83	15-33	7-30	41-55, 77-82, 154-157, 166-168, 196-199
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	59-61, 65-66, 83			49-50, 129-130, 154
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	27, 78-82	19, 23-24		46, 155-156
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			28-30	80, 139-140, 162-163, 166-168
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				80-81, 133, 139-140
Autres risques	31	Décrire les types d'«autres risques» en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				88-90, 101-103
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	90			71, 188-190

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION	50	Méthodes et estimations comptables
4 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	51	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
5 Faits saillants financiers		
6 Notre rendement		
9 Aperçu des résultats financiers	52	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
15 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD	53	Bilan consolidé intermédiaire
24 Résultats trimestriels	54	État du résultat consolidé intermédiaire
25 Revue du bilan	54	État du résultat global consolidé intermédiaire
26 Qualité du portefeuille de crédit	55	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
31 Situation des fonds propres	56	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
35 Gestion des risques	57	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
50 Titrisation et arrangements hors bilan	93	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec les états financiers consolidés 2017 et les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2017. Le présent rapport de gestion est daté du 23 mai 2018. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés 2017 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2017 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document de même que dans le rapport de gestion (le «rapport de gestion de 2017») du rapport annuel de 2017 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2018» et pour le secteur Siège social à la rubrique «Orientation pour 2018», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2018 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier», «objectif», «cible» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de «recapitalisation interne» des banques; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2017, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à toute transaction ou tout événement dont il est question à la rubrique «Événements importants» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2017 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2018» et, pour le secteur Siège social, à la rubrique «Orientation pour 2018», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux ou pour les trois mois clos les			Aux ou pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Résultats d'exploitation					
Total des produits	9 467 \$	9 360 \$	8 473 \$	18 827 \$	17 593 \$
Provision pour pertes sur créances ¹	556	693	500	1 249	1 133
Indemnités d'assurance et charges connexes	558	575	538	1 133	1 112
Charges autres que d'intérêts	4 822	4 846	4 786	9 668	9 683
Résultat net – comme présenté	2 916	2 353	2 503	5 269	5 036
Résultat net – rajusté ²	3 062	2 946	2 561	6 008	5 119
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	622,0 \$	607,1 \$	598,5 \$	622,0 \$	598,5 \$
Total de l'actif	1 283,8	1 261,3	1 251,9	1 283,8	1 251,9
Total des dépôts	829,8	813,4	807,1	829,8	807,1
Total des capitaux propres	76,7	73,2	76,2	76,7	76,2
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	417,8	441,3	420,1	417,8	420,1
Ratios financiers					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	16,8 %	13,2 %	14,4 %	14,9 %	14,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ⁴	17,6	16,6	14,8	17,1	14,6
Ratio d'efficacité – comme présenté	50,9	51,8	56,5	51,4	55,0
Ratio d'efficacité – rajusté ²	50,1	50,6	55,8	50,3	54,4
Provision pour pertes sur prêts en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations ⁵	0,36	0,45	0,35	0,40	0,39
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)					
Résultat par action					
De base	1,54 \$	1,24 \$	1,31 \$	2,78 \$	2,63 \$
Dilué	1,54	1,24	1,31	2,78	2,63
Dividendes par action	0,67	0,60	0,60	1,27	1,15
Valeur comptable par action	38,26	36,58	38,08	38,26	38,08
Cours de clôture ⁶	72,11	74,82	64,23	72,11	64,23
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 843,6	1 841,7	1 854,4	1 842,6	1 855,1
Nombre moyen – dilué	1 847,5	1 846,2	1 858,7	1 846,8	1 859,5
Fin de période	1 844,6	1 843,7	1 843,4	1 844,6	1 843,4
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	133,0 \$	137,9 \$	118,4 \$	133,0 \$	118,4 \$
Rendement de l'action ^{7, 8}	3,7 %	3,3 %	3,6 %	3,5 %	3,5 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	43,5	48,3	45,9	45,6	43,7
Ratio cours/bénéfice	12,7	13,8	12,7	12,7	12,7
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ⁹	16,3	14,9	19,3	16,3	19,3
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars) ²					
Résultat par action					
De base	1,62 \$	1,56 \$	1,34 \$	3,18 \$	2,68 \$
Dilué	1,62	1,56	1,34	3,18	2,67
Ratio de distribution sur actions ordinaires	41,4 %	38,3 %	44,8 %	39,9 %	43,0 %
Ratio cours/bénéfice	11,9	13,0	12,4	11,9	12,4
Ratio des fonds propres					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	11,8 %	10,6 %	10,8 %	11,8 %	10,8 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ³	13,5	12,1	12,5	13,5	12,5
Ratio du total des fonds propres ³	15,8	14,2	14,9	15,8	14,9
Ratio de levier	4,1	4,0	3,9	4,1	3,9

¹ Depuis le 1^{er} novembre 2017, les montants sont calculés conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Les montants des périodes comparatives ont été calculés conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et n'ont pas été retraités. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document et aux notes 2 et 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

³ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'intégration du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires sont respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Avant le deuxième trimestre de 2018, en raison du plancher réglementaire selon Bâle I que devait respecter la Banque, les actifs pondérés en fonction des risques se rapportant au plancher réglementaire étaient calculés selon les coefficients de pondération en fonction des risques de Bâle I qui sont les mêmes pour tous les ratios de fonds propres.

⁴ Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires» du présent document.

⁵ Compte non tenu des prêts dépréciés acquis et, avant le 1^{er} novembre 2017, de certains titres de créance classés comme prêts. Les titres de créance classés comme prêts sont désormais classés comme des titres de créance au coût amorti selon IFRS 9.

⁶ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

⁷ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

⁸ Le rendement de l'action correspond au dividende annualisé par action ordinaire versé, divisé par le cours de clôture moyen quotidien de l'action de la période considérée. Le dividende par action ordinaire est déterminé de la manière suivante : a) pour le trimestre – en annualisant le dividende par action ordinaire versé au cours du trimestre; b) pour la période depuis le début de l'exercice – en annualisant le dividende par action ordinaire versé depuis le début de l'exercice.

⁹ Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période continue de un an.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 25 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec quelque 12 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 30 avril 2018, les actifs de la TD totalisaient 1,3 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêt, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017, la Banque a adopté IFRS 9 qui remplace les lignes directrices d'IAS 39. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour un résumé des méthodes comptables de la Banque ayant trait à IFRS 9. Selon IFRS 9, la provision pour pertes sur créances de la période considérée liée aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Selon IAS 39, et avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision évaluée collectivement pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros était comptabilisée dans le secteur Siège social. Les résultats des périodes comparatives n'ont pas été retraités. La provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers dépréciés comprend la provision pour pertes sur créances à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39. La provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers productifs, aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière comprend la provision pour pertes sur créances à l'étape 1 et à l'étape 2 selon IFRS 9 et la provision pour pertes subies mais non encore décelées selon IAS 39.

IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance *a posteriori* ne soit utilisée. La Banque a pris la décision de ne pas retraiter l'information financière des périodes comparatives et a comptabilisé tout écart d'évaluation entre les valeurs comptables antérieures et les nouvelles valeurs comptables au 1^{er} novembre 2017 par un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. Par conséquent, les résultats de l'exercice 2018 reflètent l'adoption d'IFRS 9, tandis que les résultats des périodes antérieures reflètent l'application d'IAS 39.

Réforme fiscale aux États-Unis

Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une législation fiscale exhaustive, communément appelée *Tax Cuts and Jobs Act* (loi sur les réductions d'impôt et l'emploi) (loi sur l'impôt américaine), apportant des changements étendus et complexes au code fiscal américain.

La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu au cours du premier trimestre de 2018 à un rajustement non récurrent des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %, ainsi qu'à un rajustement de la valeur comptable de certaines participations de la Banque donnant droit à des crédits d'impôt et de sa participation dans TD Ameritrade. Selon son évaluation actuelle des incidences de la loi sur l'impôt américaine, la Banque a comptabilisé dans les résultats une charge nette non récurrente de 453 millions de dollars (365 millions de dollars US) pour les trois mois clos le 31 janvier 2018 et les six mois clos le 30 avril 2018.

La réduction du taux d'imposition des sociétés a eu un effet positif sur les résultats courants de la TD, et aura une incidence positive sur ses résultats futurs. Le montant de l'économie pourrait varier en raison notamment de changements apportés aux interprétations et aux hypothèses de la Banque, de directives que pourraient publier les organismes de réglementation ayant compétence en la matière et des mesures que pourrait prendre la Banque pour réinvestir une part de l'économie dans ses activités.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Produits d'intérêts nets	5 398 \$	5 430 \$	5 109 \$	10 828 \$	10 250 \$
Produits autres que d'intérêts	4 069	3 930	3 364	7 999	7 343
Total des produits	9 467	9 360	8 473	18 827	17 593
Provision pour pertes sur créances	556	693	500	1 249	1 133
Indemnités d'assurance et charges connexes	558	575	538	1 133	1 112
Charges autres que d'intérêts	4 822	4 846	4 786	9 668	9 683
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 531	3 246	2 649	6 777	5 665
Charge d'impôt sur le résultat	746	1 040	257	1 786	853
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	131	147	111	278	224
Résultat net – comme présenté	2 916	2 353	2 503	5 269	5 036
Dividendes sur actions privilégiées	52	52	48	104	96
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 864 \$	2 301 \$	2 455 \$	5 165 \$	4 940 \$
Attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires	2 846 \$	2 283 \$	2 427 \$	5 129 \$	4 883 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	18	18	28	36	57

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets	5 398 \$	5 430 \$	5 109 \$	10 828 \$	10 250 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	4 069	4 019	3 364	8 088	7 302
Total des produits	9 467	9 449	8 473	18 916	17 552
Provision pour pertes sur créances	556	693	500	1 249	1 133
Indemnités d'assurance et charges connexes	558	575	538	1 133	1 112
Charges autres que d'intérêts ²	4 744	4 778	4 723	9 522	9 556
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 609	3 403	2 712	7 012	5 751
Charge d'impôt sur le résultat	763	653	277	1 416	887
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ³	216	196	126	412	255
Résultat net – rajusté	3 062	2 946	2 561	6 008	5 119
Dividendes sur actions privilégiées	52	52	48	104	96
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	3 010	2 894	2 513	5 904	5 023
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	18	18	28	36	57
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 992	2 876	2 485	5 868	4 966
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁴	(86)	(85)	(78)	(171)	(158)
Charges liées à la transaction de Scottrade ⁵	(77)	(73)	–	(150)	–
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ⁶	–	(48)	–	(48)	–
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ⁷	–	–	–	–	41
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter					
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁸	(13)	(17)	(20)	(30)	(41)
Charges liées à la transaction de Scottrade	(4)	(1)	–	(5)	–
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis	–	405	–	405	–
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	–	–	–	–	7
Total des rajustements pour les éléments à noter	(146)	(593)	(58)	(739)	(83)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 846 \$	2 283 \$	2 427 \$	5 129 \$	4 883 \$

¹ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : Rajustement de la valeur comptable de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – (89) millions de dollars. Profit lié à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; premier trimestre de 2017 – 41 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Amortissement des immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; deuxième trimestre de 2018 – 62 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 63 millions de dollars; deuxième trimestre de 2017 – 63 millions de dollars; et premier trimestre de 2017 – 64 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Charges liées à la transaction de Scottrade, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; deuxième trimestre de 2018 – 16 millions de dollars; et premier trimestre de 2018 – 5 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

³ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : Amortissement des immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; deuxième trimestre de 2018 – 24 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 22 millions de dollars; deuxième trimestre de 2017 – 15 millions de dollars; et

premier trimestre de 2017 – 16 millions de dollars. Quote-part de la Banque de l'ajustement des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – (41) millions de dollars. L'incidence de ces deux éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade Financial Services, Inc. (Scottrade), comme expliqué à la note 5 ci-dessous; deuxième trimestre de 2018 – 61 millions de dollars; et premier trimestre de 2018 – 68 millions de dollars. Cet élément a été comptabilisé dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

- ⁴ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.
- ⁵ L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.
- ⁶ Le 18 septembre 2017, la Banque a acquis Scottrade Bank et TD Ameritrade a acquis Scottrade, en même temps que la Banque a procédé à l'achat d'actions de TD Ameritrade émises dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade (la «transaction de Scottrade»). Scottrade Bank a fusionné avec TD Bank, N.A. La Banque et TD Ameritrade ont engagé des frais liés à l'acquisition, y compris des indemnités de départ, des frais liés à la résiliation de contrats, des coûts de transaction directs et d'autres charges non récurrentes. Ces montants ont été comptabilisés à titre d'ajustement au résultat net et comprennent les charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank et les montants après impôt relatifs à la quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade. Ces montants sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.
- ⁷ La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné l'imputation aux résultats d'une charge nette non récurrente de 453 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2018, comprenant une charge nette avant impôt de 48 millions de dollars découlant de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, compensée en partie par l'incidence favorable de la quote-part de la Banque de la réévaluation des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, et une charge d'impôt de 405 millions de dollars découlant de la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque selon le taux de base réduit de 21 % et d'autres ajustements d'impôt connexes. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social.
- ⁸ La Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction et a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente selon IAS 39 (classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) selon IFRS 9). Ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt qui sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. Par conséquent, les dérivés ont été comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, ont été comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque des périodes antérieures excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes découlant des variations de la juste valeur de ces dérivés est comptabilisé dans le secteur Services bancaires de gros.
- ⁹ Les montants comptabilisés pour les trois mois clos le 31 janvier 2018 et les six mois clos le 30 avril 2018 ne tiennent pas compte d'un rajustement non récurrent de 31 millions de dollars des soldes de passifs d'impôt différé connexes découlant de la loi sur l'impôt américaine. L'élément à noter Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis comprend l'incidence de ce rajustement.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Résultat de base par action – comme présenté	1,54	1,24	1,31	2,78	2,63
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,08	0,32	0,03	0,40	0,05
Résultat de base par action – rajusté	1,62	1,56	1,34	3,18	2,68
Résultat dilué par action – comme présenté	1,54	1,24	1,31	2,78	2,63
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,08	0,32	0,03	0,40	0,04
Résultat dilué par action – rajusté	1,62	1,56	1,34	3,18	2,67

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	24	22	24	46	49
TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) ³	24	22	15	46	31
MBNA Canada	14	15	9	29	18
Aéroplan	5	4	4	9	9
Divers	6	5	6	11	10
	73	68	58	141	117
Logiciels et droits de gestion d'actifs	123	105	85	228	167
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	196	173	143	369	284

¹ Les montants comptabilisés pour les trois mois clos le 31 janvier 2018 et les six mois clos le 30 avril 2018 ne tiennent pas compte d'un rajustement non récurrent de 31 millions de dollars des soldes de passifs d'impôt différé connexes découlant de la loi sur l'impôt américaine. L'élément à noter Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis comprend l'incidence de ce rajustement.

² L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 %.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	69 579 \$	68 614 \$	68 956 \$	69 332 \$	68 475 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires					
– comme présenté	2 846	2 283	2 427	5 129	4 883
Éléments à noter, après impôt sur le résultat ¹	146	593	58	739	83
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires					
– rajusté	2 992	2 876	2 485	5 868	4 966
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	16,8 %	13,2 %	14,4 %	14,9 %	14,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	17,6	16,6	14,8	17,1	14,6

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le deuxième trimestre de 2018 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2018 a augmenté de 19 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, signe de la hausse des résultats dans l'ensemble des secteurs. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2018 a été de 17,1 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2018, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 16,3 % par rapport au rendement moyen de 6,9 % des établissements financiers canadiens comparables².

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 2 916 millions de dollars, soit une hausse de 413 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par la hausse des résultats avant déduction de la provision, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, reflétant désormais l'adoption d'IFRS 9 par la Banque, et une baisse du taux d'imposition effectif qui tient compte d'un changement dans la composition des activités dans le secteur Services bancaires de gros au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 3 062 millions de dollars, en hausse de 501 millions de dollars, ou 20 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté provient des augmentations de 263 millions de dollars, ou 17 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 134 millions de dollars, ou 16 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, et de 19 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une hausse de la perte nette de 3 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 563 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celui du trimestre précédent. L'augmentation tient compte de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours du trimestre précédent, de la hausse des résultats avant déduction de la provision et de la réduction de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 116 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté provient d'une diminution de la perte nette de 471 millions de dollars, ou 74 %, dans le secteur Siège social, des augmentations de 76 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 27 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une baisse de 11 millions de dollars, ou 4 % dans le secteur Services bancaires de gros.

Depuis le début de l'exercice – T2 2018 par rapport au T2 2017

Le résultat net comme présenté de 5 269 millions de dollars a augmenté de 233 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète la hausse des résultats avant déduction de la provision, en partie contrebalancée par une baisse du taux d'imposition effectif, témoignant d'un changement dans la composition des activités du secteur Services bancaires de gros à l'exercice précédent, et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, reflétant désormais l'adoption d'IFRS 9 par la Banque. Le résultat net rajusté s'est établi à 6 008 millions de dollars, en hausse de 889 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

² Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté provient des augmentations de 454 millions de dollars, ou 14 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 286 millions de dollars, ou 17 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 30 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une hausse de la perte nette de 537 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre se sont établis à 5 398 millions de dollars, en hausse de 289 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation découle d'une hausse des marges et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, ainsi que de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets est attribuable à des augmentations de 448 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 248 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 126 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 533 millions de dollars, ou 66 %, dans le secteur Services bancaires de gros. La diminution des produits d'intérêts nets en équivalence fiscale dans le secteur Services bancaires de gros est attribuable à un changement dans la composition des activités au deuxième trimestre de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume de transactions de titres de capitaux propres effectuées par les clients. Le rajustement de l'équivalence fiscale est contrebalancé dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont diminué de 32 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, surtout du fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent, ce qui a été en partie compensé par une hausse des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis.

Répartie par secteur, la diminution des produits d'intérêts nets provient de la baisse de 57 millions de dollars, ou 17 %, dans le secteur Services bancaires de gros et d'une diminution de 44 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada, le tout en partie contrebalancé par une hausse de 37 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et une augmentation de 32 millions de dollars, ou 10 % dans le secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T2 2018 par rapport au T2 2017

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 10 828 millions de dollars, en hausse de 578 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et d'une hausse des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, ainsi que de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets est attribuable à des augmentations de 488 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 460 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 227 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 597 millions de dollars, ou 50 %, dans le secteur Services bancaires de gros. La diminution des produits d'intérêts nets en équivalence fiscale dans le secteur Services bancaires de gros est attribuable à un changement dans la composition des activités au deuxième trimestre de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume de transactions de titres de capitaux propres effectuées par les clients. Le rajustement de l'équivalence fiscale est contrebalancé dans le secteur Siège social.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 4 069 millions de dollars, soit une hausse de 705 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'augmentation des produits de négociation, à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et à l'augmentation des primes de réassurance prises en charge, le tout en partie contrebalancé par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui ont donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 587 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 132 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par des diminutions de 10 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 4 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Siège social. L'augmentation dans le secteur Services bancaires de gros reflète un changement dans la composition des activités au deuxième trimestre de l'exercice précédent, compensé dans les produits d'intérêts nets (en équivalence fiscale).

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 139 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. L'augmentation tient compte de la hausse de primes de réassurance prises en charge et de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt au cours du trimestre précédent attribuable à la réforme fiscale aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits tirés des comptes à honoraires. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont augmenté de 50 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par les augmentations de 128 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 54 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 6 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par une diminution de 49 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Depuis le début de l'exercice – T2 2018 par rapport au T2 2017

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 7 999 millions de dollars, en hausse de 656 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'augmentation des produits de négociation, à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et à l'augmentation des primes de réassurance prises en charge, le tout en partie contrebalancé par la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt attribuable à la réforme fiscale aux États-Unis et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Répartie par secteur, l'augmentation par secteur des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par les augmentations de 669 million de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 267 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 6 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par une diminution de 286 millions de dollars, ou 88 %, dans le secteur Siège social. L'augmentation dans le secteur Services bancaires de gros reflète un changement dans la composition des activités au deuxième trimestre de l'exercice précédent, compensé dans les produits d'intérêts nets (en équivalence fiscale).

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 556 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 56 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux pour le trimestre a atteint 520 millions de dollars, en hausse de 87 millions de dollars, ou 20 %. L'augmentation découle principalement de la croissance des volumes, du caractère saisonnier et de la composition des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis, jumelés aux changements de paramètres favorables apportés au portefeuille de détail aux États-Unis au cours de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs pour le trimestre s'est établie à 36 millions de dollars, en baisse de 31 millions de dollars, ou 46 %. La diminution reflète principalement le ralentissement de la croissance des volumes dans le portefeuille commercial aux États-Unis, en partie contrebalancée par une migration du crédit dans le portefeuille de gros. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,36 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des augmentations de 52 millions de dollars, ou 34 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 20 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une diminution de 16 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail au Canada.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 137 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux pour le trimestre s'est établie à 520 millions de dollars, en baisse de 37 millions de dollars, ou 7 %. La diminution tient compte du maintien d'une solide qualité du crédit dans le secteur Services de détail au Canada et des tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs pour le trimestre s'est élevée à 36 millions de dollars, en baisse de 100 millions de dollars, ou 74 %, reflétant surtout les tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,36 %.

Répartie par secteur, la diminution de la provision pour pertes sur créances s'explique par une diminution de 66 millions de dollars, ou 36 %, dans le secteur Siège social (laquelle reflète en grande partie la provision pour pertes sur créances pour le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis qui est éliminée dans les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social), des diminutions de 51 millions de dollars, ou 19 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 43 millions de dollars, ou 17 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 23 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Depuis le début de l'exercice – T2 2018 par rapport au T2 2017

La provision pour pertes sur créances a été de 1 249 millions de dollars, en hausse de 116 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est élevée à 1 077 millions de dollars, en hausse de 142 millions de dollars, ou 15 %, essentiellement en raison de la croissance des volumes, du caractère saisonnier et de la composition des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis, jumelés aux changements de paramètres favorables apportés au portefeuille de détail aux États-Unis au cours de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est élevée à 172 millions de dollars, en baisse de 26 millions de dollars, ou 13 %, principalement en raison d'un ralentissement de la croissance des volumes dans le portefeuille commercial aux États-Unis, en partie contrebalancée par une augmentation dans le secteur Services de détail au Canada, reflétant l'incidence des hypothèses ayant trait aux facteurs macroéconomiques prospectifs en vertu de la méthode fondée sur les pertes de crédit attendues, et par une hausse dans le secteur Services bancaires de gros. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,41 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à une augmentation de 52 millions de dollars, ou 21 %, dans le secteur Siège social (laquelle reflète en grande partie la provision pour pertes sur créances pour le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis qui est éliminée dans les charges autres que d'intérêt du secteur Siège social), des augmentations de 42 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 37 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie neutralisé par une diminution de 15 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada.

TABLEAU 7 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES SELON IFRS 9

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos le
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2018
Provision pour pertes sur créances – Étape 3 (prêts douteux)			
Services de détail au Canada	219 \$	237 \$	456 \$
Services de détail aux États-Unis	199	187	386
Services bancaires de gros	(8)	–	(8)
Siège social ¹	110	133	243
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 3	520	557	1 077
Provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (prêts productifs)²			
Services de détail au Canada	–	33	33
Services de détail aux États-Unis	5	60	65
Services bancaires de gros	24	(7)	17
Siège social ¹	7	50	57
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	36	136	172
Provision pour pertes sur créances – comme présentée	556 \$	693 \$	1 249 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

² Comprend les actifs financiers, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES SELON IAS 39

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos le</i>		<i>Six mois clos le</i>	
	30 avril 2017		30 avril 2017	
Provision pour pertes sur créances – contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives				
Contreparties particulières	2 \$		(8) \$	
Individuellement non significatives	596		1 272	
Reprises	(165)		(329)	
Total de la provision pour pertes sur créances liées aux contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	433		935	
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées				
Services de détail au Canada et Services bancaires de gros ¹	–		–	
Services de détail aux États-Unis	34		136	
Siège social ²	33		62	
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	67		198	
Provision pour pertes sur créances – comme présentée	500 \$		1 133 \$	

¹ La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est comprise dans les résultats du secteur Siège social aux fins de la présentation de l'information de gestion.² Principalement, la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.**Indemnisations d'assurance et charges connexes**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont atteint 558 millions de dollars, en hausse de 20 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des indemnisations de réassurance prises en charge, d'une hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, et d'événements météorologiques plus violents. Cette hausse a été en partie contrebalancée par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et par des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 17 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent. La diminution reflète l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et le caractère saisonnier des indemnisations d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une hausse des indemnisations de réassurance prises en charge et des événements météorologiques plus violents.

Depuis le début de l'exercice – T2 2018 par rapport au T2 2017

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 133 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse témoigne d'une hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, d'une augmentation des indemnisations de réassurance prises en charge et d'événements météorologiques plus violents, le tout en partie neutralisé par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficiencePar rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 4 822 millions de dollars, en hausse de 36 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison des charges liées au volume, y compris la rémunération variable, en partie contrebalancées par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et les gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 4 744 millions de dollars, en hausse de 20 millions de dollars.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées est attribuable à des augmentations de 39 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 20 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 14 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail au Canada, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 37 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 50,9 %, en regard de 56,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 50,1 %, par rapport à 55,8 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 24 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent, surtout en raison des frais de restructuration au cours du trimestre précédent et du fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent, le tout en partie contrebalancé par la réévaluation de certains passifs au titre des avantages complémentaires de retraite au cours du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 34 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par les diminutions de 79 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 10 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des augmentations de 41 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 24 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 50,9 %, en regard de 51,8 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 50,1 %, en regard de 50,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2018 par rapport au T2 2017

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont atteint 9 668 millions de dollars, en baisse de 15 millions de dollars, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, de la réévaluation de certains passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des gains de productivité, le tout en partie neutralisé par la hausse des charges liées au volume, y compris la rémunération variable, et par l'accroissement des frais de restructuration au cours de l'exercice considéré. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont élevées à 9 520 millions de dollars, en baisse de 34 millions de dollars.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par la diminution de 174 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Siège social, en partie contrebalancée par les augmentations de 100 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 52 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 7 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 51,4 %, en regard de 55,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est élevé à 50,3 % par rapport à 54,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 21,1 % pour le deuxième trimestre, contre 9,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 32 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre est en grande partie attribuable à un plus grand nombre de transactions de titres de capitaux propres effectuées par les clients à l'exercice précédent, contrebalancé en partie par la baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis découlant de la réforme fiscale aux États-Unis adoptée le 22 décembre 2017. La diminution par rapport au trimestre précédent est surtout due à l'incidence de rajustements non récurrents liés à la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque au cours du trimestre précédent, en partie contrebalancée par une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt au cours du trimestre précédent.

TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>						<i>Six mois clos les</i>			
	30 avril 2018		31 janvier 2018		30 avril 2017		30 avril 2017			
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	934	\$ 26,5 %	861	\$ 26,5 %	702	\$ 26,5 %	1 795	\$ 26,5 %	1 500	\$ 26,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(17)	(0,5)	(80)	(2,5)	(341)	(12,9)	(97)	(1,4)	(428)	(7,6)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(180)	(5,1)	254	7,8	(99)	(3,7)	74	1,1	(228)	(4,0)
Divers	9	0,2	5	0,2	(5)	(0,2)	14	0,2	9	0,2
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	746	\$ 21,1 %	1 040	\$ 32,0 %	257	\$ 9,7 %	1 786	\$ 26,4 %	853	\$ 15,1 %
Total des rajustements pour les éléments à noter¹	17		(387)		20		(370)		34	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés^{2, 3}	763	\$ 21,1 %	653	\$ 19,2 %	277	\$ 10,2 %	1 416	\$ 20,2 %	887	\$ 15,4 %

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 21,1 % pour le trimestre, en hausse par rapport à 10,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et à 19,2 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre est en grande partie attribuable à un plus grand nombre de transactions de titres de capitaux propres effectuées par les clients à la période précédente, contrebalancé en partie par la baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis découlant de la réforme fiscale aux États-Unis. L'augmentation par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt au cours de la période précédente.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis, y compris la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, reflètent les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les variations de la valeur du dollar canadien ont eu un effet défavorable sur les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018 comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 10 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Trois mois clos</i>		<i>Six mois clos</i>	
	30 avril 2018		30 avril 2018	
	par rapport au		par rapport au	
	30 avril 2017		30 avril 2017	
	Augmentation (diminution)		Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis				
Total des produits	(116)	\$	(255)	\$
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	(66)		(142)	
Charges autres que d'intérêts – rajustées	(65)		(141)	
Résultat net comme présenté, après impôt	(38)		(82)	
Résultat net rajusté, après impôt	(38)		(83)	
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée	(6)		(11)	
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée	(9)		(18)	
Diminution du résultat net comme présenté, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	(43)		(93)	
Diminution du résultat net rajusté, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	(47)		(100)	
Résultat par action (en dollars canadiens)				
De base – comme présenté	(0,02)	\$	(0,05)	\$
De base – rajusté	(0,03)		(0,05)	
Dilué – comme présenté	(0,02)		(0,05)	
Dilué – rajusté	(0,03)		(0,05)	

Sur une période continue de douze mois, une appréciation/dépréciation de un cent du taux de change moyen entre le dollar américain et le dollar canadien fera augmenter/diminuer le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis d'environ 48 millions de dollars.

Sommaire et perspectives économiques

La croissance économique mondiale a continué de répondre aux attentes et les perspectives à court terme demeurent favorables. Le rythme de l'expansion mondiale devrait se maintenir à un taux proche de celui de l'an dernier, estimé à 3,7 % pour les années civiles 2018 et 2019. Les économies européennes devraient retrouver une certaine traction après un début d'année civile 2018 en douceur, tandis que l'économie chinoise restera probablement résiliente malgré les mesures prises par les autorités pour ralentir la croissance excessive du crédit.

Alors que les taux de chômage atteignent de nouveaux creux cycliques et que l'inflation commence à augmenter, un certain nombre de banques centrales sont confrontées au défi de réduire les mesures de relance monétaire d'urgence mises en place depuis la crise financière de 2008-2009. Si l'inflation continue de s'accroître progressivement, les grandes banques centrales réduiront également les mesures de relance à un rythme mesuré.

L'estimation avancée du produit intérieur brut (PIB) réel des États-Unis pour la période de janvier à mars 2018 était de 2,3 % (taux de variation par rapport au trimestre précédent, annualisé). Les dépenses de consommation et la construction de logements ont ralenti après une fin robuste de l'année civile 2017, alors que l'activité était stimulée par la reconstruction faisant suite aux ouragans. Par contre, les entreprises ont continué d'investir et de reconstituer les stocks. Les incitations à investir sont créées par la nécessité d'accroître la capacité, en complément des réductions d'impôt prévues par la loi sur l'impôt américaine et des mesures de dépenses prévues par la loi *Bipartisan Budget Act of 2018* (Bipartisan Budget Act).

Au cours des années civiles 2018 à 2019, le PIB réel des États-Unis devrait demeurer près de 3 %, une amélioration par rapport au rythme de 2,3 % enregistré en 2017. L'augmentation des revenus causée par un marché du travail restreint suggère que les dépenses de consommation devraient constituer un moteur important de la croissance économique. De façon plus générale, on s'attend à ce que l'économie américaine tire des avantages supplémentaires immédiats de la loi sur l'impôt américaine et de la *Bipartisan Budget Act*, qui devraient ajouter annuellement environ 0,6 point de pourcentage à la croissance de l'année en cours et de la prochaine année. Conformément aux perspectives économiques et à la dynamique inflationniste, la Réserve fédérale devrait relever son taux d'intérêt directeur de sa fourchette actuelle de 1,5 % à 1,75 %, pour le porter de 2,75 % à 3 % d'ici décembre 2019.

Le Canada a connu une croissance économique de 3 % au cours de l'année civile 2017, soit sa meilleure performance annuelle depuis 2011. Il est important de noter que les investissements des entreprises ont augmenté chaque trimestre civil de l'année pour la première fois depuis 2014. Des gains généralisés sur le plan de l'emploi ont également été enregistrés, avec plus de 280 000 postes à temps plein nets ajoutés, ce qui constitue la plus forte hausse depuis l'année civile 2007. Toutefois, l'économie est maintenant sur une trajectoire de croissance plus lente et la croissance du PIB réel devrait ralentir à environ 2 % au cours des années civiles 2018 et 2019.

Les capacités de production excédentaires s'étant en grande partie résorbées, le rythme de croissance s'aligne plus sur les facteurs fondamentaux à long terme. L'un de ces facteurs sous-jacents est le rythme plus modeste de l'activité dans le secteur de l'habitation, qui a été un important moteur de croissance pendant une bonne partie du cycle économique actuel. Les changements apportés à la souscription de prêts hypothécaires au début de l'année civile 2018 ont eu une incidence marquée sur l'activité immobilière, les ventes et les prix à l'échelle nationale ayant chuté en janvier et en février sur une base mensuelle. L'effet a été particulièrement notable sur les marchés où les prix sont plus élevés, comme dans les régions du Grand Toronto et de Vancouver. Des signes avant-coureurs de stabilisation ont été observés dans les données de mars. À l'avenir, on s'attend à ce que les hausses de salaires et d'emploi limitent encore plus les baisses dans le logement et aident à maintenir des gains modestes dans les dépenses de consommation. Entre-temps, les pressions sur la capacité de production, le faible taux de chômage et les indicateurs d'un climat économique positif suggèrent tous que l'investissement des entreprises continuera d'augmenter.

Après avoir augmenté son taux d'intérêt directeur à court terme d'un total de 75 pdb entre juillet 2017 et janvier 2018, la Banque du Canada a fait savoir qu'elle resterait prudente dans sa prise de décision touchant les changements de politique à venir. Bien que la Banque du Canada estime que l'économie tourne presque à son plein potentiel, elle s'inquiète de l'effet négatif sur les investissements canadiens des incertitudes entourant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de la sensibilité accrue des ménages très endettés à la hausse des taux d'intérêt. Cette prudence devrait se traduire par un rythme modéré de resserrement, ne laissant prévoir qu'une hausse additionnelle de 25 pdb du taux directeur d'ici la fin de l'année 2018.

Les taux d'intérêt directeurs des banques centrales devraient augmenter plus rapidement aux États-Unis qu'au Canada, ce qui limiterait la hausse du dollar canadien. La devise devrait rester dans une fourchette de 77 à 80 cents US au cours de l'année civile 2018, pour atteindre une fourchette de 78 à 81 cents US en 2019.

Les perspectives canadiennes comportent un certain nombre de risques majeurs de recul, y compris la possibilité d'un ralentissement plus prolongé de l'activité dans le secteur de l'habitation et une période de désendettement des ménages. De plus, les négociations de l'ALENA ne sont toujours pas résolues, ce qui maintient le risque d'un retrait des États-Unis de l'accord. Le risque d'un tel résultat présente également un inconvénient pour les perspectives américaines. Il y a aussi le risque que l'impulsion donnée à la croissance américaine par les mesures de relance budgétaire s'avère plus faible que prévu en raison des limites de capacité et d'un cycle économique prolongé. Les risques commerciaux s'étendent également au-delà de l'Amérique du Nord à mesure que des tensions commerciales s'installent entre la Chine et les États-Unis, ce qui risque de perturber les chaînes d'approvisionnement intégrées à l'échelle mondiale. Enfin, un certain nombre de questions restent en suspens, notamment les négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les tensions persistantes au Moyen-Orient et les menaces populistes qui pèsent sur les systèmes politiques et économiques établis. Tous ces facteurs maintiennent l'incertitude mondiale à un niveau élevé et peuvent entraîner des périodes de volatilité des marchés financiers.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2017 et à la note 29 intitulée Informations sectorielles des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2017. Pour de l'information sur la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9, la provision pour pertes sur créances de la période considérée liée aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Selon IAS 39, et avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision évaluée collectivement pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros était comptabilisée dans le secteur Siège social. Les résultats des périodes comparatives n'ont pas été retraités. La provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers dépréciés comprend la provision pour pertes sur créances à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39. La provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers productifs, aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière comprend la provision pour pertes sur créances à l'étape 1 et à l'étape 2 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39.

La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu au cours du premier trimestre de 2018 à un rajustement non récurrent des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %, ainsi qu'à un rajustement de la valeur comptable de certaines participations de la Banque donnant droit à des crédits d'impôt et de sa participation dans TD Ameritrade. L'incidence du rajustement non récurrent sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. La réduction du taux d'imposition des sociétés a eu un effet positif sur les résultats courants de la TD, et aura une incidence positive sur ses résultats futurs. Cet effet a été et sera reflété dans les résultats des secteurs concernés. Le montant de l'économie pourrait varier en raison notamment de changements apportés aux interprétations et aux hypothèses de la Banque, de directives que pourraient publier les organismes de réglementation ayant compétence en la matière et des mesures que pourrait prendre la Banque pour réinvestir une part de l'économie dans ses activités. Le taux d'imposition effectif du secteur Services bancaires de détail aux États-Unis a diminué de façon proportionnelle à la réduction du taux d'imposition fédéral et devrait demeurer à ce niveau pour le reste de 2018. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» et au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 17 millions de dollars, par rapport à 457 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent et à 105 millions de dollars pour le trimestre précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Produits d'intérêts nets	2 781 \$	2 825 \$	2 533 \$	5 606 \$	5 146 \$
Produits autres que d'intérêts	2 731	2 725	2 599	5 456	5 189
Total des produits	5 512	5 550	5 132	11 062	10 335
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux ¹	219	237	235	456	504
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ²	–	33	–	33	–
Total de la provision pour pertes sur créances ³	219	270	235	489	504
Indemnisations d'assurance et charges connexes	558	575	538	1 133	1 112
Charges autres que d'intérêts	2 232	2 311	2 218	4 543	4 443
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	670	637	571	1 307	1 140
Résultat net	1 833 \$	1 757 \$	1 570 \$	3 590 \$	3 136 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	50,6 %	47,2 %	45,0 %	48,9 %	44,0 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)	2,91	2,88	2,81	2,89	2,81
Ratio d'efficacité	40,5	41,6	43,2	41,1	43,0
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	392 \$	397 \$	404 \$	392 \$	404 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	289	289	279	289	279
Nombre de succursales de détail au Canada	1 121	1 129	1 153	1 121	1 153
Nombre moyen d'équivalents temps plein	38 051	38 050	39 227	38 050	39 288

¹ La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39 au titre des actifs financiers.

² La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 1 et l'étape 2 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39 au titre des actifs financiers, des engagements de prêt et des contrats de garantie financière.

³ Depuis le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) liée à la provision pour pertes sur créances (au bilan) aux trois étapes est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Selon IAS 39 et avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées associée aux produits des Services de détail au Canada était comptabilisée dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

Le résultat net des Services de détail au Canada pour le trimestre s'est élevé à 1 833 millions de dollars, en hausse de 263 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat net découle de l'accroissement des produits et de la baisse de la provision pour pertes sur créances, neutralisés en partie par la hausse des indemnisations d'assurance et l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 50,6 %, comparativement à 45,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 5 512 millions de dollars, en hausse de 380 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 248 millions de dollars, ou 10 %, en raison de la croissance des volumes et de l'accroissement des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 23 milliards de dollars, ou 6 %, en raison de la croissance de 5 % des volumes de prêts aux particuliers et de 10 % des volumes de prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 18 milliards de dollars, ou 6 %, les volumes de dépôts d'entreprises ayant augmenté de 11 % et les volumes de dépôts de particuliers, de 4 %. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,91 %, soit une augmentation de 10 pdb, en raison de la hausse des taux d'intérêt, en partie neutralisée par la concurrence sur le plan des prix des prêts.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 132 millions de dollars, ou 5 %, du fait de l'augmentation des primes de réassurance prises en charge, de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires et de la hausse des primes d'assurance, en partie neutralisées par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des indemnisations d'assurance.

Les actifs administrés s'élevaient à 392 milliards de dollars au 30 avril 2018, en baisse de 12 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'incidence de la vente des services de placement direct en Europe au troisième trimestre de l'exercice précédent, en partie neutralisée par la croissance des nouveaux actifs. Les actifs gérés s'établissaient à 289 milliards de dollars au 30 avril 2018, en hausse de 10 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait de la croissance des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 219 millions de dollars, en baisse de 16 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux pour le trimestre s'est établie à 219 millions de dollars, en baisse de 16 millions de dollars, ou 7 %, en raison d'un solide rendement au chapitre du crédit des services bancaires aux particuliers et aux entreprises. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs (comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice précédent dans le secteur Siège social en tant que pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39) était de néant, du fait de la croissance des volumes, neutralisée par la migration généralement favorable des risques des services bancaires aux particuliers. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, est resté dans un creux cyclique à 0,23 %, en baisse de 3 pdb. Les prêts douteux nets ont diminué de 147 millions de dollars, ou 22 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,13 % du total des prêts, par rapport à 0,18 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont atteint 558 millions de dollars, en hausse de 20 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des indemnisations de réassurance prises en charge, d'une hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et d'événements météorologiques plus violents. Cette hausse a été en partie contrebalancée par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et par des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 2 232 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré a été de 40,5 %, par rapport à 43,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

Le résultat net des Services de détail au Canada pour le trimestre a augmenté de 76 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La hausse du résultat net découle des diminutions des charges autres que d'intérêts, de la provision pour pertes sur créances et des indemnités d'assurance, annulées en partie par une baisse des produits du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 50,6 % pour le trimestre considéré, contre 47,2 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont reculé de 38 millions de dollars, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 44 millions de dollars, ou 2 %, reflétant le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent, en partie contrebalancé par la hausse des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 4 milliards de dollars, ou 1 %, en raison de la croissance de 3 % des volumes de prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a été relativement stable. La marge d'intérêts nette a augmenté de 3 pnb, pour s'établir à 2,91 %, en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 6 millions de dollars en raison de la hausse des primes de réassurance prises en charge et de l'augmentation des primes d'assurance, en partie neutralisées par le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent, la baisse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels, et la diminution des volumes d'opérations des services de placement direct.

Les actifs administrés ont diminué de 5 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant d'une baisse de la valeur de marché, en partie contrebalancée par la croissance des nouveaux actifs. Les actifs gérés sont demeurés relativement stables.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 51 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 18 millions de dollars, ou 8 %, en raison d'un solide rendement au chapitre du crédit des services bancaires aux particuliers et aux entreprises. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs était de néant, une baisse de 33 millions de dollars, principalement du fait de l'incidence des hypothèses ayant trait aux facteurs macroéconomiques prospectifs au trimestre précédent et de la migration favorable des risques, en partie neutralisées par la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, est resté dans un creux cyclique à 0,23 %, en baisse de 4 pnb. Les prêts douteux nets ont diminué de 47 millions de dollars, ou 8 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,13 % du total des prêts, par rapport à 0,14 % au trimestre précédent.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 17 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent. Cette diminution reflète une évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et le caractère saisonnier des demandes d'indemnisation, en partie neutralisés par une augmentation des indemnités de réassurance prises en charge et des événements météorologiques plus violents.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 79 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent en raison des frais de restructuration engagés dans plusieurs secteurs au trimestre précédent et de la diminution des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre a été de 40,5 %, par rapport à 41,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2018 par rapport au T2 2017

Le résultat net des Services de détail au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2018 a atteint 3 590 millions de dollars, une hausse de 454 millions de dollars, ou 14 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du résultat net découle de l'accroissement des produits et de la baisse de la provision pour pertes sur créances, annulés en partie par la hausse des charges autres que d'intérêts et des indemnités d'assurance. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 48,9 % pour la période considérée, contre 44,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 11 062 millions de dollars, en hausse de 727 millions de dollars, ou 7 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 460 millions de dollars, ou 9 %, en raison de la croissance des volumes et de l'accroissement des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 22 milliards de dollars, ou 6 %, en raison de la croissance de 5 % des volumes de prêts aux particuliers et de 9 % des volumes de prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 19 milliards de dollars, ou 6 %, les volumes de dépôts d'entreprises ayant augmenté de 10 % et les volumes de dépôts de particuliers, de 5 %. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,89 %, soit une augmentation de 8 pnb, en raison de la hausse des taux d'intérêt, en partie neutralisée par la concurrence sur le plan des prix des prêts.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 267 millions de dollars, ou 5 %, du fait de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de l'augmentation des indemnités de réassurance prises en charge, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels, et de l'accroissement des volumes d'opérations des services de placement direct.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 489 millions de dollars, en baisse de 15 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 456 millions de dollars, en baisse de 48 millions de dollars, ou 10 %. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est élevée à 33 millions de dollars, témoignant de l'incidence des hypothèses ayant trait aux facteurs macroéconomiques prospectifs en vertu de la méthode fondée sur les pertes de crédit attendues et de la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,25 %, en baisse de 2 pnb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 133 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse témoigne d'une hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, d'une augmentation des indemnités de réassurance prises en charge et d'événements météorologiques plus violents, le tout en partie neutralisé par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 543 millions de dollars, en hausse de 100 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par les frais de restructuration engagés dans plusieurs secteurs, l'augmentation des charges de personnel, y compris les charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, et la hausse des investissements en technologie stratégique, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la vente des services de placement direct en Europe au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficacité pour la période a été de 41,1 %, contre 43,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Dollars canadiens					
Produits d'intérêts nets	1 977 \$	1 940 \$	1 851 \$	3 917 \$	3 690 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	654	703	664	1 357	1 351
Total des produits	2 631	2 643	2 515	5 274	5 041
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux ²	199	187	118	386	273
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³	5	60	34	65	136
Total de la provision pour pertes sur créances	204	247	152	451	409
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 488	1 447	1 449	2 935	2 883
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 472	1 442	1 449	2 914	2 883
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présentée ¹	94	103	177	197	323
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajustée ¹	98	104	177	202	323
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	845	846	737	1 691	1 426
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté⁴	857	850	737	1 707	1 426
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée ¹	134	106	108	240	219
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée ^{1, 5}	195	174	108	369	219
Résultat net – comme présenté	979 \$	952 \$	845 \$	1 931 \$	1 645 \$
Résultat net – rajusté	1 052	1 024	845	2 076	1 645

Dollars américains

Produits d'intérêts nets	1 551 \$	1 533 \$	1 391 \$	3 084 \$	2 772 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	513	555	498	1 068	1 015
Total des produits – comme présenté	2 064	2 088	1 889	4 152	3 787
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux ²	158	148	88	306	204
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³	3	47	26	50	103
Total de la provision pour pertes sur créances	161	195	114	356	307
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 167	1 144	1 088	2 311	2 165
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 154	1 140	1 088	2 294	2 165
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présentée ¹	73	80	133	153	243
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajustée ¹	76	81	133	157	243
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	663	669	554	1 332	1 072
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté⁴	673	672	554	1 345	1 072
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée ¹	107	82	82	189	165
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée ^{1, 5}	154	137	82	291	165
Résultat net – comme présenté	770 \$	751 \$	636 \$	1 521 \$	1 237 \$
Résultat net – rajusté	827	809	636	1 636	1 237

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	11,9 %	11,2 %	10,0 %	11,5 %	9,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	12,7	12,0	10,0	12,4	9,6
Marge d'intérêts nette ⁶	3,23	3,19	3,05	3,21	3,04
Ratio d'efficacité – comme présenté	56,5	54,8	57,6	55,6	57,2
Ratio d'efficacité – rajusté	55,9	54,6	57,6	55,3	57,2
Actifs administrés (en milliards de dollars)	19 \$	19 \$	18 \$	19 \$	18 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars)	59	65	60	59	60
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 244	1 244	1 260	1 244	1 260
Nombre moyen d'équivalents temps plein	26 382	26 168	25 745	26 273	25 893

¹ La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu au cours du premier trimestre de 2018 à un rajustement non récurrent des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %, ainsi qu'à un rajustement de la valeur comptable de certaines participations de la Banque donnant droit à des crédits d'impôt et de sa participation dans TD Ameritrade. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.

² La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39 au titre des actifs financiers.

³ La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 1 et l'étape 2 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39 au titre des actifs financiers, des engagements de prêt et des contrats de garantie financière.

⁴ Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis exclut les éléments à noter suivants : Charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank; deuxième trimestre de 2018 – 16 millions de dollars (12 millions de dollars après impôt) ou 13 millions de dollars US (10 millions de dollars US après impôt); et premier trimestre 2018 – 5 millions de dollars (4 millions de dollars après impôt) ou 4 millions de dollars US (3 millions de dollars US après impôt). Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

⁵ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade; deuxième trimestre de 2018 – 61 millions de dollars après impôt ou 47 millions de dollars US après impôt; et premier trimestre de 2018 – 68 millions de dollars après impôt ou 55 millions de dollars US après impôt. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

⁶ La marge d'intérêts nette exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 979 millions de dollars (770 millions de dollars US) pour le trimestre, en hausse de 134 millions de dollars (134 millions de dollars US), ou 16 % (21 % en dollars US), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 052 millions de dollars (827 millions de dollars US) pour le trimestre, une hausse de 207 millions de dollars (191 millions de dollars US), ou 24 % (30 % en dollars US). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 11,9 % et 12,7 %, contre 10,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour le trimestre ont été respectivement de 845 millions de dollars (663 millions de dollars US) et 134 millions de dollars (107 millions de dollars US). Sur une base rajustée, le secteur Services bancaires de détail aux États-Unis et la participation de la Banque dans TD Ameritrade ont généré un résultat net qui s'est élevé respectivement à 857 millions de dollars (673 millions de dollars US) et 195 millions de dollars (154 millions de dollars US) pour le trimestre.

La contribution comme présentée de TD Ameritrade totalisait 107 millions de dollars US, en hausse de 25 millions de dollars US, ou 30 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la transaction de Scottrade, de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation du nombre d'opérations effectuées par les clients, en partie contrebalancées par des charges liées à la transaction de Scottrade et l'augmentation des charges d'exploitation. La contribution rajustée de TD Ameritrade s'est chiffrée à 154 millions de dollars US, une augmentation de 72 millions de dollars US, ou 88 %.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 109 millions de dollars US, ou 20 %, pour atteindre 663 millions de dollars US pour le trimestre, en raison d'une hausse des volumes de prêts et de dépôts, de l'augmentation des marges sur les dépôts, de la croissance des produits d'honoraires, de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade et de la baisse du taux d'imposition des sociétés, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est accru de 119 millions de dollars US, ou 21 %, pour atteindre 673 millions de dollars US.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et des services de gestion de patrimoine. Les produits ont été de 2 064 millions de dollars US pour le trimestre, en hausse de 175 millions de dollars US, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 160 millions de dollars US, ou 12 %, par suite de l'accroissement des marges sur les dépôts, de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,23 %, une augmentation de 18 pnb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 15 millions de dollars US, ou 3 %, témoignant de la croissance des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que des services de gestion de patrimoine, en partie contrebalancée par des pertes additionnelles à l'égard de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 7 milliards de dollars US, ou 5 %, en regard de celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 3 % des prêts aux entreprises et de 7 % des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 20 milliards de dollars US, ou 8 %, les volumes de dépôts de particuliers ayant augmenté de 4 %, les volumes de dépôts des entreprises de 1 %, et les volumes dans les comptes de passage de 17 %, reflétant la transaction de Scottrade.

Les actifs administrés qui s'élevaient à 19 milliards de dollars US au 30 avril 2018 sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les actifs gérés totalisaient 59 milliards de dollars US au 30 avril 2018, en baisse de 1 % en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète des sorties de fonds nettes, contrebalancées par l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances a été de 161 millions de dollars US pour le trimestre, en hausse de 47 millions de dollars US, ou 41 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a atteint 158 millions de dollars US, en hausse de 70 millions de dollars US, ou 80 %, reflétant principalement la croissance des volumes, le caractère saisonnier et la composition des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto, jumelés aux changements de paramètres favorables apportés au portefeuille de détail à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est élevée à 3 millions de dollars US, une baisse de 23 millions de dollars US, ou 88 %, attribuable surtout à un ralentissement de la croissance des volumes dans les portefeuilles commerciaux aux États-Unis. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances des Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,45 %, en hausse de 12 pnb. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts dépréciés acquis, ont atteint 1,4 milliard de dollars US, en baisse de 32 millions de dollars US, ou 2 %. Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, représentaient 1 % du total des prêts au 30 avril 2018.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont élevées à 1 167 millions de dollars US, en hausse de 79 millions de dollars US, ou 7 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des investissements dans les initiatives commerciales, la croissance du volume d'affaires, la hausse des charges de personnel et les charges liées à la transaction de Scottrade, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 66 millions de dollars US, ou 6 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 56,5 % et 55,9 %, par rapport à 57,6 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis de 979 millions de dollars (770 millions de dollars US) a augmenté de 27 millions de dollars (19 millions de dollars US), ou 3 % (3 % en dollars US), par rapport à celui du trimestre précédent, alors que le résultat net rajusté de 1 052 millions de dollars (827 millions de dollars US) s'est accru de 28 millions de dollars (18 millions de dollars US), ou 3 % (2 % en dollars US). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 11,9 % et 12,7 %, contre respectivement 11,2 % et 12,0 % pour le trimestre précédent.

La contribution comme présentée de TD Ameritrade totalisait 107 millions de dollars US, en hausse de 25 millions de dollars US, ou 30 %, par rapport à celle du trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des volumes d'opérations et des produits tirés des actifs, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges d'exploitation. La contribution rajustée de TD Ameritrade s'est chiffrée à 154 millions de dollars US, une augmentation de 17 millions de dollars US, ou 12 %.

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de détail aux États-Unis de 663 millions de dollars US pour le trimestre a diminué de 6 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a progressé de 1 million de dollars US, pour atteindre 673 millions de dollars US.

Les produits pour le trimestre ont reculé de 24 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 18 millions de dollars US, ou 1 %, en raison de l'accroissement des marges sur les dépôts, en partie neutralisé par le fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,23 %, une augmentation de 4 pnb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts, en partie contrebalancé par la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 42 millions de dollars US, ou 8 %, témoignant principalement de la baisse saisonnière des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers et des pertes additionnelles à l'égard de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt.

Le volume moyen des prêts a diminué de 1 milliard de dollars US, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison de la baisse des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 4 milliards de dollars US, ou 1 %, les volumes de dépôts de particuliers ayant augmenté de 2 %, les volumes de dépôts des entreprises de 2 % et les volumes dans les comptes de passage de 1 %.

Les actifs administrés qui s'élevaient à 19 milliards de dollars US au 30 avril 2018 sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés totalisaient 59 milliards de dollars US au 30 avril 2018, en baisse de 9 %, reflétant une baisse des marchés et des sorties de fonds nettes au cours du trimestre considéré.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 34 millions de dollars US, ou 17 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a atteint 158 millions de dollars US, en hausse de 10 millions de dollars US, ou 7 %. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est élevée à 3 millions de dollars US, une baisse de 44 millions de dollars US, principalement attribuable aux tendances saisonnières des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto et à un ralentissement de la croissance des volumes dans les portefeuilles commerciaux aux États-Unis. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,45 %, en baisse de 7 pnb. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts dépréciés acquis, ont atteint 1,4 milliard de dollars US, en baisse de 51 millions de dollars US, ou 4 %. Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, représentaient 1 % du total des prêts au 30 avril 2018.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 23 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'augmentation des investissements dans les initiatives commerciales, la hausse des charges de personnel et les charges liées à la transaction de Scottrade, le tout en partie contrebalancé par le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 14 millions de dollars US, ou 1 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 56,5 % et 55,9 %, contre respectivement 54,8 % et 54,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2018 par rapport au T2 2017

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 931 millions de dollars (1 521 millions de dollars US) pour les six mois clos le 30 avril 2018, en hausse de 286 millions de dollars (284 millions de dollars US), ou 17 % (23 % en dollars US), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est établi à 2 076 millions de dollars (1 636 millions de dollars US), une hausse de 431 millions de dollars (399 millions de dollars US), ou 26 % (32 % en dollars US). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 11,5 % et 12,4 %, contre 9,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour la période ont été respectivement de 1 691 millions de dollars (1 332 millions de dollars US) et 240 millions de dollars (189 millions de dollars US). Sur une base rajustée, le secteur Services bancaires de détail aux États-Unis et la participation de la Banque dans TD Ameritrade ont généré un résultat net qui s'est élevé respectivement à 1 707 millions de dollars (1 345 millions de dollars US) et 369 millions de dollars (291 millions de dollars US) pour la période.

La contribution comme présentée de TD Ameritrade a totalisé 189 millions de dollars US, en hausse de 24 millions de dollars US, ou 15 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la transaction de Scottrade, de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation du nombre d'opérations effectuées par les clients, en partie contrebalancées par des charges liées à la transaction de Scottrade et l'augmentation des charges d'exploitation. La contribution rajustée de TD Ameritrade s'est chiffrée à 291 millions de dollars US, une augmentation de 126 millions de dollars US, ou 76 %.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 260 millions de dollars US, ou 24 %, pour atteindre 1 332 millions de dollars US pour la période, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des volumes de prêts et de dépôts, de l'augmentation des marges sur les dépôts, de la croissance des produits d'honoraires, de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade et de la baisse du taux d'imposition des sociétés, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est accru de 273 millions de dollars US, ou 25 %, pour atteindre 1 345 millions de dollars US.

Les produits pour la période ont été de 4 152 millions de dollars US, en hausse de 365 millions de dollars US, ou 10 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 312 millions de dollars US, ou 11 %, par suite surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts, de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,21 %, une augmentation de 17 pnb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 53 millions de dollars US, ou 5 %, témoignant de la croissance des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que des services de gestion de patrimoine, en partie contrebalancée par des pertes additionnelles à l'égard de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 7 milliards de dollars US, ou 5 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 7 % des prêts aux particuliers et de 3 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 19 milliards de dollars US, ou 8 %, reflétant une hausse de 5 % des volumes de dépôts de particuliers et une augmentation de 16 % du volume des comptes de passage attribuable principalement à la transaction de Scottrade.

La provision pour pertes sur créances a été de 356 millions de dollars US, en hausse de 49 millions de dollars US, ou 16 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a atteint 306 millions de dollars US, en hausse de 102 millions de dollars US, ou 50 %, reflétant principalement la croissance des volumes, le caractère saisonnier et la composition des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto, jumelés aux changements de paramètres favorables apportés au portefeuille de détail à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs a atteint 50 millions de dollars US, une baisse de 53 millions de dollars US, ou 51 %, attribuable surtout à un ralentissement de la croissance des volumes dans les portefeuilles commerciaux aux États-Unis. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances des Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,48 %, en hausse de 4 pnb.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour la période se sont élevées à 2 311 millions de dollars US, en hausse de 146 millions de dollars US, ou 7 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des investissements dans les initiatives commerciales, la croissance du volume et des affaires, la hausse des charges de personnel et les charges liées à la transaction de Scottrade, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 129 millions de dollars US, ou 6 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour la période se sont établis respectivement à 55,6 % et 55,3 %, par rapport à 57,2 % pour la période correspondance de l'exercice précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 7 «Participation dans des entreprises associées et des coentreprises» des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	272 \$	329 \$	805 \$	601 \$	1 198 \$
Produits autres que d'intérêts ^{1, 2}	600	546	13	1 146	477
Total des produits	872	875	818	1 747	1 675
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances liée aux prêts douteux ^{2, 3}	(8)	–	(4)	(8)	(28)
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ⁴	24	(7)	–	17	–
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances ⁵	16	(7)	(4)	9	(28)
Charges autres que d'intérêts	501	511	481	1 012	1 005
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) ⁶	88	93	93	181	183
Résultat net	267 \$	278 \$	248 \$	545 \$	515 \$

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale)	475 \$	515 \$	425 \$	990 \$	940 \$
Montant brut prélevé (en milliards de dollars canadiens) ⁷	22,1	19,5	20,2	22,1	20,2
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,7 %	20,1 %	16,4 %	19,4 %	16,9 %
Ratio d'efficacité	57,5	58,4	58,8	57,9	60,0
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 053	4 027	3 969	4 040	3 949

¹ Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes sur les dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées (classées comme étant à la JVAERG selon IFRS 9 et comme disponibles à la vente selon IAS 39) est comptabilisé dans les Services bancaires de gros, alors qu'il était auparavant présenté dans le secteur Siège social, et traité comme un élément à noter. Se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Depuis le 1^{er} novembre 2017, les coûts engagés liés aux swaps sur défaillance de crédit utilisés pour gérer l'exposition des prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros, qui étaient auparavant présentés comme une composante de la provision pour pertes sur créances, sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts. La variation de la valeur de marché des swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts engagés, continue d'être incluse dans le secteur Siège social.

³ La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39 au titre des actifs financiers.

⁴ La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 1 et l'étape 2 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39 au titre des actifs financiers, des engagements de prêt et des contrats de garantie financière.

⁵ Depuis le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) liée à la provision pour pertes sur créances (au bilan) aux trois étapes est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Selon IAS 39 et avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées associée aux produits des Services bancaires de gros était comptabilisée dans le secteur Siège social.

⁶ La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné au premier trimestre de 2018 un rajustement non récurrent des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis des Services bancaires de gros selon le taux de base réduit de 21 %. L'incidence sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.

⁷ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances liée aux activités de prêts aux grandes entreprises.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 267 millions de dollars, soit une hausse de 19 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse de la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 18,7 %, comparativement à 16,4 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises et de placements offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Les Services bancaires de gros génèrent des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits pour le trimestre ont été de 872 millions de dollars, en hausse de 54 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une hausse des produits liés aux activités de négociation. Les variations des produits d'intérêts nets (équivalence fiscale) et des produits autres que d'intérêts ont subi l'incidence de la composition des activités en raison de l'augmentation du volume de transactions de titres de capitaux propres effectuées par les clients au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 16 millions de dollars pour le trimestre comparativement à une reprise nette de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a consisté en une reprise nette de 8 millions de dollars, en hausse de 4 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse de la reprise des provisions se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs (comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice précédent dans le secteur Siège social en tant que pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39) pour le trimestre s'est élevée à 24 millions de dollars, principalement du fait de la migration du crédit.

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 501 millions de dollars, en hausse de 20 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait des investissements continus à l'égard des employés en contact direct avec la clientèle pour soutenir dans son ensemble l'expansion de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a diminué de 11 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison d'une hausse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par une baisse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 18,7 %, comparativement à 20,1 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 3 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout d'une baisse des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par une hausse des prêts aux grandes entreprises.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 23 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux pour le trimestre a consisté en une reprise nette de 8 millions de dollars, en raison de la reprise des provisions se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est élevée à 24 millions de dollars, en hausse de 31 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, principalement du fait de la migration du crédit et d'une reprise de provisions au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 10 millions de dollars, ou 2 %, en regard de celles du trimestre précédent, ce qui s'explique par la baisse de la rémunération variable, en partie contrebalancée par la réévaluation de certains passifs au titre des avantages complémentaires de retraite au trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2018 par rapport au T2 2017

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2018 a atteint 545 millions de dollars, en hausse de 30 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse de la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 19,4 %, comparativement à 16,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits ont été de 1 747 millions de dollars, en hausse de 72 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par une augmentation des prêts aux grandes entreprises et une hausse des produits liés aux activités de négociation, en partie neutralisées par une baisse des activités de prise ferme de titres de capitaux propres. Les variations des produits d'intérêts nets (équivalence fiscale) et des produits autres que d'intérêts ont subi l'incidence de la composition des activités en raison de la hausse du volume de transactions de titres de capitaux propres effectuées par les clients à la période correspondante de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 9 millions de dollars, par rapport à une reprise nette de 28 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a consisté en une reprise nette de 8 millions de dollars, en baisse de 20 millions de dollars, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse de la reprise des provisions se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs (comptabilisée à la période correspondante de l'exercice précédent dans le secteur Siège social en tant que pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39) pour la période s'est établie à 17 millions de dollars, principalement du fait de la migration du crédit.

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 1 012 millions de dollars, en hausse de 7 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de la hausse de la rémunération variable et des investissements continus à l'égard des employés en contact direct avec la clientèle pour soutenir dans son ensemble l'expansion de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par la réévaluation de certains passifs au titre des avantages complémentaires de retraite.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Résultat net – comme présenté^{1, 2, 3}	(163) \$	(634) \$	(160) \$	(797) \$	(260) \$
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt⁴					
Amortissement des immobilisations incorporelles	86	85	78	171	158
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ³	–	48	–	48	–
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ¹	–	–	–	–	(41)
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	86	133	78	219	117
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter ³	13	(388)	20	(375)	34
Résultat net – rajusté	(90) \$	(113) \$	(102) \$	(203) \$	(177) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social	(189) \$	(198) \$	(186) \$	(387) \$	(419) \$
Autres	81	67	56	148	185
Participations ne donnant pas le contrôle	18	18	28	36	57
Résultat net – rajusté	(90) \$	(113) \$	(102) \$	(203) \$	(177) \$
Principaux volumes					
Nombre moyen d'équivalents temps plein	14 574	14 336	14 540	14 454	14 364

¹ Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes sur les dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées (classées comme étant à la JVAERG selon IFRS 9 et comme disponibles à la vente selon IAS 39) est comptabilisé dans les Services bancaires de gros, alors qu'il était auparavant présenté dans le secteur Siège social, et traité comme un élément à noter. Se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Depuis le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) liée à la provision pour pertes sur créances (au bilan) aux trois étapes est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Selon IAS 39 et avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées associée aux produits des secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros était comptabilisée dans le secteur Siège social.

³ La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné l'imputation aux résultats d'une charge nette non récurrente de 453 millions de dollars au premier trimestre de 2018, comprenant une charge nette avant impôt de 48 millions de dollars découlant de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, compensée en partie par l'incidence favorable de la quote-part de la Banque de la réévaluation des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, et une charge d'impôt de 405 millions de dollars découlant de la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque selon le taux de base réduit de 21 % et d'autres ajustements d'impôts connexes.

⁴ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 163 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 160 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée a augmenté surtout en raison de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de la diminution des participations ne donnant pas le contrôle au cours du trimestre considéré, en partie contrebalancées par une hausse des autres éléments au cours du trimestre considéré. L'augmentation de l'apport des autres éléments s'explique en grande partie par la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au cours du trimestre considéré. La perte nette rajustée s'est élevée à 90 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 102 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est élevée à 163 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 634 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette comme présentée a diminué surtout en raison de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au trimestre précédent, et d'une hausse des autres éléments et d'une baisse des charges nettes du Siège social au cours du trimestre considéré. L'augmentation de l'apport des autres éléments est surtout attribuable à la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au cours du trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont diminué en raison principalement de la hausse des frais liés à la réglementation au cours du trimestre précédent. La perte nette rajustée s'est établie à 90 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 113 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2018 par rapport au T2 2017

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les six mois clos le 30 avril 2018 a été de 797 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 260 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la perte nette comme présentée est surtout attribuable à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis pour la période considérée, aux profits liés à la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente à la période correspondante de l'exercice précédent, et à la diminution des participations ne donnant pas le contrôle et de l'apport des autres éléments, le tout en partie compensé par une baisse des charges nettes du Siège social au cours de la période considérée. La diminution de l'apport des autres éléments s'explique essentiellement par la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan pour la période considérée. Les charges nettes du Siège social ont diminué principalement du fait de la baisse des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation pour la période considérée. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2018 s'est élevée à 203 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 177 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les							
	2018				2017			
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits d'intérêts nets	5 398 \$	5 430 \$	5 330 \$	5 267 \$	5 109 \$	5 141 \$	5 072 \$	4 924 \$
Produits autres que d'intérêts	4 069	3 930	3 940	4 019	3 364	3 979	3 673	3 777
Total des produits	9 467	9 360	9 270	9 286	8 473	9 120	8 745	8 701
Provision pour pertes sur créances	556	693	578	505	500	633	548	556
Indemnités d'assurance et charges connexes	558	575	615	519	538	574	585	692
Charges autres que d'intérêts	4 822	4 846	4 828	4 855	4 786	4 897	4 848	4 640
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	746	1 040	640	760	257	596	555	576
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	131	147	103	122	111	113	94	121
Résultat net – comme présenté	2 916	2 353	2 712	2 769	2 503	2 533	2 303	2 358
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt								
Amortissement des immobilisations incorporelles ¹	86	85	78	74	78	80	80	79
Charges liées à la transaction de Scottrade ¹	77	73	46	–	–	–	–	–
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ¹	–	48	–	–	–	–	–	–
Profit de dilution lié à la transaction de Scottrade ²	–	–	(204)	–	–	–	–	–
Perte à la vente des services de placement direct en Europe ³	–	–	–	42	–	–	–	–
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ¹	–	–	–	–	–	(41)	(19)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	163	206	(80)	116	78	39	61	79
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	17	(387)	29	20	20	14	17	21
Résultat net – rajusté	3 062	2 946	2 603	2 865	2 561	2 558	2 347	2 416
Dividendes sur actions privilégiées	52	52	50	47	48	48	43	36
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	3 010	2 894	2 553	2 818	2 513	2 510	2 304	2 380
Attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires – rajustés	2 992	2 876	2 518	2 789	2 485	2 481	2 275	2 351
Participations ne donnant pas le contrôle – rajustée	18 \$	18 \$	35 \$	29 \$	28 \$	29 \$	29 \$	29 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	1,54 \$	1,24 \$	1,42 \$	1,46 \$	1,31 \$	1,32 \$	1,20 \$	1,24 \$
Rajusté	1,62	1,56	1,36	1,51	1,34	1,34	1,23	1,27
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,54	1,24	1,42	1,46	1,31	1,32	1,20	1,24
Rajusté	1,62	1,56	1,36	1,51	1,34	1,33	1,22	1,27
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	16,8 %	13,2 %	15,4 %	15,5 %	14,4 %	14,4 %	13,3 %	14,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	17,6	16,6	14,7	16,1	14,8	14,5	13,6	14,5

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actifs productifs moyens	1 124 \$	1 116 \$	1 077 \$	1 077 \$	1 056 \$	1 041 \$	1 031 \$	989 \$
Marge d'intérêts nette	1,97 %	1,93 %	1,96 %	1,94 %	1,98 %	1,96 %	1,96 %	1,98 %

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade le 18 septembre 2017, TD Ameritrade a émis 38,8 millions d'actions, dont 11,1 millions ont été souscrites par la Banque conformément à ses droits préférentiels de souscription. Par suite de l'émission des actions, le pourcentage de la participation en actions ordinaires de la Banque dans TD Ameritrade a diminué et la Banque a dégagé un profit de dilution de 204 millions de dollars comptabilisé dans le secteur Siège social.

³ Le 2 juin 2017, la Banque a conclu la vente de ses services de placement direct en Europe à Interactive Investor PLC. Une perte de 40 millions de dollars après impôt a été comptabilisée dans le secteur Siège social, dans les autres produits (pertes). La perte n'est pas considérée comme survenue dans le cours normal des affaires pour la Banque.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES¹

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2018	1 ^{er} novembre 2017	Aux 31 octobre 2017
Actif			
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	40 584 \$	55 156 \$	55 156 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	114 017	103 832	103 918
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	4 087	9 272	s. o. ²
Dérivés	55 098	56 195	56 195
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 442	3 150	4 032
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	134 011	143 107	s. o.
Valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	s. o.	146 411
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	90 106	76 157	s. o.
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	s. o.	s. o.	71 363
Valeurs mobilières prises en pension	140 914	134 429	134 429
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	621 999	603 041	612 591
Autres	79 578	94 882	94 900
Total de l'actif	1 283 836 \$	1 279 221 \$	1 278 995 \$
Passif			
Dépôts détenus à des fins de transaction	103 393 \$	79 940 \$	79 940 \$
Dérivés	47 905	51 214	51 214
Dépôts	829 801	832 824	832 824
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	96 177	88 591	88 591
Billets et débetures subordonnés	7 631	9 528	9 528
Autres	122 267	141 958	141 708
Total du passif	1 207 174	1 204 055	1 203 805
Total des capitaux propres	76 662	75 166	75 190
Total du passif et des capitaux propres	1 283 836 \$	1 279 221 \$	1 278 995 \$

¹ Pour plus de renseignements sur les variations du bilan entre le 31 octobre 2017 et le 1^{er} novembre 2017, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Sans objet.

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 284 milliards de dollars au 30 avril 2018, soit 5 milliards de dollars de plus qu'au 1^{er} novembre 2017. L'augmentation s'explique essentiellement par les prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 19 milliards de dollars, les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, de 14 milliards de dollars, les prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction de 10 milliards de dollars et les valeurs mobilières prises en pension de 6 milliards de dollars. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 15 milliards de dollars, des actifs financiers à la JVAERG de 9 milliards de dollars, des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net de 5 milliards de dollars, et des autres actifs de 15 milliards de dollars. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total de l'actif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une diminution d'environ 2 milliards de dollars.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont diminué de 15 milliards de dollars surtout du fait de la baisse des volumes.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 10 milliards de dollars en raison de la hausse des positions liées aux valeurs mobilières.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 5 milliards de dollars surtout en raison des échéances et de la vente de placements.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont diminué de 9 milliards de dollars essentiellement en raison des échéances, contrebalancées en partie par de nouveaux placements.

Les **titres de créance au coût amorti (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)** ont augmenté de 14 milliards de dollars en raison de nouveaux placements, contrebalancés en partie par les échéances.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 6 milliards de dollars surtout en raison d'une augmentation des positions de négociation.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont augmenté de 19 milliards de dollars, principalement en raison des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers.

Les **autres actifs** ont diminué de 15 milliards de dollars surtout du fait des autres montants à recevoir des courtiers et des clients en raison de transactions non réglées et en cours.

Le **total du passif** s'établissait à 1 207 milliards de dollars au 30 avril 2018, soit 3 milliards de dollars de plus qu'au 1^{er} novembre 2017. L'augmentation s'explique essentiellement par les dépôts détenus à des fins de transaction de 23 milliards de dollars et les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension de 8 milliards de dollars. L'augmentation a été en partie contrebalancée par la baisse des dépôts de 3 milliards de dollars, des dérivés de 3 milliards de dollars, des billets et débetures subordonnés de 2 milliards de dollars et des autres passifs de 20 milliards de dollars. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total du passif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une diminution d'environ 2 milliards de dollars.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 23 milliards de dollars essentiellement en raison d'une augmentation des émissions de papier commercial et de certificats de dépôt.

Les **dérivés** ont diminué de 3 milliards de dollars essentiellement en raison de la compensation des positions, en partie neutralisée par le contexte actuel des taux d'intérêt.

Les **dépôts** ont diminué de 3 milliards de dollars principalement en raison d'une diminution des dépôts bancaires et de gouvernements, en partie contrebalancée par la croissance des dépôts de particuliers.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 8 milliards de dollars en raison surtout d'une hausse des positions de négociation.

Les **billets et débiteures subordonnés** ont diminué de 2 milliards de dollars, surtout du fait que la Banque a racheté la totalité de ses débiteures subordonnées en circulation à 5,763 % d'un capital de 1,8 milliard de dollars.

Les **autres passifs** ont diminué de 20 milliards de dollars surtout du fait de montants à payer à des courtiers et à des clients en raison de transactions non réglées et en cours.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 77 milliards de dollars au 30 avril 2018, soit 1 milliard de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 1^{er} novembre 2017. La hausse est principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués, en partie contrebalancée par une baisse des autres éléments du résultat global découlant de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2018 par rapport au T2 2017

Compte non tenu des prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 993 millions de dollars au 30 avril 2018, en baisse de 297 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont diminué de 151 millions de dollars, ou 16 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des résolutions, dont le nombre a dépassé celui des créances générées, dans le portefeuille de prêts immobiliers garantis au Canada, témoignant du rendement solide et soutenu du crédit. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 87 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence du taux de change, en partie neutralisée par la croissance des volumes, le caractère saisonnier et la composition des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto indirects aux États-Unis. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont été de néant, soit une diminution de 59 millions de dollars en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent reflétant les résolutions dans le secteur du pétrole et du gaz. Les prêts douteux nets atteignaient 2 285 millions de dollars au 30 avril 2018, en baisse de 339 millions de dollars, ou 13 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison des résolutions, dont le nombre a dépassé celui des nouvelles créances douteuses générées, dans les portefeuilles des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros et de l'incidence des taux de change.

La provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, de 4 414 millions de dollars au 30 avril 2018 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 732 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 1 627 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 055 millions de dollars, collectivement pour les prêts productifs et les positions hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 122 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à la provision pour pertes sur prêts relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39 au deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement du fait que certains titres de créance qui étaient classés comme des prêts selon IAS 39 sont maintenant classés comme des titres de créance au coût amorti depuis l'adoption d'IFRS 9. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 85 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39 au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017, la Banque a adopté IFRS 9, qui remplace les lignes directrices d'IAS 39. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée pour évaluer une augmentation importante du risque de crédit et les pertes de crédit attendues. Dans la mesure où elles sont pertinentes, des informations prospectives sont intégrées aux paramètres de scénarios macroéconomiques et les pondérations probabilistes connexes sont mises à jour trimestriellement et intégrées dans les calculs pour établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Pour un résumé des méthodes comptables de la Banque et des jugements, estimations et hypothèses comptables importants ayant trait à IFRS 9, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires. Dans le cadre de revues périodiques et de mises à jour trimestrielles, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit et ses opinions prospectives, lesquelles pourraient entraîner une modification de la provision pour pertes sur créances attendues. Au cours du deuxième trimestre de 2018, la Banque a peaufiné sa méthode, dont l'incidence cumulée n'a pas été importante et a été incluse dans la variation pour le trimestre.

Conformément à IFRS 9, la Banque établit maintenant des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 219,7 milliards de dollars de ces titres de créance, dont une tranche de 219,3 milliards de dollars est liée à des actifs productifs (étape 1 et étape 2) et une tranche de 0,4 milliard de dollars est liée à des actifs dépréciés (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et à l'égard des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 115 millions de dollars et 25 millions de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2018 par rapport au T1 2018

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont diminué de 55 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent, reflétant le rendement solide et soutenu du crédit dans tous les portefeuilles de la Banque, contrebalancé en partie par l'incidence du taux de change. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 51 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent.

La provision à l'étape 3 a diminué de 6 millions de dollars, ou 1 %, en regard de celle du trimestre précédent. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 108 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant essentiellement l'incidence du taux de change.

TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements¹					
Prêts douteux au début de la période	3 048 \$	3 085 \$	3 399 \$	3 085 \$	3 509 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 149	1 257	1 154	2 406	2 435
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(250)	(189)	(340)	(439)	(560)
Remboursements nets	(357)	(340)	(392)	(697)	(866)
Cessions de prêts	(4)	(9)	–	(13)	–
Montants radiés	(696)	(648)	(648)	(1 344)	(1 271)
Recouvrements de prêts et avances antérieurement radiés	–	–	–	–	–
Variations de change et autres variations	103	(108)	117	(5)	43
Prêts douteux à la fin de la période	2 993 \$	3 048 \$	3 290 \$	2 993 \$	3 290 \$

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC, les autres prêts dépréciés acquis et, avant le 1^{er} novembre 2017, certains titres de créance classés comme prêts. Les titres de créance classés comme prêts sont désormais classés comme des titres de créance au coût amorti selon IFRS 9.

TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	1 567 \$	1 495 \$	s. o. \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	1 250	1 232	s. o.
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	732	738	s. o.
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan selon IFRS 9	3 549	3 465	s. o.
Contreparties particulières	s. o.	s. o.	280
Individuellement non significatives	s. o.	s. o.	574
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	s. o.	s. o.	3 038
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan selon IAS 39	s. o.	s. o.	3 892
Provision pour les positions hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	488	463	s. o.
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	377	384	s. o.
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	s. o.	s. o.	559
Total de la provision pour les positions hors bilan	865	847	559
Provision pour pertes sur prêts	4 414 \$	4 312 \$	4 451 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{2, 3}	2 285 \$	2 336 \$	2 624 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ^{2, 3}	0,36 %	0,37 %	0,43 %
Provision pour pertes sur prêts en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,35	0,44	0,34

¹ Depuis le 1^{er} novembre 2017, les montants sont calculés conformément à IFRS 9. Les montants des périodes comparatives ont été calculés conformément à IAS 39. Les éléments du tableau auxquels ces normes ne s'appliquent pas sont indiqués comme étant sans objet.

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

³ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

TABLE 19 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

					<i>Aux</i>	
			Amortissables	Non amortissables	Total des prêts	
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	immobiliers garantis	
					30 avril 2018	
Total	190 066 \$	43 378 \$	233 444 \$	35 972 \$	269 416 \$	
					31 octobre 2017	
Total	190 325 \$	38 792 \$	229 117 \$	36 145 \$	265 262 \$	

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 20 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							<i>Aux</i>					
	Prêts hypothécaires résidentiels			Lignes de crédit domiciliaires			Total					
	Assurés ³		Non assurés	Assurées ³		Non assurées	Assurés ³		Non assurés			
							30 avril 2018					
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 594 \$	1,9 %	2 324 \$	1,2 %	459 \$	0,6 %	1 221 \$	1,5 %	4 053 \$	1,5 %	3 545 \$	1,3 %
Colombie-Britannique ⁴	13 431	7,1	21 226	11,2	2 168	2,7	12 665	16,0	15 599	5,8	33 891	12,6
Ontario ⁴	38 263	20,1	54 453	28,6	7 545	9,5	35 578	44,9	45 808	17,0	90 031	33,5
Prairies ⁴	24 449	12,9	14 408	7,6	3 647	4,6	10 148	12,8	28 096	10,4	24 556	9,1
Québec	9 954	5,2	7 964	4,2	1 203	1,5	4 716	5,9	11 157	4,1	12 680	4,7
Total – Canada	89 691	47,2 %	100 375	52,8 %	15 022	18,9 %	64 328	81,1 %	104 713	38,8 %	164 703	61,2 %
États-Unis	858		28 228		10		12 243		868		40 471	
Total	90 549 \$		128 603 \$		15 032 \$		76 571 \$		105 581 \$		205 174 \$	
							31 octobre 2017					
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 749 \$	2,0 %	2 225 \$	1,2 %	487 \$	0,6 %	1 187 \$	1,6 %	4 236 \$	1,6 %	3 412 \$	1,3 %
Colombie-Britannique ⁴	14 561	7,7	19 774	10,4	2 329	3,1	11 386	15,2	16 890	6,4	31 160	11,7
Ontario ⁴	41 319	21,7	50 882	26,5	8 052	10,7	32 474	43,3	49 371	18,6	83 356	31,5
Prairies ⁴	25 421	13,4	14 080	7,4	3 861	5,2	9 640	12,9	29 282	11,0	23 720	8,9
Québec	10 576	5,6	7 738	4,1	1 286	1,7	4 235	5,7	11 862	4,5	11 973	4,5
Total – Canada	95 626	50,4 %	94 699	49,6 %	16 015	21,3 %	58 922	78,7 %	111 641	42,1 %	153 621	57,9 %
États-Unis	859		30 895		10		12 472		869		43 367	
Total	96 485 \$		125 594 \$		16 025 \$		71 394 \$		112 510 \$		196 988 \$	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

									<i>Aux</i>	
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total	
									30 avril 2018	
Canada	1,1 %	3,9 %	7,1 %	14,7 %	42,5 %	30,0 %	0,7 %	– %	100 %	
États-Unis	4,4	8,3	5,9	5,2	26,4	48,7	0,7	0,4	100	
Total	1,5 %	4,5 %	7,0 %	13,5 %	40,3 %	32,5 %	0,7 %	– %	100 %	
									31 octobre 2017	
Canada	1,1 %	4,0 %	7,3 %	14,3 %	41,8 %	30,4 %	1,1 %	– %	100 %	
États-Unis	4,3	7,3	7,6	5,2	20,7	53,8	0,8	0,3	100	
Total	1,6 %	4,5 %	7,3 %	13,0 %	38,9 %	33,7 %	1,0 %	– %	100 %	

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

	30 avril 2018			Trois mois clos les			31 octobre 2017		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total
Canada									
Provinces de l'Atlantique	74 %	70 %	72 %	73 %	69 %	72 %	73 %	69 %	72 %
Colombie-Britannique ⁶	66	62	64	66	62	64	66	62	64
Ontario ⁶	68	65	67	68	66	67	68	66	67
Prairies ⁶	73	71	72	73	72	72	73	72	72
Québec	73	73	73	73	73	73	73	73	73
Total – Canada	68	66	67	69	66	67	69	66	67
États-Unis	69	62	65	69	62	65	69	62	65
Total	68 %	65 %	67 %	69 %	66 %	67 %	69 %	66 %	67 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Prêts à risque

Au 30 avril 2018, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,6 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2017), principalement composés de prêts-auto canadiens. Le taux de pertes sur créances, indicateur de la qualité de crédit établi comme la provision pour pertes sur créances pour le trimestre divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 3,7 % sur une base annualisée (5,25 % au 31 octobre 2017), restant dans un creux cyclique au cours du deuxième trimestre de 2018. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Risque souverain

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie¹

(en millions de dollars canadiens)

Aux

Pays	Prêts et engagements ²				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ³				Portefeuille de négociation et de placement ^{4,5}				Exposition totale ⁶
	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total	
	Entreprises	souverains			Entreprises	souverains			Entreprises	souverains			
													30 avril 2018
GIPE													
Grèce	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Italie	–	167	2	169	–	–	16	16	8	24	2	34	219
Irlande	–	–	193	193	14	–	1 154	1 168	–	–	–	–	1 361
Portugal	–	–	–	–	–	–	14	14	2	–	–	2	16
Espagne	–	53	49	102	–	–	62	62	17	810	1	828	992
Total GIPE	–	220	244	464	14	–	1 246	1 260	27	834	3	864	2 588
Reste de l'Europe													
Autriche	–	–	–	–	8	5	18	31	–	1 252	1	1 253	1 284
Finlande	–	118	–	118	–	40	3	43	–	1 161	–	1 161	1 322
France	593	11	624	1 228	93	415	1 862	2 370	142	5 975	161	6 278	9 876
Allemagne	1 412	553	203	2 168	401	768	1 033	2 202	291	8 101	92	8 484	12 854
Luxembourg	–	–	–	–	32	–	1 197	1 229	4	–	–	4	1 233
Pays-Bas	615	519	184	1 318	216	590	408	1 214	79	3 855	240	4 174	6 706
Norvège	125	87	4	216	37	323	84	444	–	524	424	948	1 608
Suède	–	91	117	208	–	249	313	562	10	1 396	915	2 321	3 091
Suisse	940	58	72	1 070	39	–	945	984	42	–	64	106	2 160
Royaume-Uni	2 875	2 285	22	5 182	1 197	633	8 155	9 985	342	1 346	1 740	3 428	18 595
Autres ⁷	257	5	164	426	280	126	341	747	61	306	26	393	1 566
Total – Reste de l'Europe	6 817	3 727	1 390	11 934	2 303	3 149	14 359	19 811	971	23 916	3 663	28 550	60 295
Total – Europe	6 817 \$	3 947 \$	1 634 \$	12 398 \$	2 317 \$	3 149 \$	15 605 \$	21 071 \$	998 \$	24 750 \$	3 666 \$	29 414 \$	62 883 \$
													31 octobre 2017
GIPE													
Grèce	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Italie	–	168	3	171	–	–	3	3	29	35	2	66	240
Irlande	–	–	194	194	11	–	274	285	–	–	–	–	479
Portugal	–	–	–	–	–	–	16	16	7	–	–	7	23
Espagne	–	99	47	146	–	–	35	35	9	1 277	3	1 289	1 470
Total GIPE	–	267	244	511	11	–	328	339	45	1 312	5	1 362	2 212
Reste de l'Europe													
Autriche	–	–	–	–	12	11	1	24	–	1 073	51	1 124	1 148
Finlande	6	134	1	141	–	40	1	41	–	1 066	–	1 066	1 248
France	602	636	117	1 355	66	604	2 532	3 202	78	5 337	275	5 690	10 247
Allemagne	1 259	522	28	1 809	419	901	873	2 193	233	7 568	45	7 846	11 848
Luxembourg	–	–	–	–	35	–	1 138	1 173	6	–	–	6	1 179
Pays-Bas	548	339	161	1 048	320	727	323	1 370	72	4 109	313	4 494	6 912
Norvège	–	67	4	71	22	311	22	355	1	327	457	785	1 211
Suède	–	105	122	227	–	361	245	606	5	1 189	788	1 982	2 815
Suisse	975	58	42	1 075	34	–	601	635	55	–	59	114	1 824
Royaume-Uni	2 511	2 784	20	5 315	836	580	9 086	10 502	269	2 082	1 744	4 095	19 912
Autres ⁷	258	5	–	263	193	153	187	533	42	372	11	425	1 221
Total – Reste de l'Europe	6 159	4 650	495	11 304	1 937	3 688	15 009	20 634	761	23 123	3 743	27 627	59 565
Total – Europe	6 159 \$	4 917 \$	739 \$	11 815 \$	1 948 \$	3 688 \$	15 337 \$	20 973 \$	806 \$	24 435 \$	3 748 \$	28 989 \$	61 777 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.² Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 30 avril 2018 ni au 31 octobre 2017.³ Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 15,6 milliards de dollars pour le GIPE (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2017) et de 53,5 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (67,4 milliards de dollars au 31 octobre 2017). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).⁴ Le portefeuille de négociation et de placement comprend les dépôts et les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.⁵ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 30 avril 2018 ni au 31 octobre 2017.⁶ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,2 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit (0,2 milliard de dollars au 31 octobre 2017).⁷ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 9 pays (9 pays au 31 octobre 2017) dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 30 avril 2018.

Environ 96 % (96 % au 31 octobre 2017) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AA ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés A+ ou mieux et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition de 10,3 milliards de dollars (9,5 milliards de dollars au 31 octobre 2017) à des entités supranationales parrainées en Europe et une exposition indirecte de 3,1 milliards de dollars (2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2017) à des garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les expositions à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, des rajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le Dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2017.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

Le 1^{er} janvier 2014, l'application progressive, sur une période de 5 ans, de l'exigence pour les fonds propres touchés par le RVC a commencé. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Tous les facteurs scalaires susmentionnés augmenteront à 100 % en 2019 pour le calcul des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit 1) la méthode «transitoire» et 2) la méthode «tout compris». Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des banques d'importance systémique intérieure (BISI), et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 «tout compris» respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. L'objectif principal de la réserve de fonds propres anticyclique est de protéger le secteur bancaire contre d'éventuelles pertes futures découlant de périodes marquées par un excédent de croissance globale du crédit qui ont souvent été associées à une accumulation de risque dans l'ensemble du système. La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La réserve de fonds propres anticyclique est calculée en utilisant la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans les États membres du CBCB et dans certains États non membres dans lesquels la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le BSIF exige que les BISI et les filiales étrangères des banques au Canada se conforment au régime en matière de réserve de fonds propres, en le mettant en œuvre progressivement selon des mesures transitoires. Par conséquent, la réserve anticyclique maximale se rapportant aux expositions au risque de crédit du secteur privé étranger a été plafonnée à 1,25 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2017 et elle augmentera d'une tranche de 0,625 % chaque exercice par la suite pour atteindre le plafond maximal final de 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2019. Au 30 avril 2018, la réserve de fonds propres anticyclique ne s'applique qu'aux expositions au risque de crédit du secteur privé situées à Hong Kong, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni. Selon la répartition des expositions et les réserves constituées à l'heure actuelle à Hong Kong, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni, l'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 30 avril 2018.

À compter du deuxième trimestre de 2018, le BSIF a institué une approche révisée pour calculer le plancher de fonds propres réglementaires. Le plancher révisé est fondé sur l'approche standard de Bâle II, le coefficient de rajustement étant réparti sur trois trimestres. Le coefficient passera de 70 % pour le trimestre considéré à 72,5 % au troisième trimestre et à 75 % au quatrième trimestre. Selon l'approche révisée, la Banque n'a plus à respecter le plancher de fonds propres, ce qui a entraîné une hausse de 120 pdb du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au deuxième trimestre de 2018.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

TABLEAU 24 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2018		31 octobre 2017		Aux 30 avril 2017	
Fonds propres						
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	49 485	\$	46 628	\$	45 417	\$
Fonds propres de catégorie 1	56 434		53 751		52 337	
Total des fonds propres	65 970		65 038		62 542	
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour les composantes suivantes :						
Risque de crédit ¹	352 179	\$	339 793	\$	350 018	\$
Risque de marché	15 248		14 020		13 781	
Risque opérationnel	50 392		48 392		50 920	
Plancher réglementaire	–		33 545		5 334	
Total	417 819	\$	435 750	\$	420 053	\$
Ratio de fonds propres et ratio de levier						
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	11,8	%	10,7	%	10,8	%
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹	13,5		12,3		12,5	
Ratio du total des fonds propres ¹	15,8		14,9		14,9	
Ratio de levier	4,1		3,9		3,9	

¹ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante d'actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires sont respectivement de 80 %, 83 % et 86 %.

Au 30 avril 2018, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 11,8 %, 13,5 % et 15,8 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 30 avril 2018 avait augmenté par rapport au ratio de 10,7 % au 31 octobre 2017 en raison de la mise en œuvre au cours du trimestre considéré du plancher de fonds propres réglementaires révisé et de la croissance interne des fonds propres, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques dans l'ensemble des secteurs, l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis et les pertes latentes comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global liées au portefeuille de titres de créance à la JVAERG.

Au 30 avril 2018, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 4,1 % par rapport à un ratio de levier de 3,9 % au 31 octobre 2017. Le ratio de levier au 30 avril 2018 a augmenté en raison de la génération des fonds propres et des émissions d'actions privilégiées, en partie contrebalancées par la croissance des activités du secteur Services de détail au Canada.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la section «Évolution future des fonds propres réglementaires» du rapport annuel 2017, est présentée ci-dessous.

En avril 2018, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC). La ligne directrice établit deux normes minimales : le ratio TLAC fondé sur les risques et le ratio de levier TLAC. À compter du premier trimestre de 2022, les BISI devront maintenir un ratio TLAC fondé sur les risques minimal et un ratio de levier TLAC minimal. Les BISI devront aussi maintenir des réserves supérieures aux ratios minimaux de TLAC. Les investissements dans les instruments de TLAC émis par des banques d'importance systémique mondiale (BISM) ou par des BISI canadiennes pourraient devoir être diminués du total des fonds propres. En mars 2018, le BSIF a publié un document consultatif sur les exigences de communication relatives à la TLAC. La communication publique des informations à fournir sur la TLAC devrait commencer au premier trimestre de 2019.

En mars 2018, le CBCB a publié un document consultatif sur les révisions apportées aux exigences de fonds propres minimums pour le risque de marché. Ce projet porte principalement sur des modifications à l'évaluation de l'approche standard et le recalibrage des pondérations des risques de l'approche standard pour le risque de taux d'intérêt général, le risque de position sur titres de participation et le risque de change. Le projet comprend également des révisions au processus d'évaluation visant à déterminer si les modèles internes de gestion des risques reflètent adéquatement les risques liés aux pupitres de négociation.

En février 2018, le CBCB a publié un document consultatif sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier – cadre actualisé. Les modifications en matière de communication proposées découlant de la finalisation des réformes de Bâle III portent sur le risque de crédit, le risque opérationnel, le ratio de levier, les principales mesures et les résultats de la comparaison des modèles internes pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. En outre, le projet comporte de nouvelles exigences de communication sur le grèvement d'actifs et les contraintes en matière de distribution de fonds propres. Le projet vise à recueillir des opinions sur le champ d'application des exigences de communication pour les composantes des fonds propres réglementaires, lequel avait été proposé dans la norme définitive sur la phase II des exigences de communication financière au titre du troisième pilier. De concert avec la phase I et la phase II du projet d'exigences de communication financière au titre du troisième – version révisée, les exigences de communication proposées seraient toutes regroupées sous le troisième pilier.

En décembre 2017, le CBCB a publié les réformes de Bâle III finalisées. Les réformes comportent les éléments suivants : i) une approche révisée du risque de crédit fondée sur les notations internes, limitant l'utilisation de certaines données dans les modèles internes et retirant la possibilité d'utiliser l'approche NI avancée pour certaines catégories d'actifs; ii) une approche standard révisée du risque de crédit qui est plus détaillée et sensible aux risques; iii) le remplacement du cadre de RVC par de nouvelles approches standard et de base; iv) l'allègement du cadre du risque opérationnel existant afin de passer à une approche standard sensible aux risques qui remplacera les approches existantes; v) des révisions de la mesure du ratio de levier et l'établissement d'une réserve de fonds propres lié au ratio de levier pour les BISM; et vi) un plancher global fondé sur les approches standard de Bâle III révisées, soit un coefficient de 72,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques. Les réformes seront en vigueur à compter du premier trimestre de 2022, quant au plancher global standard, il sera progressivement mis en œuvre sur une période de cinq ans, soit jusqu'en 2027.

En décembre 2017, le CBCB a publié un document de discussion sur le traitement réglementaire des expositions au risque souverain. L'objectif de ce document est de recueillir les commentaires des parties prenantes afin d'étayer l'analyse du CBCB du traitement des expositions au risque souverain. Le document de discussion précise les définitions des différentes entités souveraines, traite du risque souverain inhérent et avance diverses idées quant au traitement des expositions au risque souverain. Le CBCB n'est pas parvenu à un consensus pour apporter des modifications au traitement des expositions au risque souverain, et par conséquent, n'a pas lancé de consultation pour le moment.

TABLEAU 25 : ACTIONS ET AUTRES TITRES

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation	1 846,3	1 842,5
Actions autodétenues – ordinaires	(1,7)	(2,9)
Total des actions ordinaires	1 844,6	1 839,6
Options sur actions		
Droits acquis	5,7	5,4
Droits non acquis	8,4	8,9
Actions privilégiées – catégorie A		
Série S	5,4	5,4
Série T	4,6	4,6
Série Y	5,5	5,5
Série Z	4,5	4,5
Série 1	20,0	20,0
Série 3	20,0	20,0
Série 5	20,0	20,0
Série 7	14,0	14,0
Série 9	8,0	8,0
Série 11	6,0	6,0
Série 12	28,0	28,0
Série 14	40,0	40,0
Série 16	14,0	14,0
Série 18	14,0	–
	204,0	190,0
Actions autodétenues – privilégiées	(0,2)	(0,3)
Total des actions privilégiées	203,8	189,7
Titres de fiducie de capital (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008	1 000,0	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1	550,0	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750,0	750,0

Les actions privilégiées des séries 1, 3, 5, 7, 9, 11, 12, 14, 16 et 18 comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 920 millions d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Pour les billets et les débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 2 025 millions d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés. Les débetures subordonnées suivantes incluent des dispositions relatives aux FPUNV : débetures subordonnées à 2,692 % venant à échéance le 24 juin 2025, débetures subordonnées à 2,982 % venant à échéance le 30 septembre 2025, débetures subordonnées à 3,224 % venant à échéance le 25 juillet 2029, débetures subordonnées à 4,859 % venant à échéance le 4 mars 2031 et débetures subordonnées à 3,625 % venant à échéance le 15 septembre 2031. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires et à la note 19 des états financiers consolidés de 2017 de la Banque.

TABLEAU 26 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de crédit non lié à une contrepartie et le risque de crédit de contrepartie

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			
	30 avril 2018		31 janvier 2018	
	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde au début de la période	323 071	12 529	328 535	11 258
Taille du portefeuille	4 776	859	4 309	1 207
Qualité du portefeuille	1 342	(40)	246	(18)
Mises à jour des modèles	(215)	–	78	–
Méthode et politique	–	–	–	346
Acquisitions et cessions	–	–	6	–
Variations des taux de change	9 281	308	(10 228)	(264)
Autres	268	–	125	–
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	15 452	1 127	(5 464)	1 271
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde à la fin de la période	338 523	13 656	323 071	12 529

Le risque de crédit de contrepartie comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux prises en pension, les transactions réglées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC, lesquels sont intégrés à 80 % pour l'exercice 2018.

Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements, ainsi que les titres de dette, les titres de capitaux propres et d'autres actifs, y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.

La catégorie Taille du portefeuille comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le deuxième trimestre de 2018, l'augmentation est attribuable à la croissance des prêts aux grandes entreprises du secteur Services de gros et des différents portefeuilles du secteur Services de détail au Canada.

La catégorie Qualité du portefeuille concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, et touchant par exemple les comportements des clients ou des facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles.

La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements apportés aux calculs qui ont été adoptés récemment du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements.

La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

TABLEAU 27 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de marché
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

	Trois mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	11 303	14 020
Variation dans les niveaux de risque	3 945	(1 720)
Mises à jour des modèles	–	–
Méthode et politique	–	(997)
Acquisitions et cessions	–	–
Variations des taux de change et autres	négl.¹	négl.¹
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	3 945	(2 717)
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	15 248	11 303

¹ Négligeable.

La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Un accroissement du risque de taux d'intérêt a contribué à la croissance des actifs pondérés en fonction des risques. La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles. La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire. La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

TABLEAU 28 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque opérationnel
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

	Trois mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	49 416	48 392
Revenus générés	31	152
Variation dans les niveaux de risque	14	1 949
Mises à jour des modèles	–	–
Méthode et politique	–	–
Acquisitions et cessions	–	–
Variations des taux de change et autres	931	(1 077)
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	50 392	49 416

La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation des produits bruts. La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète principalement les changements dans les risques attribuables à des pertes opérationnelles subies, à l'environnement opérationnel, à des facteurs de contrôle interne et à une analyse des scénarios. La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles. La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire. La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans les entreprises de la TD afin de s'assurer d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la TD et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

Pour la TD, il est crucial d'évaluer à intervalles réguliers le contexte d'exploitation et de mettre en évidence les principaux risques et les risques émergents au sein de chaque secteur et de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque. Ces risques peuvent être internes ou externes, porter atteinte aux résultats financiers, à la réputation ou à la viabilité de l'entreprise. Ils peuvent aussi représenter des expositions ou événements potentiels qui pourraient ou non se concrétiser. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2017 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2017. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2017.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2018.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et est évaluée avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 29 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondées sur les notations internes avancées¹

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2018			31 octobre 2017		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	2 795 \$	355 504 \$	358 299 \$	5 862 \$	349 749 \$	355 611 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	91 883	91 883	–	93 527	93 527
Autres expositions aux produits de détail	18 902	77 170	96 072	19 011	75 566	94 577
Total – Risque de crédit de détail	21 697	524 557	546 254	24 873	518 842	543 715
Expositions aux produits autres que de détail						
Entreprises	126 435	337 332	463 767	125 621	305 867	431 488
Emprunteurs souverains	98 434	139 963	238 397	91 567	157 947	249 514
Banques	17 566	98 622	116 188	18 195	94 181	112 376
Total – Risque de crédit autre que de détail	242 435	575 917	818 352	235 383	557 995	793 378
Expositions brutes au risque de crédit	264 132 \$	1 100 474 \$	1 364 606 \$	260 256 \$	1 076 837 \$	1 337 093 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés au risque de marché de négociation et ceux qui sont exposés au risque de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 30 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2018				31 octobre 2017				Aux
	Risque de Bilan négociation	Risque de marché de autre que de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	36 387 \$	129 \$	36 258 \$	– \$	51 185 \$	194 \$	50 991 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	114 017	111 800	2 217	–	103 918	99 168	4 750	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	4 087	–	4 087	–	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	55 098	50 775	4 323	–	56 195	51 492	4 703	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 442	–	3 442	–	4 032	–	4 032	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	134 011	–	134 011	–	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	146 411	–	146 411	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	90 106	–	90 106	–	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	71 363	–	71 363	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	140 914	2 733	138 181	–	134 429	1 345	133 084	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	621 999	–	621 999	–	616 374	–	616 374	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 913	–	14 913	–	17 297	–	17 297	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	7 904	–	7 904	–	7 784	–	7 784	–	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs ¹	1 479	–	1 479	–	1 549	–	1 549	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	59 479	–	–	59 479	68 458	–	–	68 458	
Total de l'actif	1 283 836	165 437	1 058 920	59 479	1 278 995	152 199	1 058 338	68 458	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	103 393	5 426	97 967	–	79 940	3 539	76 401	–	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	47 905	43 541	4 364	–	51 214	46 206	5 008	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	12 240	12 240	–	–	12 757	12 757	–	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	829 801	–	829 801	–	832 824	–	832 824	–	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Acceptations	14 934	–	14 934	–	17 297	–	17 297	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	37 405	36 288	1 117	–	35 482	32 124	3 358	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	96 177	2 783	93 394	–	88 591	2 064	86 527	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	15 389	–	15 389	–	16 076	–	16 076	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	7 631	–	7 631	–	9 528	–	9 528	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	14 158	1	14 157	–	15 081	1	15 080	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	104 803	–	–	104 803	120 205	–	–	120 205	
Total du passif et des capitaux propres	1 283 836 \$	100 279 \$	1 078 754 \$	104 803 \$	1 278 995 \$	96 691 \$	1 062 099 \$	120 205 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

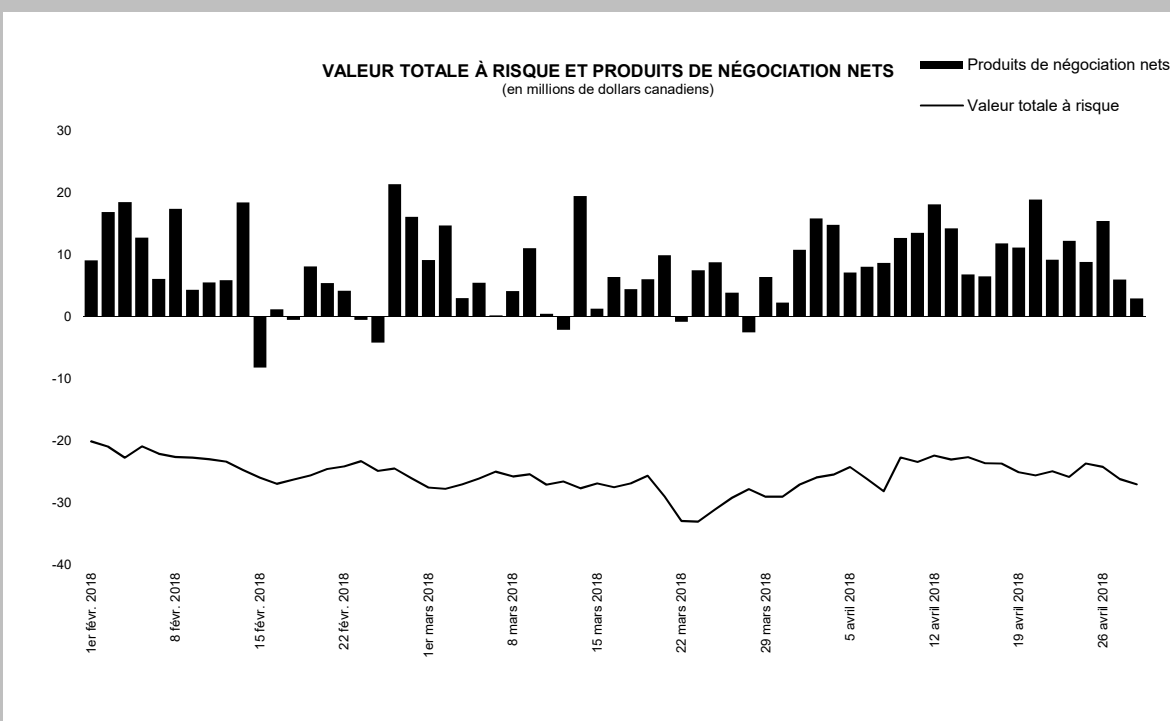
Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 30 avril 2018 a compté sept jours de pertes de négociation et les produits de négociations nets ont été positifs pendant 89 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 31 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Trois mois clos les		Six mois clos les	
					30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018
Risque de taux d'intérêt	21,3 \$	17,0 \$	24,1 \$	10,6 \$	9,0 \$	15,6 \$	13,0 \$	15,2 \$
Risque d'écart de taux	9,5	11,4	14,7	9,0	9,2	8,8	10,3	8,4
Risque de position sur titres de participation	6,8	8,5	12,9	6,6	7,6	8,5	8,1	8,1
Risque de change	3,5	4,5	5,9	3,1	3,7	4,2	4,1	3,9
Risque sur marchandises	1,4	2,2	3,9	1,4	2,7	1,1	2,4	1,3
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	17,1	17,3	21,6	14,8	14,2	13,5	15,7	13,3
Effet de diversification ¹	(32,5)	(35,4)	négl. ²	négl. ²	(27,2)	(30,4)	(31,2)	(28,8)
Valeur à risque totale (une journée)	27,1	25,5	33,1	20,1	19,2	21,3	22,4	21,4
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	52,8	57,7	84,8	44,3	39,0	33,4	48,3	35,0
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	232,2 \$	205,4 \$	269,8 \$	158,4 \$	207,3 \$	226,2 \$	206,4 \$	243,6 \$

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a légèrement augmenté par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'accroissement des expositions aux écarts de taux. En regard du trimestre précédent, les positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis ont fait augmenter la VaR moyenne et la VaR moyenne pour le calcul du risque de taux d'intérêt. La VaR moyenne en contexte de crise a augmenté par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et à celle du trimestre précédent en raison également des positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis.

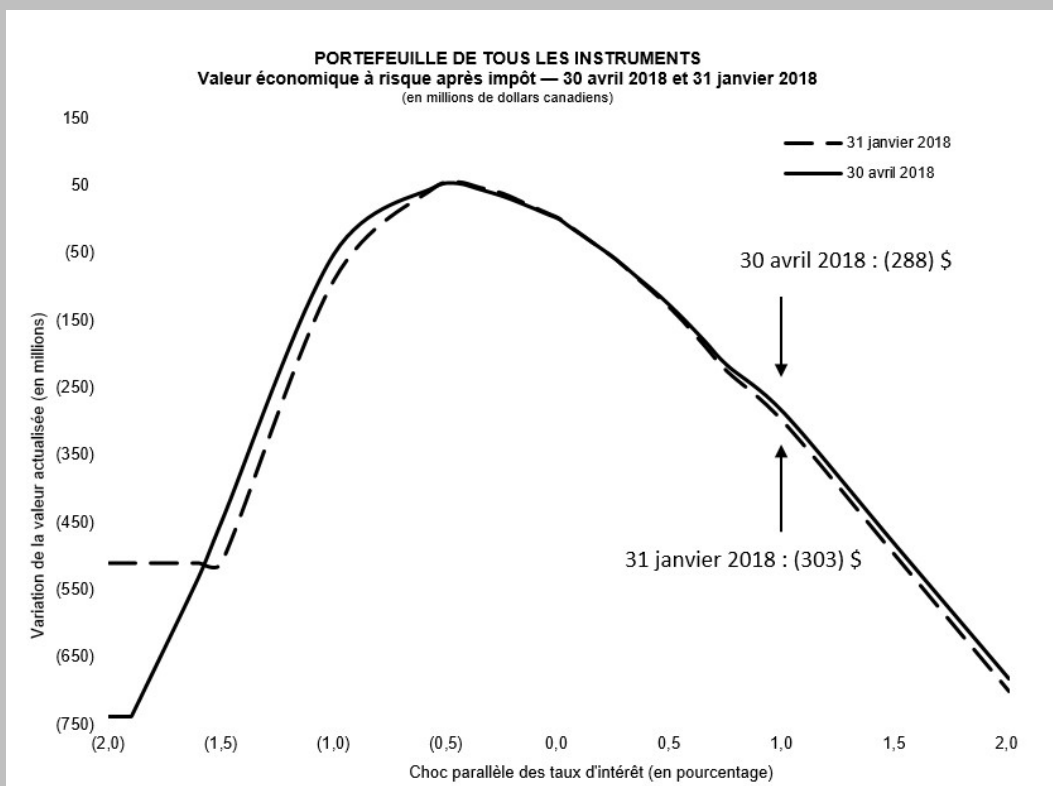
La diminution des IRC moyennes en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent découle des positions dans des banques canadiennes.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels ex post standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant présente l'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt mesurée par la valeur économique à risque, à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés détenus à des fins autres que de transaction, utilisés dans le cadre de la gestion du taux d'intérêt structurel. Elle tient compte du risque de taux d'intérêt des produits bancaires personnels et commerciaux (les prêts et les dépôts) ainsi que du financement connexe, des placements et des actifs liquides de haute qualité (HQLA) connexes. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la variation de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et la variation de la valeur actualisée de son portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan et des profils présumés de produits non sensibles aux taux d'intérêt, qui résulte d'un choc défavorable immédiat et soutenu de 100 pdb des taux d'intérêt. La valeur économique à risque mesure la sensibilité relative des flux de trésorerie de l'actif et du passif asymétriques à des fluctuations des taux d'intérêt. Des flux de trésorerie de l'actif et du passif en étroite symétrie réduisent la valeur économique à risque et atténuent le risque de volatilité des produits d'intérêts nets futurs.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des placements de gros, des instruments de financement, d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 30 avril 2018, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 288 millions de dollars (303 millions de dollars au 31 janvier 2018) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une baisse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 52 millions de dollars (92 millions de dollars au 31 janvier 2018) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le risque de taux d'intérêt, ou la valeur économique à risque, des activités d'assurance n'est pas présenté dans le graphique ci-dessus. Le risque de taux d'intérêt des activités d'assurance est géré au moyen de limites et de processus définis de contrôle du risque, établis et régis par le conseil d'administration du secteur Assurance.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 32 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2018		31 janvier 2018		Aux 30 avril 2017	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(37) \$	(41) \$	(28) \$	(56) \$	16 \$	(55) ¹ \$
Dollar américain	(251)	(11)	(275)	(36)	(206)	(162)
	(288) \$	(52) \$	(303) \$	(92) \$	(190) \$	(217) \$

¹ En raison du contexte de faibles taux, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 75 pdb des taux d'intérêt au Canada pour le trimestre clos le 30 avril 2017, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de 0 %.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres à la Banque et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 %. La Banque exerce ses activités selon une approche de financement prudente, en privilégiant les dépôts comme principale source de financement tout en ayant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de liquidité d'urgence détaillé afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible aux causes connues de risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres de la TD surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Il s'assure que des structures et des politiques de gestion efficace sont en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités et le financement, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de Gestion du risque, des Finances et des Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la TD. Dans l'ensemble, la gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve annuellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et semestriellement les politiques.

D'après les règles prudentielles resserrées visant les sociétés de portefeuille bancaires et les organisations bancaires étrangères, la TD a établi TD Group US Holdings LLC (TDGUS) en tant que société de portefeuille intermédiaire (IHC) de la TD aux États-Unis et a créé une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend l'IHC et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la Banque.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2017 de la Banque. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2017 de la Banque.

ACTIFS LIQUIDES

Les actifs liquides non grevés que la TD détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre d'écart cumulatif des liquidités après rajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Bien que la TD ait accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne, elle n'inclut généralement pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales dans le cadre de ce type de programmes comme une source de liquidités disponibles dans l'évaluation de sa situation de trésorerie.

Les actifs détenus par la TD pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque en raison de restrictions de placement.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement		Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²	<i>Aux</i>
		sur valeurs mobilières et sur dérivés ²					30 avril 2018
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 869 \$	– \$	2 869 \$	1 %	408 \$	2 461 \$	
Obligations du gouvernement du Canada	15 375	53 415	68 790	13	40 969	27 821	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	40 633	51	40 684	7	6 915	33 769	
Obligations de gouvernements provinciaux	10 747	17 841	28 588	5	21 630	6 958	
Obligations de sociétés émettrices	5 938	4 015	9 953	2	1 302	8 651	
Actions	8 537	1 750	10 287	2	3 584	6 703	
Autres titres ou prêts négociables	1 251	370	1 621	–	307	1 314	
Total (actifs libellés en dollars canadiens)	85 350	77 442	162 792	30	75 115	87 677	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	33 594	–	33 594	6	31	33 563	
Obligations du gouvernement des États-Unis	30 152	38 301	68 453	13	36 392	32 061	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	44 445	508	44 953	8	8 367	36 586	
Autres obligations souveraines	51 418	50 762	102 180	19	31 334	70 846	
Obligations de sociétés émettrices	69 415	1 403	70 818	13	6 237	64 581	
Actions	25 607	27 115	52 722	10	22 248	30 474	
Autres titres ou prêts négociables	4 523	7	4 530	1	727	3 803	
Total (actifs non libellés en dollars canadiens)	259 154	118 096	377 250	70	105 336	271 914	
Total	344 504 \$	195 538 \$	540 042 \$	100 %	180 451 \$	359 591 \$	
31 octobre 2017							
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 202 \$	– \$	2 202 \$	– %	421 \$	1 781 \$	
Obligations du gouvernement du Canada	15 524	46 203	61 727	12	35 522	26 205	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	37 178	45	37 223	7	3 888	33 335	
Obligations de gouvernements provinciaux	9 865	15 346	25 211	5	18 177	7 034	
Obligations de sociétés émettrices	4 348	3 362	7 710	2	1 173	6 537	
Actions	9 634	2 518	12 152	2	4 930	7 222	
Autres titres ou prêts négociables	1 977	222	2 199	–	133	2 066	
Total (actifs libellés en dollars canadiens)	80 728	67 696	148 424	28	64 244	84 180	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	44 886	–	44 886	9	42	44 844	
Obligations du gouvernement des États-Unis	30 758	33 090	63 848	12	32 074	31 774	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	43 703	494	44 197	8	9 560	34 637	
Autres obligations souveraines	55 272	62 720	117 992	22	39 233	78 759	
Obligations de sociétés émettrices	62 867	1 945	64 812	12	6 101	58 711	
Actions	21 230	21 124	42 354	8	16 741	25 613	
Autres titres ou prêts négociables	5 556	1 374	6 930	1	80	6 850	
Total (actifs non libellés en dollars canadiens)	264 272	120 747	385 019	72	103 831	281 188	
Total	345 000 \$	188 443 \$	533 443 \$	100 %	168 075 \$	365 368 \$	

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	110 956 \$	111 797 \$
Filiales bancaires	217 601	217 098
Succursales à l'étranger	31 034	36 473
Total	359 591 \$	365 368 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 30 avril 2018 et 31 janvier 2018 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 35 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²
30 avril 2018						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 302 \$	– \$	2 302 \$	– %	481 \$	1 821 \$
Obligations du gouvernement du Canada	15 778	49 809	65 587	12	40 212	25 375
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	42 996	51	43 047	8	6 277	36 770
Obligations de gouvernements provinciaux	10 619	16 738	27 357	5	20 003	7 354
Obligations de sociétés émettrices	6 759	3 677	10 436	2	1 661	8 775
Actions	8 435	2 226	10 661	2	4 793	5 868
Autres titres ou prêts négociables	1 944	347	2 291	–	211	2 080
Total (actifs libellés en dollars canadiens)	88 833	72 848	161 681	29	73 638	88 043
Trésorerie et montants à recevoir de banques	38 460	–	38 460	7	216	38 244
Obligations du gouvernement des États-Unis	29 765	40 794	70 559	13	38 502	32 057
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	44 593	434	45 027	8	9 083	35 944
Autres obligations souveraines	52 818	54 814	107 632	19	34 660	72 972
Obligations de sociétés émettrices	68 820	1 239	70 059	13	5 820	64 239
Actions	26 876	28 653	55 529	10	22 948	32 581
Autres titres ou prêts négociables	4 942	7	4 949	1	639	4 310
Total (actifs non libellés en dollars canadiens)	266 274	125 941	392 215	71	111 868	280 347
Total	355 107 \$	198 789 \$	553 896 \$	100 %	185 506 \$	368 390 \$

31 janvier 2018

Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 212 \$	– \$	3 212 \$	1 %	300 \$	2 912 \$
Obligations du gouvernement du Canada	14 872	51 379	66 251	12	42 768	23 483
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	41 349	45	41 394	7	3 685	37 709
Obligations de gouvernements provinciaux	10 708	16 388	27 096	5	19 486	7 610
Obligations de sociétés émettrices	5 573	3 477	9 050	2	1 351	7 699
Actions	9 507	2 401	11 908	2	5 597	6 311
Autres titres ou prêts négociables	2 308	264	2 572	–	123	2 449
Total (actifs libellés en dollars canadiens)	87 529	73 954	161 483	29	73 310	88 173
Trésorerie et montants à recevoir de banques	40 028	–	40 028	7	241	39 787
Obligations du gouvernement des États-Unis	29 803	41 837	71 640	13	39 747	31 893
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	43 146	469	43 615	8	9 571	34 044
Autres obligations souveraines	54 021	63 783	117 804	21	40 460	77 344
Obligations de sociétés émettrices	66 015	1 528	67 543	12	5 028	62 515
Actions	26 551	22 373	48 924	9	16 810	32 114
Autres titres ou prêts négociables	5 265	8	5 273	1	375	4 898
Total (actifs non libellés en dollars canadiens)	264 829	129 998	394 827	71	112 232	282 595
Total	352 358 \$	203 952 \$	556 310 \$	100 %	185 542 \$	370 768 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 36 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

Moyenne pour les trois clos les

	30 avril 2018	31 janvier 2018
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	115 766 \$	113 583 \$
Filiales bancaires	219 961	215 681
Succursales à l'étranger	32 663	41 504
Total	368 390 \$	370 768 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage de premier rang et participer à des systèmes de compensation et de règlement. En plus d'un sommaire des actifs liquides, un sommaire des actifs grevés et non grevés figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 37 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

	Grevés ¹		Non grevés		Total de l'actif	Actifs grevés en pourcentage du total de l'actif	Aux
	Donnés en Garantie ²	Autres ³	Disponibles comme garantie ⁴	Autres ⁵			
							30 avril 2018
Trésorerie et montants à recevoir de banques	40 \$	20 \$	– \$	4 137 \$	4 197 \$	– %	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	3 732	48	29 659	2 948	36 387	0,3	
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁶	66 551	11 992	250 847	16 273	345 663	6,1	
Dérivés	–	–	–	55 098	55 098	–	
Valeurs mobilières prises en pension ⁷	–	–	–	140 914	140 914	–	
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	23 794	54 475	77 399	466 331	621 999	6,1	
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	14 913	14 913	–	
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	7 904	7 904	–	
Goodwill	–	–	–	16 169	16 169	–	
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2 509	2 509	–	
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	5 187	5 187	–	
Actifs d'impôt différé	–	–	–	2 661	2 661	–	
Autres actifs ⁸	468	–	–	29 767	30 235	–	
Total de l'actif au bilan	94 585 \$	66 535 \$	357 905 \$	764 811 \$	1 283 836 \$	12,5 %	
Éléments hors bilan⁹							
Valeurs mobilières prises en pension	117 393	–	35 916	(140 914)			
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	33 810	150	11 705	3			
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	6 862	–	21 464	(15 263)			
Total des éléments hors bilan	158 065	150	69 085	(156 174)			
Total	252 650 \$	66 685 \$	426 990 \$	608 637 \$			
							31 octobre 2017
Total de l'actif au bilan	88 894 \$	65 705 \$	359 169 \$	765 227 \$	1 278 995 \$	12,1 %	
Éléments hors bilan	154 350	229	61 328	(145 711)			
Total	243 244 \$	65 934 \$	420 497 \$	619 516 \$			

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les engagements et les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les valeurs mobilières mises en pension, le prêt de valeurs mobilières, les systèmes de compensation et de paiement et les actifs affectés en garantie dans le cas de transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

³ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁴ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

⁵ Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁶ Les valeurs mobilières comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁷ Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

⁸ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

⁹ Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique», la TD effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et des événements de crise macroéconomiques à l'échelle mondiale, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs uniques. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque. Les résultats de ces scénarios de crise servent à informer les actions inscrites dans les plans de financement d'urgence de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires intérieurs et les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les protocoles de gouvernance et les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en

œuvre la mesure. Les mesures de sortie de crise des plans de liquidité d'urgence régionaux sont alignées pour appuyer les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise ainsi que tout besoin local de liquidité relevé au cours d'une crise. Les mesures et la structure de gouvernance proposées dans les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 38 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

Agence de notation	Au 30 avril 2018		
	Notation de la dette à court terme	Notation de la dette à long terme de premier rang	Perspectives
Moody's	P-1	Aa2	Négative
S&P	A-1+	AA-	Stable
DBRS ²	R-1 (haut)	AA	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Le 19 avril 2018, DBRS a abaissé la notation des débiteures subordonnées non admissibles comme les FPUNV de la TD (qui n'est pas présentée dans le tableau ci-dessus), la faisant passer de AA (bas) à A (haut), conformément à la publication de la version définitive des règlements relatifs au régime de recapitalisation interne. DBRS n'a apporté aucun autre changement aux notations existantes de la Banque.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer que la TD peut effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement des notations de la dette à long terme de premier rang de la Banque. Un abaissement sévère pourrait avoir une incidence sur les liquidités en obligeant la Banque à affecter des sûretés additionnelles aux contreparties de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 39 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018
Abaissement de un cran	137 \$	99 \$
Abaissement de deux crans	191	120
Abaissement de trois crans	428	351

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour les contreparties et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les diverses agences de notation. Lorsque l'annexe de soutien au crédit exige plusieurs notations, l'abaissement des notations est déterminé selon la variation de la plus faible des notations.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des HQLA non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité. Le scénario de crise tient compte d'un certain nombre de chocs systémiques et généralisés à tout le marché, y compris des retraits de dépôts, la perte de la capacité de financement de gros, des obligations de fournir des sûretés supplémentaires à cause d'un abaissement de la note de crédit et de la volatilité du marché, des hausses de l'utilisation des facilités de crédit et de liquidité fournies par la Banque à sa clientèle et d'autres obligations dont la Banque compte s'acquitter durant une crise afin d'atténuer le risque d'atteinte à la réputation.

La Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % dans des conditions d'exploitation normales selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA admissibles aux fins du calcul du LCR selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2018.

TABLEAU 40 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	30 avril 2018	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	217 290 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	448 784 \$	31 689 \$
Dépôts stables ⁵	188 410	5 652
Dépôts moins stables	260 374	26 037
Financement de gros non garanti, dont :	240 651	118 847
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	93 747	22 254
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	114 042	63 731
Dettes non garanties	32 862	32 862
Financement de gros garanti	s. o. ⁴	10 264
Exigences supplémentaires, dont :	185 607	52 042
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	28 182	13 092
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	7 342	7 342
Facilités de crédit et de liquidité	150 083	31 608
Autres obligations de financement contractuelles	10 854	5 504
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	548 976	8 576
Total des sorties de trésorerie	s. o.⁴ \$	226 922 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	172 880 \$	17 861 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	14 263	6 798
Autres entrées de trésorerie	24 808	24 808
Total des entrées de trésorerie	211 951 \$	49 467 \$

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	30 avril 2018	31 janvier 2018
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	217 290 \$	222 041 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	177 455	182 565
Ratio de liquidité à court terme	123 %	122 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 30 avril 2018 représente la moyenne des 61 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 123 % pour le trimestre clos le 30 avril 2018 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2018 a été de 217 milliards de dollars (222 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2018), les actifs du niveau 1 représentant 80 % (79 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2018). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

La Banque gère sa position de LCR au moyen d'une cible minimale qui reflète la tolérance de la direction au risque de liquidité. Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2017 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins de liquidités projetés.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de TD Ameritrade (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 73 % du financement total.

TABLEAU 41 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	354 459 \$	350 446 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	339 073	336 302
Autres dépôts	92	99
Total	693 624 \$	686 847 \$

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt également à du financement à terme sous forme de billets de dépôts bancaires du Canada, de titres adossés à des créances hypothécaires du Canada en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations hypothécaires du Canada, des titres de créance émis en Australie et de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (la Fiducie de cartes de crédit Evergreen). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et du papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (40 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (40 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (2 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

La TD évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme pour le trimestre clos le 30 avril 2018 s'est élevé à 105,4 milliards de dollars (109,3 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2017).

TABLEAU 42 : FINANCEMENT À LONG TERME

Financement à long terme par devise	Aux	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
Dollar canadien	36 %	37 %
Dollar américain	40	42
Euro	17	14
Livre sterling	4	4
Autres	3	3
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	51 %	53 %
Obligations sécurisées	29	27
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	15	15
Titres adossés à des créances mobilières à terme	5	5
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 30 avril 2018 et 31 octobre 2017.

TABLEAU 43 : FINANCEMENT DE GROS¹

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							30 avril 2018	31 octobre 2017
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts auprès de banques ²	10 653 \$	6 714 \$	1 119 \$	912 \$	– \$	– \$	19 398 \$	17 990 \$
Billet de dépôt au porteur	2 852	921	883	1 150	–	–	5 806	3 700
Certificats de dépôt	7 391	16 338	16 243	12 630	–	–	52 602	65 465
Papier commercial	6 962	12 522	11 481	15 111	–	–	46 076	25 281
Obligations sécurisées	–	–	–	–	675	29 307	29 982	29 319
Titrisation de prêts hypothécaires	50	1 305	1 237	2 942	4 768	17 327	27 629	28 833
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	–	2 568	4 463	8 013	11 656	27 118	53 818	57 570
Billets et débiteures subordonnés ³	–	–	–	–	–	7 631	7 631	9 528
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	–	750	642	2 472	1 412	5 276	5 835
Divers ⁴	6 342	3 296	1 052	151	–	457	11 298	8 443
Total	34 250 \$	43 664 \$	37 228 \$	41 551 \$	19 571 \$	83 252 \$	259 516 \$	251 964 \$
Dont :								
Garantis	50 \$	1 305 \$	1 987 \$	3 587 \$	7 915 \$	48 057 \$	62 901 \$	64 003 \$
Non garantis	34 200	42 359	35 241	37 964	11 656	35 195	196 615	187 961
Total	34 250 \$	43 664 \$	37 228 \$	41 551 \$	19 571 \$	83 252 \$	259 516 \$	251 964 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Comprendent le total des dépôts à échéance déterminée provenant des banques.

³ Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁴ Comprend des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 11,3 milliards de dollars (8,4 milliards de dollars au 31 octobre 2017).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis au total au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2018 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,7 milliard de dollars et 1,3 milliard de dollars (respectivement 0,7 milliard de dollars et 1,2 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017) de même que d'autres titres adossés à des créances de 0,8 milliard de dollars (respectivement néant et 0,7 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017). La Banque a émis aussi respectivement 1,8 milliard de dollars et 6,5 milliards de dollars de billets à moyen terme non garantis (respectivement 1,9 milliard de dollars et 4,5 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2017) dans différentes monnaies et différents marchés au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2018. Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2018 a été respectivement de 1,9 milliard de dollars et 2,8 milliards de dollars (respectivement 2,3 milliards de dollars et 4,6 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2017).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

Le 18 avril 2018, le gouvernement du Canada a publié les versions définitives des règlements en vertu de la *Loi sur les banques* et de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la Loi sur la SADC), lesquels fournissent des précisions sur le régime de recapitalisation interne des banques. Le règlement (émission) en vertu de la *Loi sur les banques* et le règlement sur la conversion en vertu de la Loi sur la SADC entreront en vigueur le 23 septembre 2018, tandis que le règlement sur l'indemnisation en vertu de la Loi sur la SADC est entré en vigueur dès son enregistrement le 27 mars 2018. Les règlements sur la recapitalisation interne constituent la dernière étape de la mise en œuvre du régime de recapitalisation interne qui donne à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) le pouvoir lui permettant de convertir en actions ordinaires certains éléments du passif admissibles des BISI dans le cas peu probable où elles ne seraient plus viables. La *Loi no 1 d'exécution du budget de 2016*, comportant des modifications à la Loi sur la SADC, à la *Loi sur les banques* et à d'autres lois afin de permettre la recapitalisation interne, a été adoptée en juin 2016.

En octobre 2014, le CBCB a publié la norme définitive de Bâle III sur le ratio de liquidité à long terme, dont l'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2018. Selon le ratio de liquidité à long terme (NSFR), le ratio du montant du financement stable disponible sur le montant du financement stable exigé doit être supérieur à 100 %. Le ratio de liquidité à long terme est conçu pour réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques de disposer de suffisamment de sources de financement stables et de réduire leur dépendance au financement venant à échéance dans un an pour soutenir leurs activités. Compte tenu des progrès réalisés à l'échelle internationale, le BSIF prévoit plutôt mettre en œuvre le NSFR en janvier 2020. Les sections pertinentes de la ligne directrice sur les normes de liquidité ont été mises à jour pour tenir compte du report de la date de mise en œuvre.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise (comptes-chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La Banque finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables au moyen de sources de financement à long terme. La Banque mène ses activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes de nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement anticipé de prêts ou de sortie anticipée de dépôts. La Banque recourt également à des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de ses estimations internes de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

TABLEAU 44 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

Au

	30 avril 2018									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 195	\$ 2	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	4 197
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	35 145	674	9	3	1	-	-	-	555	36 387
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	2 002	2 805	2 702	2 815	1 909	9 805	24 562	22 255	45 162	114 017
Actifs financiers détenus à d'autres fins que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	480	1	803	41	128	1 143	115	796	580	4 087
Dérivés	7 370	7 835	4 033	3 129	2 124	6 354	13 279	10 974	-	55 098
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	195	174	176	50	388	417	1 176	866	-	3 442
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2 008	4 446	3 187	2 954	2 202	16 451	66 926	33 717	2 120	134 011
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 275	1 209	2 362	3 252	2 539	13 445	27 662	38 477	(115)	90 106
Valeurs mobilières prises en pension	103 504	25 834	5 753	2 716	3 092	9	6	-	-	140 914
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 260	6 754	11 590	8 341	7 429	39 138	111 651	32 989	-	219 152
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	965	1 960	2 855	2 883	3 193	13 911	48 689	25 778	61 772	162 006
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	33 664	33 664
Entreprises et gouvernements	24 661	4 291	8 700	6 948	4 461	16 615	63 669	60 152	21 229	210 726
Total des prêts	26 886	13 005	23 145	18 172	15 083	69 664	224 009	118 919	116 665	625 548
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 549)	(3 549)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	26 886	13 005	23 145	18 172	15 083	69 664	224 009	118 919	113 116	621 999
Engagements de clients au titre d'acceptations	12 073	2 706	125	4	5	-	-	-	-	14 913
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	7 904	7 904
Goodwill ²	-	-	-	-	-	-	-	-	16 169	16 169
Autres immobilisations incorporelles ²	-	-	-	-	-	-	-	-	2 509	2 509
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	-	-	-	-	-	-	-	-	5 187	5 187
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 661	2 661
Montants à recevoir des courtiers et des clients	15 826	-	-	-	-	-	-	-	-	15 826
Autres actifs	2 816	717	251	116	2 025	164	280	103	7 937	14 409
Total de l'actif	213 775	\$ 59 408	\$ 42 546	\$ 33 252	\$ 29 496	\$ 117 452	\$ 358 015	\$ 226 107	\$ 203 785	\$ 1 283 836
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	15 198	\$ 27 383	\$ 27 334	\$ 19 234	\$ 9 564	\$ 658	\$ 2 932	\$ 1 090	\$ -	\$ 103 393
Dérivés	6 365	7 301	3 354	3 021	1 972	5 974	9 734	10 184	-	47 905
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	701	-	797	194	1 884	6 331	2 333	-	12 240
Dépôts ^{3, 4}										
Particuliers	4 089	7 415	7 225	6 190	6 474	9 312	9 842	49	421 387	471 983
Banques	9 079	3 529	683	174	84	-	3	8	8 747	22 307
Entreprises et gouvernements	22 940	20 798	10 206	8 486	4 102	13 141	46 325	12 741	196 772	335 511
Total des dépôts	36 108	31 742	18 114	14 850	10 660	22 453	56 170	12 798	626 906	829 801
Acceptations	12 094	2 706	125	4	5	-	-	-	-	14 934
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 030	1 074	1 147	608	1 355	4 030	13 047	13 852	1 262	37 405
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	89 588	6 180	209	63	38	63	36	-	-	96 177
Passifs de titrisation au coût amorti	50	604	1 237	1 319	632	2 884	5 431	3 232	-	15 389
Montants à payer aux courtiers et aux clients	17 835	-	-	-	-	-	-	-	-	17 835
Passifs liés aux assurances	123	181	286	319	386	947	1 768	945	1 586	6 541
Autres passifs ⁵	2 453	863	1 240	1 786	492	2 876	2 144	126	5 943	17 923
Billets et débentures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	7 631	-	7 631
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	76 662	76 662
Total du passif et des capitaux propres	180 844	\$ 78 735	\$ 53 046	\$ 42 001	\$ 25 298	\$ 41 769	\$ 97 593	\$ 52 191	\$ 712 359	\$ 1 283 836
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	17 317	\$ 20 683	\$ 14 664	\$ 12 480	\$ 11 393	\$ 21 809	\$ 93 165	\$ 3 342	\$ 2 426	\$ 197 279
Engagements en vertu de contrats de location simple	79	158	236	233	232	890	2 178	3 360	-	7 366
Autres obligations d'achat	54	75	102	191	97	338	556	4	-	1 417
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	925	538	554	-	-	-	-	-	2 017
Total des engagements hors bilan	17 450	\$ 21 841	\$ 15 540	\$ 13 458	\$ 11 722	\$ 23 037	\$ 95 899	\$ 6 706	\$ 2 426	\$ 208 079

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprennent 30 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 23 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁵ Comprennent 75 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 20 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 20 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁶ Comprennent 114 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABLEAU 44 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE¹ (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2017									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 971	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	3 971
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	49 825	742	13	6	7	—	—	—	592	51 185
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ²	721	3 433	3 178	4 090	4 007	9 092	22 611	17 669	39 117	103 918
Dérivés	6 358	7 744	5 016	2 379	2 657	6 790	13 500	11 751	—	56 195
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	232	269	402	353	233	370	1 059	897	217	4 032
Valeurs mobilières disponibles à la vente	652	4 020	1 794	3 867	3 121	15 622	72 964	42 083	2 288	146 411
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	83	824	2 709	2 583	1 874	12 805	22 697	27 788	—	71 363
Valeurs mobilières prises en pension	84 880	33 930	11 433	3 068	1 086	24	8	—	—	134 429
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	905	2 677	8 869	16 042	13 264	36 284	109 260	34 778	—	222 079
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	701	1 342	3 329	3 760	3 315	12 902	44 850	25 651	61 251	157 101
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	33 007	33 007
Entreprises et gouvernements	20 255	7 351	7 079	7 155	9 621	14 623	59 870	59 107	15 917	200 978
Titres de créance classés comme prêts	—	15	—	2	16	31	248	2 897	—	3 209
Total des prêts	21 861	11 385	19 277	26 959	26 216	63 840	214 228	122 433	110 175	616 374
Provision pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	—	(3 783)	(3 783)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	21 861	11 385	19 277	26 959	26 216	63 840	214 228	122 433	106 392	612 591
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 822	2 372	96	5	2	—	—	—	—	17 297
Participation dans TD Ameritrade	—	—	—	—	—	—	—	—	7 784	7 784
Goodwill ³	—	—	—	—	—	—	—	—	16 156	16 156
Autres immobilisations incorporelles ³	—	—	—	—	—	—	—	—	2 618	2 618
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	—	—	—	—	—	—	—	—	5 313	5 313
Actifs d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	2 497	2 497
Montants à recevoir des courtiers et des clients	29 971	—	—	—	—	—	—	—	—	29 971
Autres actifs	2 393	600	1 052	104	99	138	298	140	8 440	13 264
Total de l'actif	215 769	\$ 65 319	\$ 44 970	\$ 43 414	\$ 39 302	\$ 108 681	\$ 347 365	\$ 222 761	\$ 191 414	\$ 1 278 995
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	10 349	\$ 20 834	\$ 25 071	\$ 7 192	\$ 12 820	\$ 1 494	\$ 1 469	\$ 711	\$ —	\$ 79 940
Dérivés	5 307	7 230	4 587	2 200	1 981	6 868	11 111	11 930	—	51 214
Passifs de titrisation à la juste valeur	4	1 118	139	709	—	1 832	5 966	2 989	—	12 757
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	4 538	6 472	6 424	6 619	6 740	9 487	10 162	65	417 648	468 155
Banques	12 375	4 766	1 354	16	91	3	—	11	7 271	25 887
Entreprises et gouvernements	23 899	18 868	15 492	4 488	6 392	15 783	43 465	14 555	195 840	338 782
Total des dépôts	40 812	30 106	23 270	11 123	13 223	25 273	53 627	14 631	620 759	832 824
Acceptations	14 822	2 372	96	5	2	—	—	—	—	17 297
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ²	1 348	3 003	770	624	765	3 948	11 677	11 921	1 426	35 482
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	72 361	11 057	4 826	219	20	64	44	—	—	88 591
Passifs de titrisation au coût amorti	48	668	1 062	708	1 264	3 060	6 287	2 979	—	16 076
Montants à payer aux courtiers et aux clients	32 851	—	—	—	—	—	—	—	—	32 851
Passifs liés aux assurances	123	182	294	338	417	926	1 738	1 097	1 660	6 775
Autres passifs ⁶	3 551	2 352	1 826	255	1 290	2 934	1 557	814	5 891	20 470
Billets et débentures subordonnés	—	—	—	—	—	—	—	9 528	—	9 528
Capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	75 190	75 190
Total du passif et des capitaux propres	181 576	\$ 78 922	\$ 61 941	\$ 23 373	\$ 31 782	\$ 46 399	\$ 93 476	\$ 56 600	\$ 704 926	\$ 1 278 995
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{7, 8}	19 208	\$ 15 961	\$ 14 402	\$ 10 536	\$ 7 934	\$ 22 423	\$ 85 183	\$ 3 228	\$ 2 325	\$ 181 200
Engagements en vertu de contrats de location simple	79	158	236	234	232	881	2 115	3 505	—	7 440
Autres obligations d'achat	24	102	79	59	52	224	318	—	—	858
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	696	494	228	344	408	724	—	—	—	2 894
Total des engagements hors bilan	20 007	\$ 16 715	\$ 14 945	\$ 11 173	\$ 8 626	\$ 24 252	\$ 87 616	\$ 6 733	\$ 2 325	\$ 192 392

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

³ Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁵ Comprennent 29 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 19 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁶ Comprennent 89 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 26 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 25 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 10 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁷ Comprennent 123 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁸ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la rubrique «Titrisation et arrangements hors bilan», la note 9 intitulée «Transferts d'actifs financiers» et la note 10 intitulée «Entités structurées» du rapport annuel 2017 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux opérations de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 30 avril 2018.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux particuliers pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte de crédit n'est attendue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 30 avril 2018, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la TD en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 12,1 milliards de dollars (13,2 milliards de dollars au 31 octobre 2017). De plus, au 30 avril 2018, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2 milliards de dollars (2,9 milliards de dollars au 31 octobre 2017) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 2,5 milliards de dollars au 30 avril 2018 (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2017). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Au 30 avril 2018, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum A. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2018 et des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2018 et des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, aux considérations à prendre en compte pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Ces modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale d'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date qu'IFRS 15. La Banque prévoit appliquer cette norme sur une base rétrospective modifiée, en comptabilisant l'incidence cumulée de l'application initiale de la norme comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2018. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers, notamment sur la présentation de certains produits et de certaines charges, le moment et la méthode de la comptabilisation des produits, et la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. Pour le moment, la Banque ne prévoit pas que l'adoption de la nouvelle norme aura une incidence importante.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus 12 mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. La Banque prévoit appliquer ces modifications de façon prospective. Ces modifications n'auront aucune incidence sur la Banque.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et prescrit un nouveau modèle pour la comptabilisation des obligations liées aux polices d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux indemnités. IFRS 17 sera en vigueur pour l'exercice de la Banque commençant le 1^{er} novembre 2021. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017, la Banque a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, et a mis à jour et modifié certains contrôles internes à l'égard de l'information financière par suite de l'application de cette nouvelle norme comptable. Se reporter à la note 2 et à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de renseignements à l'égard des modifications apportées aux méthodes, procédures et estimations comptables de la Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

30 avril 2018 31 octobre 2017

ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 197	\$ 3 971
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	36 387	51 185
	40 584	55 156
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	114 017	103 918
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	4 087	s. o.¹
Dérivés (Note 4)	55 098	56 195
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	3 442	4 032
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Notes 4, 5, 6)	134 011	s. o.
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Notes 4, 5)	s. o.	146 411
	310 655	310 556
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Note 5)	90 106	s. o.
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 5)	s. o.	71 363
Valeurs mobilières prises en pension	140 914	134 429
Prêts (Note 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	219 152	222 079
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	162 006	157 101
Cartes de crédit	33 664	33 007
Entreprises et gouvernements	210 726	200 978
Titres de créance classés comme prêts	s. o.	3 209
	625 548	616 374
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(3 549)	(3 783)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	621 999	612 591
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 913	17 297
Participation dans TD Ameritrade (Note 7)	7 904	7 784
Goodwill (Note 8)	16 169	16 156
Autres immobilisations incorporelles	2 509	2 618
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	5 187	5 313
Actifs d'impôt différé (Note 16)	2 661	2 497
Montants à recevoir des courtiers et des clients	15 826	29 971
Autres actifs (Note 9)	14 409	13 264
	79 578	94 900
Total de l'actif	1 283 836	\$ 1 278 995
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 10)	103 393	\$ 79 940
Dérivés (Note 4)	47 905	51 214
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	12 240	12 757
	163 538	143 911
Dépôts (Note 10)		
Particuliers	471 983	468 155
Banques	22 307	25 887
Entreprises et gouvernements	335 511	338 782
	829 801	832 824
Divers		
Acceptations	14 934	17 297
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	37 405	35 482
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 4)	96 177	88 591
Passifs de titrisation au coût amorti	15 389	16 076
Montants à payer aux courtiers et aux clients (Note 4)	17 835	32 851
Passifs liés aux assurances	6 541	6 775
Autres passifs (Note 11)	17 923	20 470
	206 204	217 542
Billets et débentures subordonnés (Note 12)	7 631	9 528
Total du passif	1 207 174	1 203 805
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 13)	21 203	20 931
Actions privilégiées (Note 13)	5 100	4 750
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)	(108)	(176)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)	(5)	(7)
Surplus d'apport	194	214
Résultats non distribués	43 363	40 489
Cumul des autres éléments du résultat global	5 923	8 006
	75 670	74 207
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	992	983
Total des capitaux propres	76 662	75 190
Total du passif et des capitaux propres	1 283 836	\$ 1 278 995

¹ Sans objet.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Produits d'intérêts				
Prêts (Note 6)	6 618 \$	5 655 \$	13 087 \$	11 360 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts (Note 5)	1 541	1 065	2 995	2 131
Dividendes	267	360	513	641
Dépôts auprès de banques	183	115	322	190
	8 609	7 195	16 917	14 322
Charges d'intérêts				
Dépôts	2 404	1 553	4 513	3 028
Passifs de titrisation	143	112	282	223
Billets et débentures subordonnés	80	91	172	191
Divers	584	330	1 122	630
	3 211	2 086	6 089	4 072
Produits d'intérêts nets	5 398	5 109	10 828	10 250
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 105	1 109	2 261	2 222
Commissions sur crédit	292	284	574	548
Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières (Note 5)	3	36	6	50
Produits (pertes) de négociation	318	(288)	605	(75)
Produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	5	s. o.	18	s. o.
Produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(36)	26	(111)	(86)
Frais de service	652	645	1 323	1 308
Services de cartes	550	566	1 145	1 190
Produits d'assurance	1 024	909	1 968	1 861
Autres produits (pertes)	156	77	210	325
	4 069	3 364	7 999	7 343
Total des produits	9 467	8 473	18 827	17 593
Provision pour pertes sur créances (Notes 5, 6)	556	500	1 249	1 133
Indemnisations d'assurance et charges connexes	558	538	1 133	1 112
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel (Note 15)	2 497	2 478	5 057	5 064
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	437	445	879	896
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	265	249	510	491
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	216	175	412	345
Marketing et développement des affaires	184	184	340	350
Frais de restructuration	(7)	17	38	12
Frais liés aux activités de courtage	76	82	158	164
Services professionnels et services-conseils	262	280	513	569
Divers	892	876	1 761	1 792
	4 822	4 786	9 668	9 683
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 531	2 649	6 777	5 665
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (Note 16)	746	257	1 786	853
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	131	111	278	224
Résultat net	2 916	2 503	5 269	5 036
Dividendes sur actions privilégiées	52	48	104	96
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 864 \$	2 455 \$	5 165 \$	4 940 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	2 846 \$	2 427 \$	5 129 \$	4 883 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	18	28	36	57
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)				
De base	1,54 \$	1,31 \$	2,78 \$	2,63 \$
Dilué	1,54	1,31	2,78	2,63
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	0,67	0,60	1,27	1,15

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE¹ (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Résultat net	2 916	\$ 2 503	\$ 5 269	\$ 5 036
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39²)				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	296	s. o.	416
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(167)	s. o.	(161)	s. o.
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	(7)	s. o.	(34)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(3)	s. o.	(5)	s. o.
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12	s. o.	16	s. o.
	(158)	289	(150)	382
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture				
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	2 791	3 210	(295)	1 303
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les participations dans des établissements à l'étranger	-	(9)	-	8
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(763)	(882)	78	(403)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	-	6	-	(6)
	2 028	2 325	(217)	902
Variation nette des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	393	1 375	(2 002)	161
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	(814)	(1 267)	335	(1 426)
	(421)	108	(1 667)	(1 265)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	53	(354)	73	89
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2	s. o.	28	s. o.
	55	(354)	101	89
Total des autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	1 504	2 368	(1 933)	108
Total du résultat global	4 420	\$ 4 871	\$ 3 336	\$ 5 144
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	4 350	\$ 4 795	\$ 3 196	\$ 4 991
Actionnaires privilégiés	52	48	104	96
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	18	28	36	57

¹ Les montants sont présentés déduction faite des charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat figurant dans le tableau ci-après.

² IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39).

Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat associés aux éléments de l'état du résultat global consolidé intermédiaire

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o. \$	177 \$	s. o. \$	228 \$
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(56)	s. o.	(113)	s. o.
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	24	s. o.	7
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	s. o.	1	s. o.
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4	s. o.	4	s. o.
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(275)	(318)	29	(145)
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	-	(3)	-	2
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	361	838	(685)	162
Moins le reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	503	820	(73)	797
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	20	(128)	44	32
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2	s. o.	16	s. o.
Total de l'impôt sur le résultat	(447)	\$ (272)	\$ (633)	\$ (529)

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Actions ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	21 094 \$	20 836 \$	20 931 \$	20 711 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	24	56	96	103
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	92	84	183	162
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(7)	(167)	(7)	(167)
Solde à la fin de la période	21 203	20 809	21 203	20 809
Actions privilégiées (Note 13)				
Solde au début de la période	4 750	4 400	4 750	4 400
Émission d'actions	350	–	350	–
Solde à la fin de la période	5 100	4 400	5 100	4 400
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	(92)	(218)	(176)	(31)
Achat d'actions	(1 691)	(2 312)	(3 590)	(4 790)
Vente d'actions	1 675	2 285	3 658	4 576
Solde à la fin de la période	(108)	(245)	(108)	(245)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)				
Solde au début de la période	(9)	(5)	(7)	(5)
Achat d'actions	(48)	(41)	(79)	(91)
Vente d'actions	52	39	81	89
Solde à la fin de la période	(5)	(7)	(5)	(7)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	229	206	214	203
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	(34)	1	(10)	8
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	(1)	(5)	(9)	(8)
Divers	–	(2)	(1)	(3)
Solde à la fin de la période	194	200	194	200
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	41 744	37 330	40 489	35 452
Incidence de l'adoption d'IFRS 9 ¹	–	s. o.	53	s. o.
Résultat net attribuable aux actionnaires	2 898	2 475	5 233	4 979
Dividendes sur actions ordinaires	(1 239)	(1 113)	(2 341)	(2 134)
Dividendes sur actions privilégiées	(52)	(48)	(104)	(96)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	(4)	–	(4)	–
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées	(37)	(713)	(37)	(713)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	53	(354)	73	89
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	s. o.	1	s. o.
Solde à la fin de la période	43 363	37 577	43 363	37 577
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	537	s. o.	510	s. o.
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	–	s. o.	19	s. o.
Autres éléments du résultat global	(170)	s. o.	(166)	s. o.
Provision pour pertes sur créances	12	s. o.	16	s. o.
Solde à la fin de la période	379	s. o.	379	s. o.
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	43	s. o.	113	s. o.
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	–	s. o.	(96)	s. o.
Autres éléments du résultat global	2	s. o.	29	s. o.
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	–	s. o.	(1)	s. o.
Solde à la fin de la période	45	s. o.	45	s. o.
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :</i>				
Solde au début de la période	s. o.	392	s. o.	299
Autres éléments du résultat global	s. o.	289	s. o.	382
Solde à la fin de la période	s. o.	681	s. o.	681
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	5 546	8 256	7 791	9 679
Autres éléments du résultat global	2 028	2 325	(217)	902
Solde à la fin de la période	7 574	10 581	7 574	10 581
<i>Profit net latent (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	(1 654)	483	(408)	1 856
Autres éléments du résultat global	(421)	108	(1 667)	(1 265)
Solde à la fin de la période	(2 075)	591	(2 075)	591
Total du cumul des autres éléments du résultat global	5 923	11 853	5 923	11 853
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	75 670	74 587	75 670	74 587
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales				
Solde au début de la période	986	1 622	983	1 650
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	18	28	36	57
Divers	(12)	2	(27)	(55)
Solde à la fin de la période	992	1 652	992	1 652
Total des capitaux propres	76 662 \$	76 239 \$	76 662 \$	76 239 \$

¹ IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9).

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 662 \$	2 760 \$	7 055 \$	5 889 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	556	500	1 249	1 133
Amortissement	140	145	277	293
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	216	175	412	345
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(3)	(36)	(6)	(50)
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	(131)	(111)	(278)	(224)
Impôt différé	(136)	(147)	544	72
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 9, 11)	(27)	(232)	(89)	(306)
Valeurs mobilières mises en pension	12 229	15 270	7 586	25 635
Valeurs mobilières prises en pension	(16 314)	(17 445)	(6 485)	(27 782)
Valeurs mobilières vendues à découvert	238	2 079	1 923	(504)
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(2 142)	(1 572)	(10 185)	(12 576)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(15 359)	(14 305)	(20 136)	(14 578)
Dépôts	25 923	34 039	20 430	46 448
Dérivés	(5 214)	(2 617)	(2 212)	1 496
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	417	s. o.	5 185	s. o.
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(137)	623	(292)	312
Passifs de titrisation	16	302	(1 204)	(386)
Impôt exigible	(1 260)	(583)	(1 101)	(775)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(85)	(3 583)	(871)	(2 176)
Divers	(8 733)	(7 158)	(5 715)	(4 596)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	(6 144)	8 104	(3 913)	17 670
Flux de trésorerie des activités de financement				
Rachat de billets et débentures subordonnés (Note 12)	31	(10)	(1 819)	(2 268)
Émission d'actions ordinaires (Note 13)	20	47	81	86
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(44)	(880)	(44)	(880)
Émission d'actions privilégiées (Note 13)	346	–	346	–
Vente d'actions autodétenues (Note 13)	1 693	2 325	3 729	4 673
Achat d'actions autodétenues (Note 13)	(1 739)	(2 353)	(3 669)	(4 881)
Dividendes versés	(1 199)	(1 077)	(2 262)	(2 068)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(18)	(28)	(36)	(57)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(910)	(1 976)	(3 674)	(5 395)
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	8 506	211	14 798	(513)
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Achats	(3 362)	s. o.	(8 361)	s. o.
Produit tiré des échéances	7 682	s. o.	14 120	s. o.
Produit tiré des ventes	731	s. o.	1 171	s. o.
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente (Note 5)				
Achats	s. o.	(13 282)	s. o.	(31 045)
Produit tiré des échéances	s. o.	7 532	s. o.	15 056
Produit tiré des ventes	s. o.	1 262	s. o.	2 271
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti (Note 5)				
Achats	(13 166)	s. o.	(23 844)	s. o.
Produit tiré des échéances	6 886	s. o.	9 889	s. o.
Produit tiré des ventes	201	s. o.	201	s. o.
Activités relatives aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 5)				
Achats	s. o.	(6 001)	s. o.	(13 046)
Produit tiré des échéances	s. o.	5 726	s. o.	15 456
Produit tiré des ventes	s. o.	–	s. o.	452
Activités relatives aux titres de créance classés comme prêts				
Achats	s. o.	(17)	s. o.	(30)
Produit tiré des échéances	s. o.	74	s. o.	245
Produit tiré des ventes	s. o.	23	s. o.	473
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(225)	(251)	(151)	(272)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	7 253	(4 723)	7 823	(10 953)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	102	118	(10)	42
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	301	1 523	226	1 364
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	3 896	3 748	3 971	3 907
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	4 197 \$	5 271 \$	4 197 \$	5 271 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	1 816 \$	619 \$	2 417 \$	1 399 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	3 103	2 056	6 025	4 116
Montant des intérêts reçus au cours de la période	8 207	6 573	16 251	13 419
Montant des dividendes reçus au cours de la période	230	298	493	538

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque. Certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 23 mai 2018.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion 2017. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque et à la note 2 du présent document.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La nouvelle norme ci-après a été adoptée par la Banque.

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1^{er} novembre 2017, la Banque a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). IFRS 9 comprend des exigences relatives à ce qui suit : 1) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) Dépréciation des actifs financiers; et 3) Comptabilité de couverture générale. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée d'IFRS 9. La Banque peut choisir d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IFRS 9 ou IAS 39. La Banque a décidé de continuer d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IAS 39 pour le moment, mais se conformera aux obligations d'information annuelle révisées relatives à la comptabilité de couverture énoncées dans les modifications corrélatives à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7).

IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. En janvier 2015, le BSIF a publié le préavis définitif intitulé «Adoption anticipée de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*, par les banques d'importance systémique intérieure», selon lequel toutes les banques d'importance systémique intérieure (BISI), y compris la Banque, sont tenues d'adopter la norme IFRS 9 par anticipation pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Par conséquent, le 1^{er} novembre 2017, la Banque a adopté IFRS 9 rétrospectivement. IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance a posteriori ne soit utilisée. Toutefois, la Banque a pris la décision de ne pas retraiter l'information financière des périodes comparatives et a comptabilisé tout écart d'évaluation entre les valeurs comptables antérieures et les nouvelles valeurs comptables au 1^{er} novembre 2017 par un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués ou du cumul des autres éléments du résultat global, selon le cas. Se reporter aux états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque et aux notes correspondantes pour les méthodes comptables appliquées selon IAS 39 au cours de ces périodes.

De plus, des modifications apportées à IFRS 7 qui établissent des obligations d'informations quantitatives et qualitatives étendues découlant d'IFRS 9 ont également été adoptées par la Banque pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017.

Classement et évaluation des actifs financiers

En raison de l'adoption d'IFRS 9, la Banque classe dorénavant ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG);
- Détenus à des fins de transaction;
- Détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- Désignés à la JVRN.

La Banque continue de comptabiliser les actifs financiers à la date de transaction.

Instruments de créance

Le classement et l'évaluation des instruments de créance sont fondés sur les modèles économiques de la Banque pour gérer ses actifs financiers et selon que les flux de trésorerie contractuels correspondent ou non uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels). Pour le jugement à l'égard des modèles économiques et du critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, se reporter à la note 3.

La Banque a établi ses modèles économiques comme suit :

- Détention aux fins de la perception : l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels;
- Détention aux fins de la perception et de la vente : l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers;
- Détention en vue de la vente ou autres modèles économiques : l'objectif ne correspond à aucun des objectifs susmentionnés.

La Banque vérifie le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels pour les actifs financiers qui s'inscrivent dans les modèles économiques de types détention aux fins de la perception et détention aux fins de la perception et de la vente. Si ces actifs financiers comportent des flux de trésorerie contractuels qui ne concordent pas avec un contrat de prêt de base, ils sont classés comme des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction évalués à la JVRN. Dans un contrat de prêt de base, l'intérêt ne comprend qu'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, le risque de crédit, les autres risques qui se rattachent à un prêt de base ainsi que pour une marge raisonnable.

Titres de créance et prêts évalués au coût amorti

Les titres de créance et prêts détenus qui s'inscrivent dans un modèle économique de type détention aux fins de la perception et dont les flux de trésorerie contractuels satisfont au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels sont évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces actifs financiers est ajustée pour tenir compte d'une provision pour pertes sur créances (au bilan) comptabilisée et évaluée comme il est décrit à la rubrique «Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues» de la présente note, ainsi que des radiations et des produits non gagnés, qui comprennent l'intérêt payé d'avance, des commissions et coûts de montage de prêts, des commissions d'engagement, des commissions de syndication de prêts et des primes ou escomptes non amortis. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions et coûts de montage de prêts sont considérés comme des ajustements du rendement du prêt et sont comptabilisés progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions d'engagement sont comptabilisées progressivement dans les commissions sur crédit sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement soit appelé. Sinon, elles sont comptabilisées progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont comptabilisées dans les commissions sur crédit lorsque le placement est conclu, à moins que le rendement de tout prêt conservé par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au syndicat financier, auquel cas une fraction appropriée des commissions est comptabilisée à titre d'ajustement du rendement dans les produits d'intérêts sur la durée du prêt.

Titres de créance et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les titres de créance et prêts détenus qui s'inscrivent dans un modèle économique de type détention aux fins de la perception et de la vente et dont les flux de trésorerie contractuels satisfont au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels sont évalués à la JVAERG. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des gains ou des pertes de valeur, des produits d'intérêts et des profits et pertes de change sur le coût amorti des instruments, lesquels sont comptabilisés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur créances attendues est comptabilisée et évaluée comme il est décrit à la rubrique «Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues» de la présente note. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, les profits et les pertes cumulés qui avaient été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés hors des capitaux propres en résultat et inscrits au poste Profit net (perte nette) sur valeurs mobilières. Les produits d'intérêts tirés de ces actifs financiers sont inclus dans les produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers dans le portefeuille de négociation s'inscrivent dans le modèle économique de type détention en vue de la vente s'ils ont été créés, acquis ou contractés principalement dans le but d'être vendus ou d'être rachetés dans un proche avenir, ou s'ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications de prise de profits à court terme. Les actifs financiers qui s'inscrivent dans le modèle économique de type détention en vue de la vente comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les prêts détenus à des fins de transaction ainsi que certains titres de créance et certaines marchandises physiques aux fins de financement qui sont comptabilisés dans le bilan consolidé intermédiaire comme des valeurs mobilières prises en pension. Les actifs du portefeuille de négociation sont comptabilisés à la date de transaction et à la juste valeur, et les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession sont comptabilisés dans les produits de négociation. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Les dividendes et les intérêts sont inclus dans les produits d'intérêts.

Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction évalués à la JVRN comprennent les actifs financiers qui s'inscrivent dans le modèle économique de type détention en vue de la vente ou autres modèles économiques, comme les titres de créance et prêts gérés sur la base de leur juste valeur. Les actifs financiers qui s'inscrivent dans les modèles économiques de types détention aux fins de la perception ou détention aux fins de la perception et de la vente et qui ne satisfont pas au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels sont également classés dans les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction évalués à la JVRN. Les variations de la juste valeur ainsi que tous les profits ou pertes réalisés à la cession sont comptabilisés dans les produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN. Les produits d'intérêts tirés des instruments de créance sont inclus dans les produits d'intérêts selon la comptabilité d'engagement.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de créance qui s'inscrivent dans les modèles économiques de types détention aux fins de la perception ou détention aux fins de la perception et de la vente peuvent être désignés au moment de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la JVRN, dans la mesure où cette désignation permet d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui autrement découlerait de l'évaluation de ces actifs financiers sur une base différente. La désignation à la juste valeur par le biais du résultat net n'est possible que pour les instruments financiers dont la juste valeur peut être établie de façon fiable. Une fois que les actifs financiers ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, cette désignation ne peut être révoquée. Les variations

de la juste valeur ainsi que tous les profits ou pertes réalisés à la cession sont comptabilisés dans les produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la JVRN. Les produits d'intérêts tirés de ces actifs financiers sont inclus dans les produits d'intérêts selon la comptabilité d'engagement.

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres doivent être évalués à la JVRN (classés comme des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN), sauf si au moment de la comptabilisation initiale la Banque a irrévocablement choisi de désigner une participation en actions, détenue à des fins autres que de transaction, à la JVAERG. Si ce choix a été effectué, les variations de la juste valeur, y compris les profits ou les pertes de change correspondants, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas ultérieurement reclassées en résultat net, même au moment de la cession de la participation. Les profits et pertes réalisés sont transférés directement dans les résultats non distribués au moment de la cession. Par conséquent, la participation n'est pas soumise à un test de dépréciation. En général, les dividendes seront comptabilisés dans les produits d'intérêts à moins que les dividendes représentent le recouvrement d'une partie du coût de la participation. Les profits et les pertes sur les participations en actions détenues à des fins autres que de transaction évaluées à la JVRN sont compris dans les produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN.

Classement et évaluation des passifs financiers

La Banque classe ses passifs financiers selon les catégories suivantes :

- Détenus à des fins de transaction;
- Désignés à la JVRN;
- Autres passifs.

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont principalement les dépôts détenus à des fins de transaction, les passifs de titrisation à la juste valeur, les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et les obligations liées à certaines valeurs mobilières mises en pension qui sont contractés dans le but d'être rachetés dans un avenir proche, ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de profit à court terme. Les passifs du portefeuille de négociation sont comptabilisés à la date de transaction et à la juste valeur, et les variations de juste valeur, de même que tous les profits ou pertes, sont comptabilisés dans les produits de négociation. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement et sont inclus dans les charges d'intérêts.

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains passifs financiers qui ne répondent pas à la définition des passifs financiers détenus à des fins de transaction peuvent être désignés à la JVRN. Pour être désignés à la JVRN, les passifs financiers doivent satisfaire à un des critères suivants : 1) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation; 2) un groupe de passifs financiers est géré et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement; 3) l'instrument comprend un ou plusieurs dérivés incorporés à moins que : a) les dérivés incorporés ne modifient pas significativement les flux de trésorerie qui autrement seraient imposés par le contrat; ou b) il soit évident sans analyse approfondie, voire sans analyse, que la séparation du dérivé incorporé de l'instrument financier est interdite. En outre, la désignation à la JVRN n'est possible que pour les instruments financiers dont la juste valeur peut être établie de façon fiable. Une fois que les passifs financiers ont été désignés à la JVRN, cette désignation ne peut être révoquée. Les passifs désignés à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé intermédiaire, et les variations de la juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession sont comptabilisés dans les autres produits (pertes), à l'exception du montant de la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit propre à la Banque, lequel est présenté dans les autres éléments du résultat global. Cette exception ne s'applique pas aux engagements de prêts ni aux contrats de garantie financière. Les intérêts sont comptabilisés dans les charges d'intérêts.

Autres passifs financiers

Dépôts

Les dépôts, à l'exception des dépôts inclus dans le portefeuille de négociation, sont comptabilisés au coût amorti. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à titre de charges d'intérêts.

Billets et débetures subordonnés

Les billets et débetures subordonnés sont comptabilisés au coût amorti. Les intérêts courus sur les billets et débetures subordonnés sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les intérêts, y compris les coûts de transactions incorporés à l'actif, sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif à titre de charges d'intérêts.

Reclassement des actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à l'exception des actifs financiers pour lesquels la Banque change de modèle économique pour les gérer. Ces reclassements d'actifs financiers devraient, en principe, être rares.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers, y compris aux prêts et titres de créance, évalués au coût amorti, aux prêts et titres de créance évalués à la JVAERG, aux engagements de prêts et contrats de garantie financière qui ne sont pas évalués à la JVRN.

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues comprend trois étapes : étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir pour les actifs financiers productifs, étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis leur comptabilisation initiale, et étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les actifs financiers qui sont dépréciés. Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre tous les flux de trésorerie contractuels qui sont dus à la Banque aux termes d'un contrat et tous les flux de trésorerie que la Banque s'attend à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la dépréciation correspondra alors aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sinon elle correspondra aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit la portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui devraient être subies en fonction des cas de défaillance possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture. Si la qualité du crédit s'améliore dans une période ultérieure, au point où l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, la provision pour pertes est de nouveau évaluée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Augmentation importante du risque de crédit

Pour les expositions de détail, une augmentation importante du risque de crédit est évaluée en fonction des variations de la probabilité de défaillance (PD) pour les 12 mois à venir depuis la comptabilisation initiale, à l'aide d'une combinaison de renseignements individuels et collectifs qui intègre des attributs particuliers à l'emprunteur et au compte ainsi que des variables macroéconomiques prospectives pertinentes.

Pour les expositions autres que de détail, une augmentation importante du risque de crédit est évaluée en fonction des variations des cotes de risque internes (notation de risque-emprunteur (NRE)) depuis la comptabilisation initiale.

La Banque définit une défaillance comme étant un retard de 90 jours et plus pour la plupart des produits de détail et une NRE de 9 pour les expositions autres que de détail. Les expositions sont considérées comme ayant subi une perte de valeur et sont transférées dans les éléments se trouvant à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours ou plus pour les expositions de détail, lorsque la NRE est de 9 pour les expositions autres que de détail, ou lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du principal et des intérêts en temps voulu.

Pour déterminer si le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la Banque prend en considération toutes les informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique encore à venir, qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues correspondent à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tiennent compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque. La durée de vie attendue correspond à la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Banque est exposée au risque de crédit, y compris les options de prorogations que l'emprunteur peut exercer unilatéralement. Pour certains instruments financiers qui comprennent un prêt et un engagement de prêt non utilisé et pour lesquels la capacité contractuelle de la Banque d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement de prêt non utilisé ne limite pas l'exposition de la Banque aux pertes de crédit à la période de préavis contractuelle, les pertes de crédit attendues sont évaluées sur la période pendant laquelle la Banque est exposée au risque de crédit. Par exemple, les pertes de crédit attendues sur les cartes de crédit sont évaluées en fonction du cycle de vie comportemental de l'emprunteur en y intégrant des hypothèses relatives à l'espérance de vie et les caractéristiques propres à l'emprunteur.

La Banque se sert de l'approche fondée sur les notations internes avancées qu'elle utilise aux fins des fonds propres réglementaires et y apporte des ajustements au besoin afin de calculer les pertes de crédit attendues.

Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit

Les informations prospectives sont prises en compte afin de déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et d'évaluer les pertes de crédit attendues. Les facteurs macroéconomiques prospectifs sont intégrés aux paramètres de risque dans la mesure où ils sont pertinents.

Les facteurs qualitatifs qui ne sont pas déjà pris en compte par les modèles sont intégrés en exerçant un jugement d'expert en matière de crédit afin de déterminer les pertes de crédit attendues définitives. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3.

Prêts modifiés

Dans le cas où un emprunteur éprouve des difficultés financières, la Banque peut consentir certaines modifications aux modalités du prêt. Les modifications peuvent comporter un report des remboursements, une prolongation de la période d'amortissement, une réduction de taux d'intérêt, une renonciation de principal, une consolidation de dettes, une abstention et d'autres mesures visant à atténuer la perte économique et à éviter la saisie ou la reprise de la sûreté. La Banque a des politiques pour établir les mesures correctives appropriées pour chaque emprunteur.

Si la Banque établit qu'une modification entraîne l'expiration des droits sur les flux de trésorerie, l'actif initial est décomptabilisé tandis que le nouvel actif est comptabilisé selon les nouvelles modalités contractuelles. Une augmentation importante du risque de crédit est évaluée par rapport au risque de défaillance à la date de la modification.

Si la Banque établit qu'une modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'augmentation importante du risque de crédit est évaluée selon le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale de l'actif initial. Les flux de trésorerie attendus de la modification des modalités contractuelles sont pris en compte dans le calcul de la perte de crédit attendue pour l'actif modifié. Pour les prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, après une période de rendement et une amélioration de la situation financière de l'emprunteur, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Provision pour pertes sur prêts, compte non tenu des prêts dépréciés acquis

La provision pour pertes sur prêts représente la meilleure estimation de la direction des pertes de crédit attendues dans les portefeuilles de prêts, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur prêts pour les portefeuilles de prêts présentés au bilan consolidé intermédiaire, qui comprend les provisions relatives au crédit pour les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, les cartes de crédit, et les prêts aux entreprises et aux gouvernements, est déduite des prêts au bilan consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur prêts pour les prêts évalués à la JVAERG est présentée dans l'état des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan, qui est liée à certaines garanties ou lettres de crédit et à certaines lignes de crédit non utilisées, est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les provisions pour les portefeuilles de prêts présentées dans les expositions au bilan et hors bilan sont calculées selon la même méthode. La provision au bilan consolidé est augmentée de la provision pour pertes sur créances à l'état du résultat consolidé et diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions. Chaque trimestre, les provisions sont réévaluées et ajustées en fonction des modifications apportées par la direction à l'estimation des pertes de crédit attendues. Les pertes sur prêts pour les prêts douteux se retrouvant à l'étape 3 continuent d'être constatées au moyen d'une provision pour pertes sur prêts jusqu'à ce que le prêt soit radié.

Un prêt est radié à même la provision pour pertes sur prêts connexe lorsqu'il n'est plus réaliste d'envisager son recouvrement. Les prêts autres que de détail sont généralement radiés lorsque tous les efforts raisonnables de recouvrement ont été épuisés, y compris la vente du prêt, la réalisation des biens donnés en garantie ou le règlement de la question des garanties avec le séquestre ou devant le tribunal en matière de faillite. Les prêts de détail non garantis par des biens immobiliers sont généralement radiés lorsque les versements sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat ou lorsque le prêt est vendu. Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers sont généralement radiés lorsque la garantie est réalisée.

Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance

La provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance représente la meilleure estimation de la direction des pertes de crédit attendues. Les titres de créance évalués au coût amorti sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances dans le bilan consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance évalués à la JVAERG est présentée dans l'état des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur créances au bilan consolidé est augmentée de la provision pour pertes sur créances à l'état du résultat consolidé et diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions. Chaque trimestre, les provisions sont réévaluées et ajustées en fonction des modifications apportées par la direction à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Prêts acquis

Les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur, compte tenu des pertes de crédit subies et attendues estimées à la date d'acquisition ainsi que des ajustements en fonction du taux d'intérêt du prêt acquis par rapport aux taux de marché en vigueur. À l'acquisition, les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées pour les prêts acquis, ce qui se traduit par des prêts acquis ayant une valeur comptable inférieure à leur juste valeur. Lorsque les prêts acquis ont manifestement déjà subi une perte de crédit et qu'il est probable dès la date d'acquisition que la Banque n'arrivera pas à encaisser tous les remboursements de principal et paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat, ils sont en général considérés comme étant des prêts dépréciés acquis, sans qu'une perte de crédit attendue soit comptabilisée à l'acquisition. Les prêts productifs acquis sont par la suite comptabilisés au coût amorti selon les flux de trésorerie contractuels, et tout escompte ou prime lié à l'acquisition, y compris les escomptes relatifs au crédit, est considéré comme un ajustement du rendement du prêt et est comptabilisé dans les produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du prêt ou sur la durée de vie prévue du prêt pour les prêts renouvelables acquis.

Prêts dépréciés acquis

Les prêts dépréciés acquis sont désignés douteux à l'acquisition en fonction des risques spécifiques qui les caractérisent, notamment le retard observé dans les paiements, l'historique de performance et les notes de crédit récentes de l'emprunteur. Les prêts dépréciés acquis sont comptabilisés d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus plutôt que selon leurs flux de trésorerie contractuels. La Banque établit la juste valeur de ces prêts à la date d'acquisition en actualisant les flux de trésorerie attendus selon un taux d'actualisation qui tient compte de facteurs qu'un intervenant du marché utiliserait pour établir cette juste valeur, y compris les hypothèses de la direction relatives aux taux de défaillance, à la gravité des pertes subies, au montant et à l'échéancier des remboursements anticipés et à d'autres facteurs qui reflètent la situation actuelle des marchés. Certains prêts dépréciés acquis qui sont individuellement significatifs sont comptabilisés individuellement. Les prêts dépréciés acquis restants sont regroupés, pourvu qu'ils aient été acquis au cours d'un même trimestre et qu'ils présentent des caractéristiques de risques identiques. Les prêts regroupés sont comptabilisés comme un seul actif comportant des flux de trésorerie regroupés et un taux d'intérêt composé unique. Après l'acquisition, la Banque réévalue régulièrement son montant estimatif des flux de trésorerie et le met à jour pour tenir compte des changements apportés aux hypothèses liés aux taux de défaillance, à la gravité des pertes subies, au montant et à l'échéancier des remboursements anticipés et à d'autres facteurs qui reflètent la situation actuelle des marchés. Des baisses probables des flux de trésorerie attendus entraînent la comptabilisation d'une dépréciation additionnelle, qui est calculée selon la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus révisés, actualisés au taux d'intérêt effectif des prêts par rapport à la valeur comptable des prêts. Le montant des pertes de crédit attendues excédant les escomptes initiaux relatifs au crédit est comptabilisé dans la provision pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts sur les prêts dépréciés acquis sont calculés en multipliant le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit par le coût amorti des prêts dépréciés acquis.

Résumé de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 – Classement et évaluation

Le tableau ci-dessous présente un résumé des modifications effectuées au classement et à l'évaluation au 1^{er} novembre 2017. Le reclassement correspond à la variation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers en raison d'un changement à leur classement. La réévaluation correspond à la variation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers attribuable aux modifications apportées à leur évaluation.

ACTIFS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens)

IAS 39	Catégorie d'évaluation selon IAS 39	Au 31 oct. 2017		Au 1 ^{er} nov. 2017		Catégorie d'évaluation selon IFRS 9	IFRS 9	Note
		Valeur comptable selon IAS 39	Reclassement	Réévaluation	Valeur comptable selon IFRS 9			
Trésorerie et montants à recevoir de banques	Coût amorti	3 971 \$	–	–	3 971 \$	Coût amorti	Trésorerie et montants à recevoir de banques	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	Coût amorti	51 185	–	–	51 185	Coût amorti	Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction							Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	
Titres de créance	JVRN	53 402	–	–	53 402	JVRN	Titres de créance	
Titres de capitaux propres	JVRN	32 010	–	–	32 010	JVRN	Titres de capitaux propres	
Prêts	JVRN	11 235	(86)	–	11 149	JVRN	Prêts	1
Marchandises et autres	JVRN	7 271	–	–	7 271	JVRN	Marchandises et autres	
		103 918	(86)	–	103 832			
							Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN	
			3 734	–	3 734	JVRN	Titres de créance	2
			369	–	369	JVRN	Titres de créance	3
			196	68	264	JVRN	Titres de capitaux propres	4
			2 857	–	2 857	JVRN	Prêts	5
			1 917	1	1 918	JVRN	Prêts	6
			86	–	86	JVRN	Prêts	1
			44	–	44	JVRN	Prêts	5
			9 203	69	9 272			
Dérivés	JVRN	56 195	–	–	56 195	JVRN	Dérivés	
Actifs financiers désignés à la JVRN							Actifs financiers désignés à la JVRN	
Titres de créance	JVRN	3 150	–	–	3 150	JVRN	Titres de créance	7
Titres de créance	JVRN	369	(369)	–	–	JVRN	Titres de créance	3
Titres de créance	JVRN	513	(513)	–	–	JVRN	Titres de créance	8
		4 032	(882)	–	3 150			
Valeurs mobilières disponibles à la vente							Actifs financiers à la JVAERG	
Titres de créance	JVAERG	142 927	(3 734)	–	139 193	JVAERG	Titres de créance	2
Titres de créance	JVAERG	1 197	(1 197)	–	–	JVAERG	Titres de créance	9
Titres de capitaux propres	JVAERG	2 287	(196)	–	2 091	JVAERG	Titres de capitaux propres	4, 10
Prêts	JVAERG	–	1 823	–	1 823	JVAERG	Prêts	11
		146 411	(3 304)	–	143 107			
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance							Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	
Titres de créance	Coût amorti	71 363	–	29	71 392	Coût amorti	Titres de créance	12
			3 209	–	3 209	Coût amorti	Titres de créance	13
			1 197	(7)	1 190	Coût amorti	Titres de créance	9
			513	–	513	Coût amorti	Titres de créance	8
			(155)	8	(147)		Provision pour pertes sur créances	14
		71 363	4 764	30	76 157			
Valeurs mobilières prises en pension							Valeurs mobilières prises en pension	
Valeurs mobilières prises en pension	JVRN	1 345	653	–	1 998	JVRN	Valeurs mobilières prises en pension	15
Valeurs mobilières prises en pension	Coût amorti	133 084	(653)	–	132 431	Coût amorti	Valeurs mobilières prises en pension	15
		134 429	–	–	134 429			
Prêts							Prêts	
Prêts hypothécaires résidentiels	Coût amorti	222 079	(2 857)	–	219 222	Coût amorti	Prêts hypothécaires résidentiels	5
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	Coût amorti	157 101	(44)	–	157 057	Coût amorti	Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5
Cartes de crédit	Coût amorti	33 007	–	–	33 007	Coût amorti	Cartes de crédit	
Entreprises et gouvernements	Coût amorti	199 053	(1 823)	–	197 230	Coût amorti	Entreprises et gouvernements	11
Entreprises et gouvernements	Coût amorti	1 925	(1 925)	–	–	Coût amorti	Entreprises et gouvernements	6
Titres de créance classés comme prêts	Coût amorti	3 209	(3 209)	–	–	Coût amorti		13
Total des prêts, avant provision		616 374	(9 858)	–	606 516		Total des prêts, avant provision	
Provision pour pertes sur prêts		(3 783)	156	152	(3 475)		Provision pour pertes sur prêts	14
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts		612 591	(9 702)	152	603 041		Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	
Divers							Divers	
Engagements de clients au titre d'acceptations	Coût amorti	17 297	–	–	17 297	Coût amorti	Engagements de clients au titre d'acceptations	
Montants à recevoir des courtiers et des clients	Coût amorti	29 971	–	–	29 971	Coût amorti	Montants à recevoir des courtiers et des clients	
Autres actifs financiers	Coût amorti	4 556	8	(28)	4 536	Coût amorti	Autres actifs financiers	
		51 824	8	(28)	51 804			
Total des actifs financiers		1 235 919	1	223	1 236 143		Total des actifs financiers	
Actifs non financiers		43 076	–	2	43 078		Actifs non financiers	16
Total de l'actif		1 278 995 \$	1 \$	225 \$	1 279 221 \$		Total de l'actif	

PASSIFS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens)

	Catégorie d'évaluation selon IAS 39	Au 31 oct. 2017			Au 1 ^{er} nov. 2017			Catégorie d'évaluation selon IFRS 9	IFRS 9	Note
		Valeur comptable selon IAS 39	Reclassement	Réévaluation	Valeur comptable selon IFRS 9					
Dépôts détenus à des fins de transaction	JVRN	79 940	\$	–	\$	79 940	\$	JVRN	Dépôts détenus à des fins de transaction	
Dérivés	JVRN	51 214		–		51 214		JVRN	Dérivés	
Passifs de titrisation à la juste valeur	JVRN	12 757		–		12 757		JVRN	Passifs de titrisation à la juste valeur	
Dépôts	Coût amorti	832 824		–		832 824		Coût amorti	Dépôts	
Acceptations	Coût amorti	17 297		–		17 297		Coût amorti	Acceptations	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	JVRN	35 482		–		35 482		JVRN	Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	Coût amorti/ JVRN	88 591		–		88 591		Coût amorti/ JVRN	Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	
Passifs de titrisation au coût amorti	Coût amorti	16 076		–		16 076		Coût amorti	Passifs de titrisation au coût amorti	
Montants à payer									Montants à payer	
aux courtiers et aux clients	Coût amorti	32 851		–		32 851		Coût amorti	aux courtiers et aux clients	
Billets et débiteures subordonnés	Coût amorti	9 528		–		9 528		Coût amorti	Billets et débiteures subordonnés	
Autres passifs financiers	Coût amorti	9 934		–	250	10 184		Coût amorti	Autres passifs financiers	14
Total des passifs financiers		1 186 494		–	250	1 186 744			Total des passifs financiers	
Passifs non financiers		17 311		–	–	17 311			Passifs non financiers	
Total du passif		1 203 805		–	250	1 204 055			Total du passif	
Résultats non distribués		40 489		–	53	40 542			Résultats non distribués	
Cumul des autres éléments du résultat global		8 006		1	(78)	7 929			Cumul des autres éléments du résultat global	
Autres capitaux propres		26 695		–	–	26 695			Autres capitaux propres	
Total du passif et des capitaux propres		1 278 995	\$	1	\$	1 279 221	\$		Total du passif et des capitaux propres	

¹ Certains prêts qui respectent la définition de déposé à des fins de transaction selon IAS 39 ont été reclassés dans les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN, puisque ces prêts s'inscrivent dans un modèle économique qui est géré en fonction de la juste valeur et ne font pas l'objet de mouvement actif et fréquent d'achats et de ventes dans le but de dégager un bénéfice des fluctuations de prix à court terme.

² Certains titres de créance disponibles à la vente selon IAS 39 doivent être évalués à la JVRN selon IFRS 9 puisqu'ils ne satisfont pas au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les variations de juste valeur déjà comptabilisées pour ces titres ont été reclassées dans les résultats non distribués.

³ Certains titres de créance désignés à la JVRN selon IAS 39 doivent être évalués à la JVRN selon IFRS 9 puisqu'ils ne satisfont pas au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

⁴ Certains titres de capitaux propres classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 ont été reclassés dans les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN. Les profits et pertes latents sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente ont été reclassés dans les résultats non distribués. En outre, certains titres de capitaux propres disponibles à la vente ont été évalués au coût selon IAS 39 puisqu'ils n'étaient pas assortis d'un prix coté sur un marché actif et que leur juste valeur ne pouvait pas être évaluée de façon fiable. Selon IFRS 9, ces titres de capitaux propres doivent être évalués à la juste valeur puisque l'exception en vertu d'IAS 39 n'existe plus. La différence entre le coût et la juste valeur a été comptabilisée dans les résultats non distribués.

⁵ Certains prêts s'inscrivent dans un modèle économique géré en fonction de la juste valeur selon IFRS 9 et, par conséquent, sont reclassés dans les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN.

⁶ Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements doivent être évalués à la JVRN puisqu'ils ne satisfont pas au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. La valeur comptable de ces prêts a été ajustée pour refléter leur juste valeur, et la différence a été comptabilisée dans les résultats non distribués.

⁷ Certains titres de créance désignés à la JVRN selon IAS 39 ont été de nouveau désignés à la JVRN afin de réduire de façon importante une non-concordance comptable.

⁸ Certains titres de créance détenus par la Banque ont été désignés à la JVRN selon IAS 39. Conformément à IFRS 9, cette désignation a été annulée et ces titres de créance s'inscrivent dans le modèle économique de type détention aux fins de la perception et sont évalués au coût amorti. Les variations de juste valeur déjà comptabilisées pour ces titres ont été reprises par imputation dans les résultats non distribués. La juste valeur de ces titres de créance était de 880 millions de dollars au 30 avril 2018. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance au coût amorti, la variation de la juste valeur comptabilisée dans l'état du résultat consolidé intermédiaire n'aurait pas été importante pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018. Le taux d'intérêt effectif de ces titres de créance établi au 1^{er} novembre 2017 se situait entre 0,55 % et 1,38 % et des produits d'intérêts respectivement de 3 millions de dollars et 5 millions de dollars ont été comptabilisés au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2018.

⁹ Certains titres de créance classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 s'inscrivaient dans un modèle économique dont l'objectif était de détenir les actifs aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels. La valeur comptable de ces titres de créance au 1^{er} novembre 2017 a été ajustée au coût amorti par imputation dans le cumul des autres éléments du résultat global. La juste valeur de ces titres de créance était de 1,1 milliard de dollars au 30 avril 2018. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance au coût amorti, la variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente comptabilisée dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire aurait été une perte respectivement de 19 millions de dollars et 21 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018.

¹⁰ Certains titres de capitaux propres classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 ont été désignés comme étant évalués à la JVAERG selon IFRS 9. Les pertes de valeurs déjà comptabilisées pour ces titres de capitaux propres ont été reclassées des résultats non distribués au cumul des autres éléments du résultat global.

¹¹ Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués au coût amorti selon IAS 39 s'inscrivent dans un modèle économique de type détention aux fins de la perception et de la vente selon IFRS 9 et sont évalués à la JVAERG.

¹² Selon IAS 39, certains titres de créance étaient reclassés de la catégorie disponibles à la vente à la catégorie détenus jusqu'à leur échéance selon leur juste valeur à la date du reclassement. Selon IFRS 9, ces titres de créance s'inscrivent dans le modèle économique de type détention aux fins de la perception et sont évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres de créance au 1^{er} novembre 2017 a été ajustée par imputation dans le cumul des autres éléments du résultat global afin de refléter l'évaluation au coût amorti depuis leur création.

¹³ Les titres de créance classés comme prêts ont été reclassés comme des titres de créance au coût amorti selon IFRS 9.

¹⁴ Se reporter au rapprochement des provisions pour pertes pour la réévaluation des pertes sur créances selon IFRS 9.

¹⁵ Certaines valeurs mobilières prises en pension étaient évaluées au coût amorti selon IAS 39. Ces valeurs mobilières s'inscrivent dans le modèle économique de type détention en vue de la vente dont l'objectif est de détenir ces instruments à des fins de transaction et sont évaluées à la JVRN.

¹⁶ Incidence fiscale liée à l'adoption d'IFRS 9.

Résumé de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 – Dépréciation

Le rapprochement du solde de clôture des provisions pour pertes sur créances selon IAS 39 et des provisions pour les engagements de prêts et les contrats de garantie financière selon IAS 37 de la Banque avec le solde d'ouverture des pertes de crédit attendues selon IFRS 9 de la Banque au 1^{er} novembre 2017 est présenté dans le tableau suivant :

Rapprochement du solde de clôture des provisions pour pertes sur créances selon IAS 39 ou IAS 37 avec le solde d'ouverture des provisions pour pertes sur créances selon IFRS 9¹

(en millions de dollars canadiens)

	Solde de clôture selon IAS 39 ou IAS 37 au 31 octobre 2017					Solde d'ouverture selon IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017				
	Subies mais non encore décelées	Contreparties particulières	Individuellement non significatifs	Total du solde de clôture selon IAS 39 ou IAS 37	Reclassement ²	Réévaluation ³	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total du solde d'ouverture selon IFRS 9
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	36	\$ -	\$ 42	\$ 78	\$ -	\$ 17	\$ 24	\$ 26	\$ 45	\$ 95
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	689	-	147	836	-	214	529	355	166	1 050
Cartes de crédit	1 231	-	335	1 566	-	39	763	521	321	1 605
Entreprises et gouvernements	1 526	134	29	1 689	(10)	(172)	706	627	174	1 507
Titres de créance classés comme prêts	20	126	-	146	(146)	-	-	-	-	-
	3 502	260	553	4 315	(156)	98	2 022	1 529	706	4 257
Prêts dépréciés acquis	-	3	32	35	-	-	-	-	35	35
Total des prêts, y compris les positions hors bilan	3 502	263	585	4 350	(156)	98	2 022	1 529	741	4 292
Moins les positions hors bilan ⁴	567	-	-	567	-	250	488	329	-	817
Total de la provision pour pertes sur prêts⁵	2 935	263	585	3 783	(156)	(152)	1 534	1 200	741	3 475
Titres de créance au coût amorti ^{6, 7}	-	-	-	-	155	(8)	-	21	126	147
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	4 \$	3 \$	2 \$	- \$	5 \$

¹ La provision à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur prêts relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39 représentent la provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers dépréciés. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Le reclassement représente l'incidence des changements au classement et à l'évaluation sur les provisions.

³ La réévaluation comprend l'incidence de l'adoption du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues selon IFRS 9, laquelle a été comptabilisée comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2017.

⁴ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁵ Compte tenu de la provision liée aux valeurs mobilières prises en pension, aux montants à recevoir des courtiers et des clients et aux autres actifs, laquelle est portée en diminution des actifs connexes. La provision pour pertes sur créances liée aux engagements de clients au titre d'acceptations est incluse dans celle des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

⁶ Les provisions pour pertes associées aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance étaient auparavant comprises dans les provisions liées aux prêts aux entreprises et gouvernements selon IAS 39.

⁷ Auparavant valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance et titres de créance classés comme prêts selon IAS 39.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, aux considérations à prendre en compte pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Ces modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale d'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date qu'IFRS 15. La Banque prévoit appliquer cette norme sur une base rétrospective modifiée, en comptabilisant l'incidence cumulée de l'application initiale de la norme comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2018. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers, notamment sur la présentation de certains produits et de certaines charges, le moment et la méthode de la comptabilisation des produits, et la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. Pour le moment, la Banque ne prévoit pas que l'adoption de la nouvelle norme aura une incidence importante.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus 12 mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. La Banque prévoit appliquer ces modifications de façon prospective. Ces modifications n'auront aucune incidence sur la Banque.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et prescrit un nouveau modèle pour la comptabilisation des obligations liées aux polices d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux indemnités. IFRS 17 sera en vigueur pour l'exercice de la Banque commençant le 1^{er} novembre 2021. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de détermination des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification de ces normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de détermination des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS

Évaluation des modèles économiques

La Banque établit ses modèles économiques en fonction de l'objectif selon lequel ses portefeuilles d'actifs financiers sont gérés. Pour des renseignements sur les modèles économiques de la Banque, se reporter à la note 2. Pour établir ses modèles économiques, la Banque prend en compte ce qui suit :

- L'intention de la direction et ses objectifs stratégiques ainsi que l'application dans la pratique des politiques énoncées;
- Les principaux risques qui influent sur la performance du modèle économique et la façon dont ces risques sont gérés;
- La façon dont le rendement du portefeuille est évalué et dont on en fait rapport à la direction;
- La fréquence et l'importance des ventes d'actifs financiers effectuées au cours des périodes précédentes, les raisons de ces ventes et les activités de ventes futures attendues.

Les ventes ne permettent pas de déterminer à elles seules le modèle économique et ne sont pas considérées isolément. Les ventes témoignent plutôt de la façon dont les flux de trésorerie sont générés. Un modèle économique de type détention aux fins de la perception sera réévalué par la Banque afin de déterminer si les ventes sont conformes à l'objectif de percevoir des flux de trésorerie contractuels lorsque ces ventes sont de valeur importante ou qu'elles sont fréquentes.

Critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, la Banque tient compte des modalités contractuelles de l'instrument, notamment si l'actif financier est assorti de modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels et qui feraient en sorte qu'il ne correspond pas à un contrat de prêt de base. Dans le cadre de cette évaluation, la Banque tient compte des principales modalités comme suit et évalue si les flux de trésorerie contractuels des instruments satisfont toujours au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels :

- Caractéristiques liées à la performance;
- Modalités qui limitent les droits de la Banque aux flux de trésorerie d'actifs spécifiés (absence d'un droit de recours);
- Modalités de remboursement anticipé et de prolongation;
- Caractéristiques liées à l'effet de levier;
- Caractéristiques qui modifient des éléments de la valeur temps de l'argent.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Augmentation importante du risque de crédit

Pour les expositions de détail, les critères d'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit sont définis pour le produit ou pour le portefeuille approprié et varient en fonction de l'exposition au risque de crédit à la création de l'actif financier. Les critères comprennent les variations relatives de la PD, un filet de sécurité absolu en cas de PD et un filet de sécurité en cas de défaillance lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale lorsque l'un de ces critères est rempli.

Pour les expositions autres que de détail, la NRE est établie par emprunteur individuel, d'après des modèles de risque de crédit propres aux industries qui sont fondés sur des données historiques. Les informations actuelles et prospectives qui sont propres à l'emprunteur et aux industries sont prises en compte en fonction du jugement d'experts en matière de crédit. Les critères d'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit sont définis pour la segmentation appropriée et varient en fonction de la NRE à la création de l'actif financier. Les critères comprennent les variations relatives de NRE, un filet de sécurité absolu

relatif à la NRE et un filet de sécurité en cas de défaillance lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale lorsque l'un de ces critères est rempli.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Pour les expositions de détail, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction du produit de la PD, de la perte en cas de défaillance (PCD) et de l'exposition en cas de défaillance (ECD) à chaque période de la durée de vie attendue restante de l'actif financier, et actualisées au taux d'intérêt effectif à la date de clôture. Les estimations de la PD correspondent à la PD à un moment précis et sont mises à jour trimestriellement en fonction des antécédents, des conditions actuelles et des informations prospectives pertinentes de la Banque sur la durée de vie attendue de l'exposition pour déterminer la courbe de la PD pour la durée de vie. Les estimations de la PCD sont fondées sur les radiations et les recouvrements de paiement passés, les données actuelles sur les caractéristiques propres à l'emprunteur et les coûts directs. Les flux de trésorerie attendus des sûretés, des garanties et d'autres rehaussements de crédit sont intégrés dans la PCD s'ils font partie intégrante des modalités contractuelles. Les variables macroéconomiques pertinentes sont intégrées dans le calcul afin de déterminer la PCD attendue. L'ECD correspond au solde attendu au moment de la défaillance sur la durée de vie attendue restante de l'exposition. L'ECD incorpore les anticipations prospectives à l'égard des remboursements des soldes prélevés et des anticipations à l'égard des prélèvements futurs, le cas échéant.

Pour les expositions autres que de détail, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie, déterminées comme la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie attendus au cours de la durée de vie attendue restante de l'instrument financier. La PD pour la durée de vie est déterminée en établissant une concordance entre la NRE de l'exposition et la PD à un moment précis sur la durée de vie attendue. Les estimations de la PCD sont déterminées en établissant une concordance entre la notation de risque par facilité (NRF) de l'exposition et la PCD attendue, laquelle tient compte des caractéristiques propres à la facilité comme la sûreté, le rang de subordination de la créance et la structure du prêt. Les variables macroéconomiques pertinentes sont intégrées dans le calcul afin de déterminer la PD et la PCD attendues. Les flux de trésorerie attendus sont établis en appliquant la PCD attendue aux flux de trésorerie contractuels afin de calculer les insuffisances de flux de trésorerie sur la durée de vie attendue de l'exposition.

Informations prospectives

Pour calculer les pertes de crédit attendues, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de PD, de PCD et d'ECD. Des facteurs macroéconomiques prospectifs, y compris des facteurs propres aux régions, sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinent. Trois scénarios macroéconomiques prospectifs sont produits par les Services économiques TD dans le processus relatif aux pertes de crédit attendues : un scénario de base, un scénario optimiste et un scénario pessimiste. Le scénario de base est mis à jour tous les trimestres. Le scénario optimiste et le scénario pessimiste sont produits tous les trimestres à partir de résultats possibles réalistes tirés de statistiques par rapport au scénario de base fondé sur la distribution historique. Les Services économiques TD exerceront leur jugement pour recommander chaque trimestre les pondérations probabilistes de chacun des scénarios. Les scénarios macroéconomiques et les pondérations probabilistes proposés font l'objet d'un examen critique approfondi de la direction par l'entremise d'un comité regroupant des représentants des Services économiques TD et des fonctions Gestion du risque, Finances et Entreprise. La Banque appliquera des facteurs de pondération probabiliste propres aux pertes de crédit attendues calculées selon chacun des trois scénarios afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes.

Jugement d'expert en matière de crédit

Les pertes sur crédit attendues sont comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des actifs financiers. La provision pour pertes sur créances représente la meilleure estimation de la direction du risque de défaillance et des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La direction exercera un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs.

La direction exerce son jugement pour établir le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation de la composante qualitative qui contribue aux pertes de crédit attendues, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'historique des pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs et informations prospectives pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Toute modification de ces hypothèses aurait une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) et pourrait entraîner une modification de la provision pour pertes sur créances (au bilan).

NOTE 4 : ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2018. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et le mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2018 ¹		31 octobre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 197 \$	4 197 \$	3 971 \$	3 971 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	36 387	36 387	51 185	51 185
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	54 119	53 593	s. o.	s. o.
Autres titres de créance	35 987	35 738	s. o.	s. o.
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	90 106	89 331	s. o.	s. o.
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	s. o.	s. o.	45 623	45 708
Autres titres de créance	s. o.	s. o.	25 740	25 719
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	s. o.	s. o.	71 363	71 427
Valeurs mobilières prises en pension	138 181	138 181	133 084	133 084
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	621 999	619 871	609 529	610 491
Titres de créance classés comme prêts	s. o.	s. o.	3 062	3 156
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	621 999	619 871	612 591	613 647
Autres				
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 913	14 913	17 297	17 297
Montants à recevoir des courtiers et des clients	15 826	15 826	29 971	29 971
Autres actifs	5 068	5 068	4 556	4 556
Total des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	926 677 \$	923 774 \$	924 018 \$	925 138 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	829 801 \$	825 814 \$	832 824 \$	833 475 \$
Acceptations	14 934	14 934	17 297	17 297
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	93 394	93 394	86 527	86 527
Passifs de titrisation au coût amorti	15 389	15 426	16 076	16 203
Montants à payer aux courtiers et aux clients	17 835	17 835	32 851	32 851
Autres passifs	8 872	8 878	9 926	9 932
Billets et débiteures subordonnés	7 631	8 095	9 528	10 100
Total des passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	987 856 \$	984 376 \$	1 005 029 \$	1 006 385 \$

¹ Les soldes au 30 avril 2018 ont été calculés conformément à IFRS 9. Les soldes des périodes comparatives n'ont pas été retraités. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Hiérarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données non observables et aux sensibilités au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2018. Les principales techniques d'évaluation et principales données non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique «Évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque.

Le tableau ci-après présente, aux 30 avril 2018 et 31 octobre 2017, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2018 ¹				31 octobre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ²	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ²
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction³								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	359 \$	6 739 \$	– \$	7 098 \$	390 \$	8 678 \$	– \$	9 068 \$
Provinces	–	7 450	–	7 450	–	6 524	–	6 524
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	18 536	–	18 536	605	16 862	–	17 467
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	4 922	–	4 922	–	5 047	–	5 047
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 986	–	1 986	–	1 906	–	1 906
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	5 109	1	5 110	–	3 337	6	3 343
Autres émetteurs	–	12 433	149	12 582	–	10 007	8	10 015
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	34 465	16	–	34 481	31 921	21	–	31 942
Actions privilégiées	30	–	–	30	68	–	–	68
Prêts détenus à des fins de transaction								
	–	11 059	–	11 059	–	11 235	–	11 235
Marchandises								
	10 489	246	–	10 735	7 139	132	–	7 271
Droits conservés								
	–	28	–	28	–	32	–	32
	45 343	68 524	150	114 017	40 123	63 781	14	103 918
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net⁴								
Valeurs mobilières	255	1 943	356	2 554	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Prêts	–	1 514	19	1 533	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
	255	3 457	375	4 087	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Dérivés								
Dérivés de taux	11	13 465	–	13 476	21	15 324	–	15 345
Dérivés de change	12	38 663	2	38 677	9	37 817	1	37 827
Dérivés de crédit	–	6	–	6	–	34	–	34
Dérivés d'actions	–	989	617	1 606	–	1 303	908	2 211
Contrats de marchandises	127	1 173	33	1 333	96	677	5	778
	150	54 296	652	55 098	126	55 155	914	56 195
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ³	–	3 442	–	3 442	220	3 699	113	4 032
	–	3 442	–	3 442	220	3 699	113	4 032
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	15 222	–	15 222	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Provinces	–	7 659	–	7 659	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	46 039	–	46 039	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	18 387	204	18 591	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	7 924	–	7 924	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	–	23 323	549	23 872	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	500	–	500	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Obligations de sociétés et autres	–	9 541	103	9 644	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Titres de capitaux propres⁵								
Actions ordinaires ⁶	294	2	1 455	1 751	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Actions privilégiées	237	–	130	367	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Prêts	–	2 442	–	2 442	–	–	–	–
	531	131 039	2 441	134 011	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	16 225	–	16 225
Provinces	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	7 922	–	7 922
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	48 280	–	48 280
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	21 122	–	21 122
Titres adossés à des créances hypothécaires	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	8 812	–	8 812
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	29 428	553	29 981
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	1 715	–	1 715
Obligations de sociétés et autres	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	9 768	22	9 790
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires ^{6, 7}	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	341	3	1 572	1 916
Actions privilégiées	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	242	–	123	365
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction								
	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	2	275	277
	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	583	143 277	2 545	146 405
Valeurs mobilières prises en pension								
	–	2 733	–	2 733	–	1 345	–	1 345

Hierarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2018 ¹				31 octobre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ²	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ²
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction	–	\$ 100 453	\$ 2 940	\$ 103 393	–	\$ 77 419	\$ 2 521	\$ 79 940
Dérivés								
Dérivés de taux	8	10 471	69	10 548	15	12 730	70	12 815
Dérivés de change	13	33 637	1	33 651	10	33 599	–	33 609
Dérivés de crédit	–	389	–	389	–	356	–	356
Dérivés d'actions	–	1 209	1 328	2 537	–	1 999	1 801	3 800
Contrats de marchandises	85	685	10	780	97	534	3	634
	106	46 391	1 408	47 905	122	49 218	1 874	51 214
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	12 240	–	12 240	–	12 757	–	12 757
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	2	16	18	–	1	7	8
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert³	1 591	35 810	4	37 405	2 068	33 414	–	35 482
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	2 783	–	2 783	–	2 064	–	2 064

¹ Les soldes au 30 avril 2018 ont été calculés conformément à IFRS 9. Les soldes des périodes comparatives n'ont pas été retraités. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² La juste valeur est la même que la valeur comptable.

³ Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

⁴ Se reporter à la note 2 pour plus de renseignements sur les actifs financiers qui ont été reclassés dans la catégorie détenus à des fins autres que de transaction par suite de l'adoption d'IFRS 9.

⁵ Représentent les titres de capitaux propres à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁶ Au 30 avril 2018, comprennent des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank of 1,4 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2017). Ces actions sont rachetables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

⁷ Au 31 octobre 2017, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 6 millions de dollars était réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs et n'est pas présentée dans le tableau ci-dessus. Au 30 avril 2018, ces titres étaient compris dans les valeurs mobilières à la JVAERG dans le tableau ci-dessus.

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2018 et 30 avril 2017.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2018	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2018 ¹	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$
Autres émetteurs	121	(1)	-	-	-	5	24	-	149	4
	122	(1)	-	-	-	5	24	-	150	4
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	324	11	-	13	-	8	-	-	356	11
Prêts	18	1	-	-	-	-	-	-	19	1
	342	12	-	13	-	8	-	-	375	12
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	193	11	-	-	-	-	-	-	204	(3)
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	529	-	(3)	-	-	23	-	-	549	(3)
Obligations de sociétés et autres	99	3	1	-	-	-	-	-	103	1
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 404	-	(3)	1	-	53	-	-	1 455	(2)
Actions privilégiées	116	-	13	-	-	1	-	-	130	13
	2 341 \$	14 \$	8 \$	1 \$	- \$	77 \$	- \$	- \$	2 441 \$	6 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2018	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2018 ¹	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶										
	2 875 \$	(40) \$	- \$	(69) \$	463 \$	(285) \$	4 \$	(8) \$	2 940 \$	(20) \$
Dérivés⁷										
Dérivés de taux	51	17	-	-	-	1	-	-	69	20
Dérivés de change	(1)	1	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-
Dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés d'actions	842	(62)	-	(28)	64	(105)	-	-	711	(73)
Contrats de marchandises	(8)	(18)	-	-	-	3	-	-	(23)	(17)
	884	(62)	-	(28)	64	(102)	-	-	756	(70)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	29	(13)	-	-	34	(34)	-	-	16	(14)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	-	-	-	-	-	-	4	-	4	-

¹ Les soldes au 1^{er} février 2018 ont été calculés conformément à IFRS 9. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Comprennent les profits réalisés (pertes réalisées) transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁴ Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39) sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés au 30 avril 2018 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 1^{er} février 2018) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars au 1^{er} février 2018), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2018	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2017 ¹	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	6 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(4) \$	1 \$	(2) \$	1 \$	– \$
Autres émetteurs	8	(1)	–	2	–	4	145	(9)	149	4
	14	(1)	–	2	–	–	146	(11)	150	4
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	305	27	–	26	–	(2)	–	–	356	23
Prêts	15	(2)	–	2	–	–	4	–	19	(2)
	320	25	–	28	–	(2)	4	–	375	21
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	203	4	(3)	–	–	–	–	–	204	(3)
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	553	–	(1)	–	–	(3)	–	–	549	(1)
Obligations de sociétés et autres	95	4	6	–	–	(2)	–	–	103	6
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 469	–	(2)	7	–	(19)	–	–	1 455	(4)
Actions privilégiées	108	–	21	–	–	1	–	–	130	21
	2 428 \$	8 \$	21 \$	7 \$	– \$	(23) \$	– \$	– \$	2 441 \$	19 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2018	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2017 ¹	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶										
	2 521 \$	(7) \$	– \$	(210) \$	1 099 \$	(449) \$	4 \$	(18) \$	2 940 \$	(28) \$
Dérivés⁷										
Dérivés de taux	70	–	–	–	–	(1)	–	–	69	1
Dérivés de change	(1)	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés d'actions	893	(70)	–	(47)	102	(169)	–	2	711	(74)
Contrats de marchandises	(2)	(25)	–	–	–	4	–	–	(23)	(21)
	960	(95)	–	(47)	102	(166)	–	2	756	(94)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	7	19	–	–	59	(69)	–	–	16	12
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	–	–	–	–	–	–	4	–	4	–

¹ Les soldes au 1^{er} novembre 2017 ont été calculés conformément à IFRS 9. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Comprendent les profits réalisés (pertes réalisées) transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁴ Comprendent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39) sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés au 30 avril 2018 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2017) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2017), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2017	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2017	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	26	\$ 1	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 27	\$ 1
Provinces	-	-	-	-	-	-	7	-	7	-
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	64	3	-	3	-	(27)	20	(26)	37	2
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	21	1	-	-	-	(10)	5	-	17	1
Autres émetteurs	128	3	-	157	-	(162)	55	(21)	160	5
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	48	-	-	-	-	(48)	-	-	-	-
Droits conservés	29	-	-	-	-	(2)	-	-	27	-
	316	8	-	160	-	(249)	87	(47)	275	9
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	140	2	-	1	-	(37)	-	-	106	2
	140	2	-	1	-	(37)	-	-	106	2
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	6	-	-	-	-	-	-	-	6	-
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres										
	20	-	-	-	-	-	-	-	20	-
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 573	(5)	10	15	-	51	-	-	1 644	10
Actions privilégiées	107	6	2	4	-	(10)	-	-	109	2
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	255	18	8	-	-	-	-	-	281	8
	1 961	\$ 19	\$ 20	\$ 19	\$ -	\$ 41	\$ -	\$ -	2 060	\$ 20

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2017	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2017	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁴										
	2 265	\$ 50	\$ -	\$ (144)	\$ 433	\$ (108)	\$ -	\$ (5)	2 491	\$ 65
Dérivés⁵										
Dérivés de taux	77	4	-	-	-	-	-	-	81	6
Dérivés de change	(4)	4	-	-	-	(2)	1	-	(1)	-
Dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés d'actions	810	(11)	-	(20)	55	(51)	-	-	783	(11)
Contrats de marchandises	(1)	2	-	-	-	-	-	-	1	(2)
	882	(1)	-	(20)	55	(53)	1	-	864	(3)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	11	(20)	-	-	27	(13)	-	-	5	(15)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	25	-	-	(25)	-	-	-	-	-	-

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁵ Composés au 30 avril 2017 d'actifs dérivés de 0,8 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars au 1^{er} février 2017) et de passifs dérivés de 1,6 milliard de dollars (1,7 milliard de dollars au 1^{er} février 2017), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2017	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2016	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	34	\$ (2)	\$ –	\$ 3	\$ –	\$ (8)	\$ –	\$ –	\$ 27	\$ (3)
Provinces	–	–	–	–	–	–	7	–	7	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	73	6	–	16	–	(44)	20	(34)	37	1
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	15	–	–	–	–	(1)	5	(2)	17	–
Autres émetteurs	148	5	–	214	–	(263)	93	(37)	160	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	65	–	–	–	–	(65)	–	–	–	–
Droits conservés	31	–	–	–	–	(4)	–	–	27	–
	366	9	–	233	–	(385)	125	(73)	275	(2)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	157	(1)	–	4	–	(54)	–	–	106	(1)
	157	(1)	–	4	–	(54)	–	–	106	(1)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	6	–	–	–	–	–	–	–	6	–
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	20	–	–	–	–	–	–	–	20	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 594	1	16	39	–	(6)	–	–	1 644	16
Actions privilégiées	98	6	12	4	–	(11)	–	–	109	12
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	279	8	(3)	–	–	(2)	–	(1)	281	8
	1 997	\$ 15	\$ 25	\$ 43	\$ –	\$ (19)	\$ –	\$ (1)	\$ 2 060	\$ 36

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2017	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2016	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁴										
	2 214	\$ 119	\$ –	\$ (495)	\$ 859	\$ (234)	\$ 33	\$ (5)	\$ 2 491	\$ 115
Dérivés⁵										
Dérivés de taux	95	(13)	–	–	–	(1)	–	–	81	(9)
Dérivés de change	(4)	6	–	–	–	(2)	(1)	–	(1)	–
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés d'actions	679	141	–	(41)	104	(100)	–	–	783	143
Contrats de marchandises	(5)	2	–	–	–	3	–	1	1	2
	765	136	–	(41)	104	(100)	(1)	1	864	136
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	13	10	–	–	53	(71)	–	–	5	–
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	14	–	–	(14)	–	–	–	–	–	–

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprend les ventes, les règlements et les variations de change.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁵ Composés au 30 avril 2017 d'actifs dérivés de 0,8 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2016) et de passifs dérivés de 1,6 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2016), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES
Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 30 avril 2018 et 31 octobre 2017.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39)

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2018				Aux 31 octobre 2017			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39)								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	15 200 \$	57 \$	(35) \$	15 222 \$	16 200 \$	53 \$	(28) \$	16 225 \$
Provinces	7 586	78	(5)	7 659	7 859	66	(3)	7 922
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	46 060	270	(291)	46 039	48 082	310	(112)	48 280
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	18 527	71	(7)	18 591	21 067	69	(14)	21 122
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	7 858	66	–	7 924	8 757	56	(1)	8 812
	95 231	542	(338)	95 435	101 965	554	(158)	102 361
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs								
	23 798	107	(33)	23 872	29 879	135	(33)	29 981
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes								
	499	1	–	500	1 706	9	–	1 715
Obligations de sociétés et autres								
	9 647	48	(51)	9 644	9 753	63	(26)	9 790
	33 944	156	(84)	34 016	41 338	207	(59)	41 486
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction								
	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	250	27	–	277
Total des titres de créance	129 175	698	(422)	129 451	143 553	788	(217)	144 124
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires								
	1 683	105	(37)	1 751	1 821	114	(13)	1 922
Actions privilégiées								
	376	19	(28)	367	313	52	–	365
	2 059	124	(65)	2 118	2 134	166	(13)	2 287
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	131 234 \$	822 \$	(487) \$	131 569 \$	145 687 \$	954 \$	(230) \$	146 411 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres présentés dans le tableau suivant comme des titres de capitaux propres à la JVAERG selon IFRS 9. Cette désignation est attribuable au fait que ces placements étaient détenus à des fins autres que de transaction.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Au	Trois mois clos le	Six mois clos le
	30 avril 2018	30 avril 2018	30 avril 2018
	Juste valeur	Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	1 751 \$	17 \$	33 \$
Actions privilégiées	367	4	8
Total	2 118 \$	21 \$	41 \$

Le tableau suivant présente les produits d'intérêts comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour les titres de créance.

Produits d'intérêts sur les titres de créance¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos le	Six mois clos le
	30 avril 2018	30 avril 2018
Titres de créance au coût amorti	435 \$	853 \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	705	1 358

¹ Les produits d'intérêts sur les titres de créance qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net se sont élevés respectivement à 805 millions de dollars et 1 592 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017.

Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2018 ¹	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits nets (pertes nettes) réalisés	3 \$	s. o. \$	6 \$	s. o. \$
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance				
Profits nets (pertes nettes) réalisés	s. o.	–	s. o.	(8)
Valeurs mobilières disponibles à la vente²				
Profits nets (pertes nettes) réalisés	s. o.	46	s. o.	68
Pertes de valeur	s. o.	(10)	s. o.	(10)
Total	3 \$	36 \$	6 \$	50 \$

¹ Les montants pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018 ont été calculés conformément à IFRS 9. Les montants pour les périodes comparatives n'ont pas été retraités. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Selon IFRS 9, les profits (pertes) réalisés sur les titres de capitaux propres à la JVAERG ne sont plus comptabilisés en résultat, ils sont plutôt comptabilisés dans les résultats non distribués. Avant l'adoption d'IFRS 9, les profits (pertes) réalisés sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente étaient inclus au poste Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières.

Qualité du crédit des titres de créance

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la NRE et la NRF, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2017. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créances.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	Au			Total
	30 avril 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Titres de créance				
Première qualité	215 996 \$	– \$	s. o. \$	215 996 \$
Qualité inférieure	2 961	105	s. o.	3 066
Actifs surveillés et classés	s. o.	188	s. o.	188
Défaillance	s. o.	s. o.	421	421
Total des titres de créance	218 957	293	421	219 671
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	–	13	102	115
Titres de créance, déduction faite de la provision	218 957 \$	280 \$	319 \$	219 556 \$

Au 30 avril 2018, la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG s'établissait à 25 millions de dollars et est incluse dans le solde des éléments à la JVAERG. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une reprise de provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti de 2 millions de dollars et a comptabilisé à l'état du résultat une provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG respectivement de 16 millions de dollars et 20 millions de dollars. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018, la Banque a comptabilisé un profit de 30 millions de dollars dans les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire à la vente de certains titres de créance au coût amorti. L'incidence de la vente et de la provision pour pertes sur créances connexe est reflétée dans le tableau ci-dessus.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Qualité du crédit des prêts

En ce qui a trait aux expositions de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2017. Le tableau suivant présente les fourchettes de PD par rapport aux niveaux de risque des expositions de détail :

Évaluation du risque	Segment de PD	Fourchette de PD
Risque faible	1	De 0,00 % à 0,15 %
Risque normal	2	De 0,16 % à 0,41 %
	3	De 0,42 % à 1,10 %
Risque moyen	4	De 1,11 % à 2,93 %
	5	De 2,94 % à 4,74 %
Risque élevé	6	De 4,75 % à 7,59 %
	7	De 7,60 % à 18,24 %
	8	De 18,25 % à 99,99 %
Défaillance	9	100,00 %

Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa PD, d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. L'échelle de NRE en 21 points de la TD est largement alignée sur les notations de crédit externes, comme suit :

Description	Catégorie de notation	Standard & Poor's	Moody's Investor Services
Première qualité	De 0 à 1C	De AAA à AA-	De Aaa à Aa3
	De 2A à 2C	De A+ à A-	De A1 à A3
	De 3A à 3C	De BBB+ à BBB-	De Baa1 à Baa3
Qualité inférieure	De 4A à 4C	De BB+ à BB-	De Ba1 à Ba3
	De 5A à 5C	De B+ à B-	De B1 à B3
Actifs surveillés et classés	De 6 à 8	De CCC+ à CC et moins	De Caa1 à Ca et moins
Actif douteux ou en défaillance	De 9A à 9B	Défaillance	Défaillance

Le tableau suivant présente les valeurs comptables brutes des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile ces prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts par notation de risque¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Au</i>			
	30 avril 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{2, 3, 4}				
Risque faible	163 677 \$	32 \$	s. o.	163 709 \$
Risque normal	46 676	146	s. o.	46 822
Risque moyen	5 120	284	s. o.	5 404
Risque élevé	909	1 324	309	2 542
Défaillance	s. o.	s. o.	414	414
Total	216 382	1 786	723	218 891
Provision pour pertes sur prêts	23	24	41	88
Prêts, déduction faite de la provision	216 359	1 762	682	218 803
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁵				
Risque faible	82 593	1 003	s. o.	83 596
Risque normal	45 837	1 096	s. o.	46 933
Risque moyen	21 115	1 008	s. o.	22 123
Risque élevé	5 763	2 249	825	8 837
Défaillance	s. o.	s. o.	476	476
Total	155 308	5 356	1 301	161 965
Provision pour pertes sur prêts	547	336	170	1 053
Prêts, déduction faite de la provision	154 761	5 020	1 131	160 912
Cartes de crédit				
Risque faible	6 099	10	s. o.	6 109
Risque normal	9 520	70	s. o.	9 590
Risque moyen	11 715	222	s. o.	11 937
Risque élevé	4 227	1 386	315	5 928
Défaillance	s. o.	s. o.	100	100
Total	31 561	1 688	415	33 664
Provision pour pertes sur prêts	371	318	348	1 037
Prêts, déduction faite de la provision	31 190	1 370	67	32 627
Entreprises et gouvernements^{2, 3, 4}				
Première qualité ou risque faible ou normal	114 145	264	s. o.	114 409
Qualité inférieure ou risque moyen	103 204	5 210	s. o.	108 414
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	605	3 844	100	4 549
Défaillance	s. o.	s. o.	454	454
Total	217 954	9 318	554	227 826
Provision pour pertes sur prêts	626	572	149	1 347
Prêts, déduction faite de la provision	217 328	8 746	405	226 479
Total des prêts	621 205	18 148	2 993	642 346
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 567	1 250	708	3 525
Total des prêts, déduction faite de la provision	619 638 \$	16 898 \$	2 285 \$	638 821 \$

Prêts par notation de risque¹ (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au			
	30 avril 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Instruments de crédit hors bilan				
<i>Expositions de détail⁶</i>				
Risque faible	245 052 \$	2 799 \$	s. o. \$	247 851 \$
Risque normal	52 985	1 116	s. o.	54 101
Risque moyen	13 728	514	s. o.	14 242
Risque élevé	1 844	671	s. o.	2 515
Défaillance	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
<i>Expositions autres que de détail⁷</i>				
Première qualité	148 343	279	s. o.	148 622
Qualité inférieure	56 181	1 229	s. o.	57 410
Actifs surveillés et classés	–	2 199	s. o.	2 199
Défaillance	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total des instruments de crédit hors bilan	518 133	8 807	s. o.	526 940
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	488	377	s. o.	865
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	517 645	8 430	s. o.	526 075
Prêts dépréciés acquis	s. o.	s. o.	557	557
Provision pour pertes sur prêts	s. o.	s. o.	24	24
Prêts dépréciés acquis, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	s. o. \$	s. o. \$	533 \$	533 \$

¹ Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG et les engagements de clients au titre d'acceptations.

² Au 30 avril 2018, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 132 millions de dollars, étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

³ Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN d'une juste valeur respectivement de 11 milliards de dollars et 2 milliards de dollars au 30 avril 2018.

⁴ Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 100 milliards de dollars au 30 avril 2018.

⁵ Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 15 milliards de dollars au 30 avril 2018.

⁶ Au 30 avril 2018, comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 296 milliards de dollars, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁷ Au 30 avril 2018, comprennent la tranche non utilisée de 33 milliards de dollars des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur créances de la Banque selon IAS 39.

Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2017

	Prêts bruts					Provision pour pertes sur prêts ¹				
	Ni en souffrance ni douteux	En souffrance mais non douteux	Douteux ²	Total	Relative à des contreparties particulières	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur prêts subies mais non encore décelées	Total de la provision pour pertes sur prêts	Prêts nets	
Prêts hypothécaires résidentiels ^{3, 4, 5}	218 653 \$	2 382 \$	750 \$	221 785 \$	– \$	42 \$	36 \$	78 \$	221 707 \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁶	149 473	6 258	1 312	157 043	–	147	656	803	156 240	
Cartes de crédit	30 783	1 800	424	33 007	–	335	929	1 264	31 743	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{3, 4, 5}	198 893	1 173	599	200 665	134	29	1 294	1 457	199 208	
	597 802 \$	11 613 \$	3 085 \$	612 500 \$	134 \$	553 \$	2 915 \$	3 602 \$	608 898 \$	
Titres de créance classés comme prêts				3 209	126	–	20	146	3 063	
Prêts dépréciés acquis				665	3	32	–	35	630	
Total				616 374 \$	263 \$	585 \$	2 935 \$	3 783 \$	612 591 \$	

¹ Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.

² Au 31 octobre 2017, les prêts douteux ne tenaient pas compte de titres de créance douteux bruts classés comme prêts totalisant 0,6 milliard de dollars.

³ Compte non tenu des prêts détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 11 milliards de dollars au 31 octobre 2017 et d'un coût amorti de 11 milliards de dollars au 31 octobre 2017.

⁴ Comprennent des prêts hypothécaires assurés de 106 milliards de dollars au 31 octobre 2017.

⁵ Au 31 octobre 2017, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 99 millions de dollars, étant donné que ces prêts sont assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

⁶ Comprennent des prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 16 milliards de dollars au 31 octobre 2017.

Les variations de la provision pour pertes sur prêts selon IFRS 9 de la Banque au 30 avril 2018 et pour les trois mois et six mois clos à cette date sont présentées dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts au 1 ^{er} février 2018	23 \$	22 \$	39 \$	7 \$	91 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	5	(5)	–	–	–
Transfert à l'étape 2	(1)	2	(1)	–	–
Transfert à l'étape 3	–	(2)	2	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	4	(5)	1	–	–
Nouveaux montages ou acquisitions ³	(3)	1	–	–	(2)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	2	s. o.	s. o.	–	2
Remboursements nets ⁴	–	–	–	(1)	(1)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(1)	–	(1)	–	(2)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(2)	5	7	–	10
	–	1	7	(1)	7
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	–	1	1	1	3
Radiations	–	–	(7)	–	(7)
Reprises	–	–	1	–	1
	–	1	(5)	1	(3)
Total de la provision pour pertes sur prêts au 30 avril 2018	23 \$	24 \$	41 \$	7 \$	95 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts au 1 ^{er} novembre 2017	24 \$	26 \$	45 \$	12 \$	107 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	11	(11)	–	–	–
Transfert à l'étape 2	(2)	4	(2)	–	–
Transfert à l'étape 3	–	(4)	4	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	9	(11)	2	–	–
Nouveaux montages ou acquisitions ³	(7)	3	–	–	(4)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	6	s. o.	s. o.	–	6
Remboursements nets ⁴	(1)	(1)	–	(4)	(6)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(1)	(1)	(1)	–	(3)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(7)	9	8	(2)	8
	(1)	(1)	9	(6)	1
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	–	(1)	(1)	1	(1)
Radiations	–	–	(14)	–	(14)
Reprises	–	–	2	–	2
	–	(1)	(13)	1	(13)
Total de la provision pour pertes sur prêts au 30 avril 2018	23 \$	24 \$	41 \$	7 \$	95 \$

¹ Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

² Représente la réévaluation entre des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en raison des transferts d'une étape à l'autre, compte non tenu des modifications des risques, paramètres et modèles.

³ Représente l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁴ Représente les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁵ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁶ Représente la variation de la provision liée aux changements dans les risques, y compris les modifications des facteurs macroéconomiques, du niveau de risque au sein d'une étape et des risques, paramètres et modèles associés.

Provision pour pertes sur prêts – Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} février 2018	535 \$	381 \$	179 \$	5 \$	1 100 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	77	(73)	(4)	–	–
Transfert à l'étape 2	(27)	38	(11)	–	–
Transfert à l'étape 3	(9)	(43)	52	–	–
	41	(78)	37	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ¹	(31)	29	2	–	–
Nouveaux montages ou acquisitions ¹	72	s. o.	s. o.	–	72
Octrois (remboursements) nets ¹	(13)	(7)	(6)	(1)	(27)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ¹	(29)	(20)	(11)	–	(60)
Modifications des risques, paramètres et modèles ¹	(14)	70	167	(1)	222
	26	(6)	189	(2)	207
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	11	7	4	–	22
Radiations	–	–	(263)	–	(263)
Reprises	–	–	61	1	62
	11	7	(198)	1	(179)
Solde au 30 avril 2018	572	382	170	4	1 128
Moins la provision pour les positions hors bilan ²	25	46	–	–	71
Total de la provision pour pertes sur prêts au 30 avril 2018	547 \$	336 \$	170 \$	4 \$	1 057 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2017	529 \$	355 \$	166 \$	5 \$	1 055 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	146	(138)	(8)	–	–
Transfert à l'étape 2	(60)	80	(20)	–	–
Transfert à l'étape 3	(13)	(88)	101	–	–
	73	(146)	73	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ¹	(59)	68	5	–	14
Nouveaux montages ou acquisitions ¹	142	s. o.	s. o.	–	142
Octrois (remboursements) nets ¹	(13)	(13)	(6)	(3)	(35)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ¹	(54)	(47)	(20)	–	(121)
Modifications des risques, paramètres et modèles ¹	(46)	166	351	1	472
	43	28	403	(2)	472
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	–	(1)	(1)	–	(2)
Radiations	–	–	(528)	–	(528)
Reprises	–	–	130	1	131
	–	(1)	(399)	1	(399)
Solde au 30 avril 2018	572	382	170	4	1 128
Moins la provision pour les positions hors bilan ²	25	46	–	–	71
Total de la provision pour pertes sur prêts au 30 avril 2018	547 \$	336 \$	170 \$	4 \$	1 057 \$

¹ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels» de la présente note.

² La provision pour pertes sur prêts pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur prêts – Cartes de crédit

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} février 2018	737 \$	585 \$	341 \$	1 663 \$
Provision pour pertes sur créances				
Transfert à l'étape 1 ²	130	(120)	(10)	–
Transfert à l'étape 2	(39)	54	(15)	–
Transfert à l'étape 3	(8)	(113)	121	–
	83	(179)	96	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(46)	54	9	17
Nouveaux montages ou acquisitions ²	45	s. o.	s. o.	45
Octrois (remboursements) nets ²	13	(12)	17	18
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(31)	(27)	(117)	(175)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(52)	150	308	406
	12	(14)	313	311
Autres modifications				
Cessions	(4)	(4)	(2)	(10)
Écart de conversion et autres ajustements	19	15	13	47
Radiations	–	–	(385)	(385)
Reprises	–	–	68	68
	15	11	(306)	(280)
Solde au 30 avril 2018	764	582	348	1 694
Moins la provision pour les positions hors bilan ³	393	264	–	657
Total de la provision pour pertes sur prêts au 30 avril 2018	371 \$	318 \$	348 \$	1 037 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2017	763 \$	521 \$	321 \$	1 605 \$
Provision pour pertes sur créances				
Transfert à l'étape 1 ²	254	(234)	(20)	–
Transfert à l'étape 2	(93)	126	(33)	–
Transfert à l'étape 3	(24)	(222)	246	–
	137	(330)	193	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(91)	113	39	61
Nouveaux montages ou acquisitions ²	112	s. o.	s. o.	112
Octrois (remboursements) nets ²	84	(4)	(17)	63
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(57)	(57)	(136)	(250)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(173)	343	579	749
	12	65	658	735
Autres modifications				
Cessions	(8)	(7)	(3)	(18)
Écart de conversion et autres ajustements	(3)	3	–	–
Radiations	–	–	(757)	(757)
Reprises	–	–	129	129
	(11)	(4)	(631)	(646)
Solde au 30 avril 2018	764	582	348	1 694
Moins la provision pour les positions hors bilan ³	393	264	–	657
Total de la provision pour pertes sur prêts au 30 avril 2018	371 \$	318 \$	348 \$	1 037 \$

¹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur prêts pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur prêts – Prêts aux entreprises et gouvernements¹

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} février 2018	663 \$	628 \$	153 \$	14 \$	1 458 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ²	38	(37)	(1)	–	–
Transfert à l'étape 2	(36)	38	(2)	–	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(13)	15	–	–
	–	(12)	12	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(11)	17	1	–	7
Nouveaux montages ou acquisitions ²	119	s. o.	s. o.	–	119
Octrois (remboursements) nets ²	(5)	(12)	(2)	1	(18)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(102)	(95)	(17)	(1)	(215)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	9	95	23	(3)	124
	10	(7)	17	(3)	17
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	23	18	4	1	46
Radiations	–	–	(41)	–	(41)
Reprises	–	–	16	1	17
	23	18	(21)	2	22
Solde au 30 avril 2018	696	639	149	13	1 497
Moins la provision pour les positions hors bilan ³	70	67	–	–	137
Total de la provision pour pertes sur prêts au 30 avril 2018	626 \$	572 \$	149 \$	13 \$	1 360 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2017	706 \$	627 \$	174 \$	18 \$	1 525 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ²	66	(64)	(2)	–	–
Transfert à l'étape 2	(52)	55	(3)	–	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(29)	33	–	–
	10	(38)	28	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(18)	32	3	–	17
Nouveaux montages ou acquisitions ²	205	s. o.	s. o.	–	205
Octrois (remboursements) nets ²	(6)	(22)	(11)	(1)	(40)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(194)	(184)	(24)	(1)	(403)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(3)	226	26	(5)	244
	(6)	14	22	(7)	23
Autres modifications					
Cessions	–	–	(5)	–	(5)
Écart de conversion et autres ajustements	(4)	(2)	(1)	–	(7)
Radiations	–	–	(73)	(1)	(74)
Reprises	–	–	32	3	35
	(4)	(2)	(47)	2	(51)
Solde au 30 avril 2018	696	639	149	13	1 497
Moins la provision pour les positions hors bilan ³	70	67	–	–	137
Total de la provision pour pertes sur prêts au 30 avril 2018	626 \$	572 \$	149 \$	13 \$	1 360 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créance liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

² Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur prêts pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 9 n'est pas importante.

Les variations de la provision pour pertes sur créances selon IAS 39 de la Banque au 30 avril 2017 et pour les six mois clos à cette date sont présentées dans le tableau ci-après.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2016	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Reprises	Cessions	Écart de conversion et autres ajustements	Solde au 30 avril 2017
Provision relative à des contreparties particulières							
Entreprises et gouvernements	189 \$	(48) \$	(32) \$	36 \$	– \$	(2) \$	143 \$
Titres de créance classés comme prêts	206	(5)	(5)	–	(63)	1	134
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts dépréciés acquis	395	(53)	(37)	36	(63)	(1)	277
Prêts dépréciés acquis ¹	4	(3)	–	12	–	(10)	3
Total de la provision relative à des contreparties particulières	399	(56)	(37)	48	(63)	(11)	280
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
Prêts hypothécaires résidentiels	49	7	(20)	5	–	–	41
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	166	377	(545)	139	–	1	138
Cartes de crédit	290	589	(690)	121	–	4	314
Entreprises et gouvernements	30	31	(46)	14	–	1	30
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts dépréciés acquis	535	1 004	(1 301)	279	–	6	523
Prêts dépréciés acquis ¹	58	(13)	(1)	2	–	5	51
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	593	991	(1 302)	281	–	11	574
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
Prêts hypothécaires résidentiels	48	(6)	–	–	–	1	43
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	685	9	–	–	–	5	699
Cartes de crédit	1 169	106	–	–	–	13	1 288
Entreprises et gouvernements	1 424	88	–	–	–	20	1 532
Titres de créance classés comme prêts	55	1	–	–	(20)	(1)	35
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	3 381	198	–	–	(20)	38	3 597
Provision pour pertes sur créances							
Prêts hypothécaires résidentiels	97	1	(20)	5	–	1	84
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	851	386	(545)	139	–	6	837
Cartes de crédit	1 459	695	(690)	121	–	17	1 602
Entreprises et gouvernements	1 643	71	(78)	50	–	19	1 705
Titres de créance classés comme prêts	261	(4)	(5)	–	(83)	–	169
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts dépréciés acquis	4 311	1 149	(1 338)	315	(83)	43	4 397
Prêts dépréciés acquis ¹	62	(16)	(1)	14	–	(5)	54
Total de la provision pour pertes sur créances	4 373	1 133	(1 339)	329	(83)	38	4 451
Moins la provision pour les positions hors bilan ²	500	53	–	–	–	6	559
Provision pour pertes sur prêts	3 873 \$	1 080 \$	(1 339) \$	329 \$	(83) \$	32 \$	3 892 \$

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

² La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs macroéconomiques additionnels propres aux industries ou aux secteurs sont également incorporés, lorsque cela est pertinent. Les principales variables macroéconomiques qui ont été intégrées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et l'indice d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut, le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 2 pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont prises en compte pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est sensible aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de critère est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence directe sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs autres que financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis disponibles à la vente s'élevaient à 84 millions de dollars au 30 avril 2018 (78 millions de dollars au 31 octobre 2017) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux aux 30 avril 2018 et 31 octobre 2017.

Prêts en souffrance mais non douteux^{1,2}

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2018				31 octobre 2017				Aux
	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total	
Prêts hypothécaires résidentiels	1 552 \$	335 \$	101 \$	1 988 \$	1 852 \$	419 \$	111 \$	2 382 \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 458	652	229	6 339	5 257	781	220	6 258	
Cartes de crédit	1 209	285	193	1 687	1 278	323	199	1 800	
Entreprises et gouvernements	1 395	127	71	1 593	1 007	133	33	1 173	
Total	9 614 \$	1 399 \$	594 \$	11 607 \$	9 394 \$	1 656 \$	563 \$	11 613 \$	

¹ Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

² Les soldes au 30 avril 2018 excluaient tous les prêts dépréciés acquis. Au 31 octobre 2017, les soldes excluaient tous les prêts dépréciés acquis et les titres de créance classés comme prêts.

Produits d'intérêts sur les prêts

Les produits d'intérêts sur les prêts, comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2018 se sont établis respectivement à 5 751 millions de dollars et 11 458 millions de dollars (respectivement 5 043 millions de dollars et 10 170 millions de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2017).

NOTE 7 : PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 30 avril 2018, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 41,24 % (41,27 % au 31 octobre 2017) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 17 milliards de dollars (14 milliards de dollars US) (15 milliards de dollars (12 milliards de dollars US) au 31 octobre 2017), selon le cours de clôture de 58,09 \$ US (49,99 \$ US au 31 octobre 2017) à la Bourse de New York.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2018, TD Ameritrade n'a racheté aucune action (aucune action rachetée au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de nommer cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Les administrateurs désignés par la Banque comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et quatre administrateurs indépendants de la TD ou des filiales aux États-Unis de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des six mois clos les 30 avril 2018 et 30 avril 2017, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Bilans consolidés résumés¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 mars 2018	30 septembre 2017
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 791 \$	1 721 \$
Montants nets à recevoir des clients	26 736	22 127
Autres actifs, montant net	20 790	25 985
Total de l'actif	49 317 \$	49 833 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	3 971 \$	3 230 \$
Montants à payer aux clients	30 620	32 391
Autres passifs	4 974	4 862
Total du passif	39 565	40 483
Capitaux propres²	9 752	9 350
Total du passif et des capitaux propres	49 317 \$	49 833 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement alors que la Banque comptabilise les valeurs mobilières des clients à la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

États du résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	31 mars 2018	31 mars 2017	31 mars 2018	31 mars 2017
Produits				
Produits d'intérêts nets	390 \$	204 \$	741 \$	405 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	1 400	992	2 647	1 937
Total des produits	1 790	1 196	3 388	2 342
Charges d'exploitation				
Salaires et avantages du personnel	583	303	1 111	588
Divers	706	419	1 349	809
Total des charges d'exploitation	1 289	722	2 460	1 397
Autres charges (produits)	30	19	72	38
Résultat avant impôt	471	455	856	907
Charge d'impôt sur le résultat	128	172	136	336
Résultat net^{1, 2}	343 \$	283 \$	720 \$	571 \$
Résultat par action – de base (en dollars canadiens)	0,60 \$	0,54 \$	1,27 \$	1,08 \$
Résultat par action – dilué (en dollars canadiens)	0,60	0,53	1,26	1,08

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est fondée sur les états financiers consolidés publiés de TD Ameritrade après la conversion en dollars canadiens. La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est aussi assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas inclus.

² La quote-part de la Banque des résultats de TD Ameritrade pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018 comprend un ajustement favorable net estimatif respectivement de néant et 41 millions de dollars (32 millions de dollars US) (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017) qui représente principalement la quote-part de la Banque de la réévaluation de TD Ameritrade de ses soldes d'impôt différé en raison de la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis.

PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU DES COENTREPRISES QUI NE SONT PAS SIGNIFICATIVES

La Banque a comptabilisé une perte de valeur de 89 millions de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2018 correspondant à l'incidence immédiate de déductions fiscales futures moindres sur les placements liés au programme de crédit d'impôt à l'habitation pour personnes à faible revenu en raison de la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, laquelle a été comptabilisée dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Cette perte de valeur ne comprend pas les pertes comptabilisées aux titres des participations donnant droit à des crédits d'impôt, y compris au titre du programme de crédit d'impôt à l'habitation pour personnes à faible revenu, dans le cours normal des activités. Pour plus de renseignements sur la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, se reporter à la note 16.

NOTE 8 : GOODWILL**Goodwill par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis ¹	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2016	2 337 \$	14 175 \$	150 \$	16 662 \$
Ajouts	–	34	10	44
Écarts de conversion et autres ajustements	(34)	(516)	–	(550)
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2017 ²	2 303	13 693	160	16 156
Ajouts	82	–	–	82
Écarts de conversion et autres ajustements	(3)	(66)	–	(69)
Valeur comptable du goodwill au 30 avril 2018²	2 382 \$	13 627 \$	160 \$	16 169 \$

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.² Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018 et le 30 avril 2017, les pertes de valeur étaient de néant et, au 30 avril 2018, le cumul des pertes de valeur était de néant (néant au 31 octobre 2017).**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2018	Aux 31 octobre 2017
Créances clients et autres éléments	7 991 \$	7 932 \$
Intérêts courus	2 097	1 945
Actif d'impôt exigible	1 912	832
Actif au titre des régimes à prestations définies	13	13
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 466	1 536
Charges payées d'avance	930	1 006
Total	14 409 \$	13 264 \$

NOTE 10 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2018 s'établissait à 273 milliards de dollars (258 milliards de dollars au 31 octobre 2017).

Certains passifs de dépôt sont présentés à titre de dépôts comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

	Par type			Par pays			Aux	
	À vue	À préavis	À terme	Canada	États-Unis	Autres pays	30 avril	31 octobre
							2018	2017
							Total	Total
Particuliers	13 282 \$	408 105 \$	50 596 \$	216 302 \$	255 591 \$	90 \$	471 983 \$	468 155 \$
Banques ¹	8 717	30	13 560	13 753	1 097	7 457	22 307	25 887
Entreprises et gouvernements ²	74 775	121 997	138 739	237 851	92 043	5 617	335 511	338 782
Détenus à des fins de transaction ¹	–	–	103 393	45 933	29 749	27 711	103 393	79 940
Total	96 774 \$	530 132 \$	306 288 \$	513 839 \$	378 480 \$	40 875 \$	933 194 \$	912 764 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							40 142 \$	39 547 \$
À l'étranger							53 019	52 915
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							473 697	443 395
À l'étranger							363 912	371 728
Fonds fédéraux américains déposés ¹							2 424	5 179
Total^{2, 3}							933 194 \$	912 764 \$

¹ Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

² Comportaient au 30 avril 2018 une somme de 30 milliards de dollars (29 milliards de dollars au 31 octobre 2017) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2017) à payer à la Fiducie de capital TD IV.

³ Comportaient au 30 avril 2018 des dépôts de 522 milliards de dollars (522 milliards de dollars au 31 octobre 2017) libellés en dollars américains et de 55 milliards de dollars (44 milliards de dollars au 31 octobre 2017) libellés dans d'autres devises.

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril	31 octobre
	2018	2017
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	4 212 \$	4 492 \$
Intérêts courus	1 052	988
Charges salariales à payer	2 525	3 348
Chèques et autres effets en voie de règlement	983	2 060
Passif d'impôt exigible	61	82
Passif d'impôt différé	178	178
Passif au titre des régimes à prestations définies	2 323	2 463
Passifs liés aux entités structurées	5 276	5 835
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	18	8
Provisions	1 295	1 016
Total	17 923 \$	20 470 \$

NOTE 12 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Le 18 décembre 2017 (la date de rachat), la Banque a racheté la totalité de ses débentures subordonnées en circulation à 5,763 % d'un capital de 1,8 milliard de dollars venant à échéance le 18 décembre 2106, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant du capital. L'intérêt sur les débentures a cessé de courir à compter de la date de rachat.

NOTE 13 : CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 30 avril 2018 et 31 octobre 2017.

Actions ordinaires et privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2018		31 octobre 2017	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	1 842,5	20 931 \$	1 857,6	20 711 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	1,9	96	3,0	148
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	2,5	183	4,9	329
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(0,6)	(7)	(23,0)	(257)
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 846,3	21 203 \$	1 842,5	20 931 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Solde au début de l'exercice	190,0	4 750 \$	176,0	4 400 \$
Actions émises ¹	14,0	350	14,0	350
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	204,0	5 100 \$	190,0	4 750 \$
Actions autodétenues – ordinaires²				
Solde au début de l'exercice	2,9	(176) \$	0,4	(31) \$
Achat d'actions	48,9	(3 590)	148,3	(9 654)
Vente d'actions	(50,1)	3 658	(145,8)	9 509
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	1,7	(108) \$	2,9	(176) \$
Actions autodétenues – privilégiées²				
Solde au début de l'exercice	0,3	(7) \$	0,2	(5) \$
Achat d'actions	3,1	(79)	7,3	(175)
Vente d'actions	(3,2)	81	(7,2)	173
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	0,2	(5) \$	0,3	(7) \$

¹ Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité [FPUNV]) de série 18 (les «actions de séries 18») émises par la Banque le 14 mars 2018 au prix de 25 \$ l'action, dont les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 4,7 % pour la période initiale se terminant le 30 avril 2023. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 2,7 %. Les porteurs de ces actions auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série 19 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2023 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 19 auront le droit de recevoir des dividendes trimestriels à taux variable, s'ils sont déclarés, à un taux correspondant au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois majoré de 2,7 %. Les actions de série 18 sont rachetables par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25 \$ l'action le 30 avril 2023 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

² Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Rachat dans le cours normal des activités

Le 19 avril 2018, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires. Au cours des trois mois clos le 30 avril 2018, la Banque a racheté 0,6 million d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 72,50 \$ l'action pour une contrepartie totale de 43,5 millions de dollars.

La Banque a racheté 22,98 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités annoncée en mars 2017, telle qu'elle a été modifiée en septembre 2017, à un prix moyen de 60,78 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 1,4 milliard de dollars.

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 3,4 millions de dollars et 6,5 millions de dollars (respectivement 4,3 millions de dollars et 9,3 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017).

Au cours des trois mois clos le 30 avril 2018 et le 30 avril 2017, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de néant l'option. Au cours des six mois clos le 30 avril 2018, 1,9 million d'options sur actions (2,0 millions d'options sur actions pour les six mois clos le 30 avril 2017) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 6,28 \$ l'option (5,81 \$ l'option au 30 avril 2017).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois clos les 30 avril.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Six mois clos les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
Taux d'intérêt sans risque	1,71 %	1,24 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	13,91 %	14,92 %
Rendement de l'action prévu	3,50 %	3,47 %
Prix d'exercice / cours de l'action	72,64 \$	65,75 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue de l'option.

NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
					<i>Trois mois clos les</i>	
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	101 \$	110 \$	4 \$	4 \$	2 \$	3 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	2	6	5	4	8	7
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	3	3	–	–	1	1
Charge totale	106 \$	119 \$	9 \$	8 \$	11 \$	11 \$
					<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	203 \$	220 \$	8 \$	8 \$	5 \$	6 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	4	12	9	8	15	15
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	(3)	–
Charges administratives au titre des prestations définies	5	5	–	–	2	2
Charge totale	212 \$	237 \$	17 \$	16 \$	19 \$	23 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
	Régimes de retraite principaux	71 \$	82 \$	190 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	4	4	7	7
Autres régimes de retraite ¹	7	9	16	17
Total	82 \$	95 \$	213 \$	292 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 30 avril 2018, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 167 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 7 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 23 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2018.

NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une législation fiscale exhaustive, communément appelée *Tax Cuts and Jobs Act* (loi sur les réductions d'impôt et l'emploi) (loi sur l'impôt américaine), apportant des changements étendus et complexes au code fiscal américain.

La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %, laquelle a été comptabilisée au cours des trois mois clos le 31 janvier 2018. L'estimation provisoire de la Banque correspondait à une diminution de la valeur de ses actifs d'impôt différé nets entraînant la comptabilisation d'une charge d'impôt différé de 427 millions de dollars au poste Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat dans l'état du résultat consolidé intermédiaire, d'un recouvrement d'impôt différé de 22 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global et d'une charge d'impôt différé de 12 millions de dollars dans les résultats non distribués, et elle est demeurée la même pour les six mois clos le 30 avril 2018. La réévaluation des actifs d'impôt différé nets pourrait être peaufinée et rajustée de façon prospective au cours de l'exercice afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'entrée en vigueur.

La Banque continuera d'analyser l'incidence de la loi sur l'impôt américaine afin de déterminer toutes les incidences de la nouvelle loi sur les états financiers de la Banque. Les incidences de la loi sur l'impôt américaine pourraient se révéler différentes de l'évaluation actuelle en raison notamment de changements apportés aux interprétations et aux hypothèses de la Banque, de directives que pourraient publier les organismes de réglementation ayant compétence en la matière et des mesures que pourrait prendre la Banque en réaction à la loi sur l'impôt américaine ou à toute autre circonstance.

L'incidence de la loi sur l'impôt américaine sur le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'imposition effectif est comprise dans les écarts de taux liés aux activités internationales dans le tableau qui suit.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les				Six mois clos les			
	30 avril 2018		30 avril 2017		30 avril 2018		30 avril 2017	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	934	\$ 26,5 %	702	\$ 26,5 %	1 795	\$ 26,5 %	1 500	\$ 26,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :								
Dividendes reçus	(17)	(0,5)	(341)	(12,9)	(97)	(1,4)	(428)	(7,6)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(180)	(5,1)	(99)	(3,7)	74	1,1	(228)	(4,0)
Divers, montant net	9	0,2	(5)	(0,2)	14	0,2	9	0,2
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif	746	\$ 21,1 %	257	\$ 9,7 %	1 786	\$ 26,4 %	853	\$ 15,1 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

Actifs et passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
Actifs d'impôt différé		
Provision pour pertes sur créances	619	\$ 924
(Produit) charge différé	129	83
Prêts détenus à des fins de transaction	55	90
Avantages du personnel	719	814
Régimes de retraite	228	269
Pertes pouvant être reportées en avant	91	131
Crédits d'impôt	52	22
Valeurs mobilières	854	215
Divers	102	144
Total des actifs d'impôt différé	2 849	2 692
Passifs d'impôt différé		
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	105	7
Immobilisations incorporelles	176	244
Goodwill	85	122
Total des passifs d'impôt différé	366	373
Actifs d'impôt différé nets	2 483	2 319
Pris en compte dans le bilan consolidé intermédiaire comme suit :		
Actifs d'impôt différé	2 661	2 497
Passifs d'impôt différé ¹	178	178
Actifs d'impôt différé nets	2 483	2 319

¹ Inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Le 11 mai 2018, la Banque a reçu une lettre de proposition (la « proposition ») de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour l'année d'imposition 2013. Les fondements de la proposition sont semblables à ceux des avis de nouvelles cotisations que la Banque a reçus au cours du trimestre clos le 31 juillet 2017. L'ARC refuse certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. À ce jour, la Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et intérêts supplémentaires d'environ 340 millions de dollars pour les années d'imposition 2011 et 2012. L'ARC est d'avis que la Banque doit payer un impôt supplémentaire d'environ 166 millions de dollars pour l'année d'imposition 2013, compte non tenu des intérêts. La Banque s'attend à ce que l'ARC établisse de nouvelles cotisations pour l'année d'imposition 2013 et les années ultérieures en raison du refus de certaines déductions au titre des dividendes et à ce que l'Alberta et le Québec établissent également de nouvelles cotisations pour les années d'imposition non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2018 et 30 avril 2017, et pour les douze mois clos le 31 octobre 2017.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>		<i>Douze mois clos le</i>
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017	31 octobre 2017
Résultat de base par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 846 \$	2 427 \$	5 129 \$	4 883 \$	10 203 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 843,6	1 854,4	1 842,6	1 855,1	1 850,6
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	1,54 \$	1,31 \$	2,78 \$	2,63 \$	5,51 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 846 \$	2 427 \$	5 129 \$	4 883 \$	10 203 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	2 846	2 427	5 129	4 883	10 203
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 843,6	1 854,4	1 842,6	1 855,1	1 850,6
Effet des titres dilutifs					
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	3,9	4,3	4,2	4,4	4,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 847,5	1 858,7	1 846,8	1 859,5	1 854,8
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)¹	1,54 \$	1,31 \$	2,78 \$	2,63 \$	5,50 \$

¹Pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2018 et 30 avril 2017, et pour les douze mois clos le 31 octobre 2017, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque.

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives. La Banque constitue des provisions pour litiges lorsqu'il devient probable que la Banque subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 30 avril 2018, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 540 millions de dollars. Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 21 novembre 2017, les demandeurs dans le cadre du recours collectif ont déposé une requête en vertu de la Rule 23(f) afin d'obtenir la permission de porter en appel devant la United States Court of Appeals for the Fifth Circuit la décision de la cour de district rejetant la requête en certification du recours. La United States Court of Appeals for the Fifth Circuit a rejeté cette requête le 20 avril 2018.

Litige sur les frais de découvert – Le 5 décembre 2017, TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans une treizième demande de recours collectif visant à contester les pratiques suivies par la Banque à l'égard des frais de découvert. Le nouveau recours, transféré au dossier MDL 2613, se rapporte au statut de transactions «récurrentes» accolé par la Banque à certaines transactions aux fins des frais de découvert. Le 22 février 2018, la Cour a rendu une ordonnance approuvant certaines demandes dans le cadre du recours collectif et en rejetant d'autres. Le 28 février 2018, la Cour a rejeté l'une des demandes de recours collectif. Les requérants dans le cadre de ce recours ont déposé un avis d'appel auprès de la United States Court of Appeals for the Fourth Circuit.

Frais de cartes de crédit – L'audience dans le cadre de la poursuite en Colombie-Britannique est prévue en octobre 2019.

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des services de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9, la provision pour pertes sur créances de la période considérée liée aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Lorsque IAS 39 était appliquée, avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision évaluée collectivement pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros était comptabilisée dans le secteur Siège social.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Résultats par secteur¹

(en millions de dollars canadiens)	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros ^{2, 3}		Siège social ^{2, 3}		Total	
	<i>Trois mois clos les</i>									
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Produits (pertes) d'intérêts nets	2 781 \$	2 533 \$	1 977 \$	1 851 \$	272 \$	805 \$	368 \$	(80) \$	5 398 \$	5 109 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 731	2 599	654	664	600	13	84	88	4 069	3 364
Total des produits ⁴	5 512	5 132	2 631	2 515	872	818	452	8	9 467	8 473
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	219	235	204	152	16	(4)	117	117	556	500
Indemnités d'assurance et charges connexes	558	538	—	—	—	—	—	—	558	538
Charges autres que d'intérêts	2 232	2 218	1 488	1 449	501	481	601	638	4 822	4 786
Résultat avant impôt sur le résultat	2 503	2 141	939	914	355	341	(266)	(747)	3 531	2 649
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	670	571	94	177	88	93	(106)	(584)	746	257
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	—	—	134	108	—	—	(3)	3	131	111
Résultat net	1 833 \$	1 570 \$	979 \$	845 \$	267 \$	248 \$	(163) \$	(160) \$	2 916 \$	2 503 \$
	<i>Six mois clos les</i>									
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Produits (pertes) d'intérêts nets	5 606 \$	5 146 \$	3 917 \$	3 690 \$	601 \$	1 198 \$	704 \$	216 \$	10 828 \$	10 250 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	5 456	5 189	1 357	1 351	1 146	477	40	326	7 999	7 343
Total des produits ⁴	11 062	10 335	5 274	5 041	1 747	1 675	744	542	18 827	17 593
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	489	504	451	409	9	(28)	300	248	1 249	1 133
Indemnités d'assurance et charges connexes	1 133	1 112	—	—	—	—	—	—	1 133	1 112
Charges autres que d'intérêts	4 543	4 443	2 935	2 883	1 012	1 005	1 178	1 352	9 668	9 683
Résultat avant impôt sur le résultat	4 897	4 276	1 888	1 749	726	698	(734)	(1 058)	6 777	5 665
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 307	1 140	197	323	181	183	101	(793)	1 786	853
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	—	—	240	219	—	—	38	5	278	224
Résultat net	3 590 \$	3 136 \$	1 931 \$	1 645 \$	545 \$	515 \$	(797) \$	(260) \$	5 269 \$	5 036 \$
Total de l'actif	415 518 \$	388 692 \$	405 115 \$	403 876 \$	403 775 \$	390 204 \$	59 428 \$	69 148 \$	1 283 836 \$	1 251 920 \$

¹ La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêt, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

² Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur des Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

³ Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes découlant des variations de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt couvrant le portefeuille d'actifs financiers reclassés à la JVAERG (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39) est comptabilisé dans les Services bancaires de gros. Auparavant, ces dérivés étaient comptabilisés selon la comptabilité d'engagement dans les Services bancaires de gros et les profits et pertes sur les dérivés, en sus des coûts comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, étaient comptabilisés dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque.

⁴ L'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

NOTE 20 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2018, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées BSI à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. À compter du deuxième trimestre de 2018, la Banque n'a plus à respecter le plancher réglementaire puisqu'elle a mis en œuvre les exigences relatives au plancher de fonds propres révisé du BSIF.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 30 avril 2018 et 31 octobre 2017.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2018	<i>Aux</i> 31 octobre 2017
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	49 485 \$	46 628 \$
Fonds propres de catégorie 1	56 434	53 751
Total des fonds propres	65 970	65 038
Actifs pondérés en fonction du risque servant à calculer les ratios de fonds propres¹		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	417 819 \$	435 750 \$
Fonds propres de catégorie 1	417 951	435 750
Total des fonds propres	418 082	435 750
Ratio de fonds propres et ratio de levier		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	11,8 %	10,7 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹	13,5	12,3
Ratio du total des fonds propres ¹	15,8	14,9
Ratio de levier	4,1	3,9

¹ Conformément à la ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres, l'application de l'exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) sera progressive jusqu'au premier trimestre de 2019. Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Pour l'exercice 2018, ces facteurs scalaires sont respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Avant le deuxième trimestre de 2018, les actifs pondérés en fonction des risques se rapportant au plancher réglementaire étaient calculés selon les coefficients de pondération en fonction des risques de Bâle I qui étaient les mêmes pour tous les ratios de fonds propres.

NOTE 21 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : La Société de fiducie AST (Canada) C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Facsimilé : 1-888-249-6189 inquiries@astfinancial.com ou www.astfinancial.com/ca-fr
déterminez vos actions TD par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou Computershare 462 South 4 th Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
êtes le véritable propriétaire d'actions TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Rachat dans le cours normal des activités

Le 19 avril 2018, la Banque a annoncé que la TSX et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires. Conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités se terminera le 12 avril 2019, à toute date antérieure que la Banque peut décider ou à toute date antérieure à laquelle la Banque aura terminé ses rachats. Un exemplaire de l'avis peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 24 mai 2018. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/qr-2018.jsp>, le 24 mai 2018, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 647-484-0475 ou au 1-800-394-8218 (sans frais). Le code d'accès est le 3186851.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse

<https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/qr-2018.jsp>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 24 mai 2018, jusqu'à 18 h HE, le 29 juin 2018, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais). Le code d'accès est le 3186851.